

DÉVELOPPEMENTS AU MALI

L'Algérie exprime sa «pleine disponibilité» à accompagner le Mali et la CEDEAO

P. 24

MALI

Le Conseil de sécurité appelé à prêter une attention particulière à la mise en oeuvre de l'accord de paix d'Alger

P. 14

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

M. Lamamra s'entretient avec son homologue saoudien

P. 24

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

L'intérêt de la maturation des projets et de la planification des activités souligné

L'intérêt de la maturation des projets et de la planification des activités des différents organismes et institutions du pays a été souligné dans le rapport annuel 2021 de la Cour des comptes. P. 6



TEXTES DE LOI RELATIFS AU SECTEUR DE LA JUSTICE

Boughali : «Une importance majeure dans la modernisation du système juridique»

P. 3

INDUSTRIE - DÉVELOPPEMENT

Relever le défi de couvrir les besoins du marché national et s'orienter vers l'exportation

P. 4

COVID-19

Rebond des contaminations dans plusieurs établissements hospitaliers de la capitale ces derniers jours

P. 10

SANTÉ

FATIGUE

Et si cela venait de vos dents ?

P.p 12-13

F  **T**  **B**  **A**  **L**

CAN 2021

Le coup de sifflet final de Mali-Tunisie donné avant la fin des 90 minutes

P. 22



«YENNAYER» 2972

La célébration du Yennayer traduit la diversité de l'identité et de l'histoire de la patrie

P.p 16-17

ANP

26 éléments de soutien au terrorisme et 59 narco-trafiquants arrêtés du 1^{er} au 11 janvier

P. 24

APN

Séance plénière consacrée aux questions orales jeudi



L'Assemblée populaire nationale (APN), tiendra jeudi une séance plénière consacrée aux questions orales concernant plusieurs secteurs, a indiqué mardi un communiqué de l'APN.

Ces questions concernent les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, et de la Santé, précise la même source.

MÉTÉO

Averses de pluies jeudi sur plusieurs wilayas de l'Est du pays



Des pluies, parfois sous forme d'averses, affecteront jeudi plusieurs wilayas de l'Est du pays, indique mercredi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

De niveau de vigilance «Orange», le BMS concerne les wilayas de Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras et Oum El Bouaghi, précise la même source, ajoutant que les quantités de pluie attendues sont estimées entre 20 et 30 mm pouvant atteindre localement 40 mm, durant la validité du bulletin jeudi de 3h00 à 15h00.

COMMUNICATION

Bouslimani installe Rachid Bestam à la tête de TDA

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a installé mardi Rachid Bestam à la tête de l'Établissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), en remplacement de Fadhila Boumeridja, a indiqué un communiqué du ministère.

«Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a installé, mardi, Rachid Bestam à la tête de l'Établissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), en remplacement de Fadhila Boumeridja, et ce, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres», a précisé la même source.

A cette occasion, M. Bouslimani a souligné que ce changement «entre dans le cadre de la consécration de la tradition de l'alternance aux postes de responsabilité au sein des établissements publics».

Après avoir salué les efforts déployés par l'ancienne directrice générale de TDA, le ministre a appelé les cadres de cet établissement public à «conjuguer leurs efforts pour améliorer le service public proposé».

A noter que M. Bestam était auparavant directeur général adjoint de TDA.

ALGER

Déclassement d'une parcelle de terre agricole à el Marsa pour la réalisation d'une station de dessalement



Un décret exécutif portant déclassement d'une parcelle de terre agricole à el Marsa (Alger) pour la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer, a été publié au journal officiel (JO) n 97.

Il s'agit du décret exécutif 21-524 signé par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, le 25 décembre dernier, complétant décret exécutif 11-335 portant déclassement de parcelles de terres agricoles pour la réalisation de logements et d'équipements publics au niveau de la wilaya d'Alger.

Le nouveau décret stipule que le site situé dans la commune d'el Marsa, d'une superficie de 5 hectares, est destiné à la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer.

HABITAT

Le Salon de la promotion immobilière, de la construction et du décor ouvre ses portes



Le Salon de la promotion immobilière, de la construction et du décor «SouknaTec Expo» a ouvert ses portes mardi à Alger aux professionnels du domaine.

Organisé au Centre international des conférences (CIC) par Sunflower, une agence de communication spécialisée dans l'événementiel, le salon auquel 60 exposants prennent part, se tient jusqu'à samedi prochain.

Le salon regroupera, cinq jours durant, des entreprises de la promotion immobilière activant dans les différentes wilayas du pays et des entreprises spécialisées dans les domaines de l'aménagement intérieur et extérieur et du décor.

Des banques et des institutions financières qui offrent des services en matière de financement immobilier, sont présentes aussi à ce salon, qui donne également l'opportunité d'échanges et d'affaires entre les professionnels (B to B) et des échanges commerciaux avec des clients potentiels.

L'organisation de cet événement s'est faite suite au «demandes persistantes» de la part des professionnels et des particuliers en quête d'espace d'affaires dédié exclusivement à la thématique du salon, selon son commissaire Ahmed Haniche.

Il a ajouté que ce salon, qui contribue à «la mise en valeur des innovations et acquis technologiques dans la construction et l'aménagement», intervient dans une conjoncture économique «favorable à la relance de l'investissement et à l'encouragement des initiatives visant à la création de richesses et de postes d'emplois».

OUARGLA

Une centaine d'exposants attendus au salon régional de la micro-entreprise



Une centaine d'exposants sont attendus au salon régional Sud-est de la micro-entreprise, prévu du 15 au 18 janvier à Ouargla.

Initié par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), avec le concours de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), le salon vise à permettre aux jeunes promoteurs de partager leurs expériences et de faire connaître leurs produits et prestations, en plus d'explorer des pistes de partenariat.

Cette manifestation regroupera à la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed Tidjani» des exposants des wilayas d'Ouargla, Laghouat, Gharada, Biskra, El-Oued et Illizi.

Le Salon sera également une occasion de présenter des exposés et d'animer des ateliers par des spécialistes, sur la création et l'accompagnement des micro-entreprises.

TRANSPORT - EDUCATION

Préparation d'un nouveau décret sur l'éducation routière



Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a annoncé la préparation d'un nouveau décret exécutif sur l'éducation routière, en coordination avec le ministère de l'Éducation et les services de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). L'annonce a été faite lors de la rencontre de M. Bekkaï, mardi au siège du ministère, avec la présidente de l'Association des moniteurs d'auto-écoles, a indiqué un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook.

Le projet de ce décret sera soumis prochainement au Secrétariat général du gouvernement, selon le ministre, qui a affirmé la possibilité d'impliquer les spécialistes de l'Association des moniteurs d'auto-écoles pour enrichir ses dispositions et les programmes d'enseignement proposés.

Lors de cette rencontre, la présidente de l'association a présenté une série de propositions visant principalement à aider les conducteurs à éviter les routes encombrées en plaçant des panneaux intelligents au niveau de la route ou en envoyant des informations sur les téléphones portables.

Elle a également souligné la nécessité d'inclure l'éducation routière dans les écoles, en présentant une vidéo contenant des leçons pour les enfants sur les panneaux de signalisation.

M. Bekkaï a invité la présidente de l'association à se rapprocher de l'Autorité organisatrice du transport urbain d'Alger (AOTU) pour étudier la proposition des panneaux intelligents et les moyens de réaliser ce projet tout en réfléchissant à son financement dans le cadre des start-ups, avec l'accompagnement de l'incubateur relevant du ministère des Transports «Naq Tech», précise le communiqué.

APN Le ministre de la Justice présente le projet de loi sur l'assistance judiciaire

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté mardi devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-57 relative à l'assistance judiciaire.

Lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre de la Justice a précisé que ce projet de loi «s'inscrit dans le cadre de l'adaptation des lois aux dispositions de la nouvelle Constitution, dont l'article 179 a créé les tribunaux administratifs d'appel statuant en matière administrative», ajoutant qu'il «vise à garantir le droit des justiciables démunis à l'assistance judiciaire» conformément aux dispositions de l'article 42 de la Constitution, qui dispose que «les personnes démunies ont droit à l'assistance judiciaire».

Ce projet de loi propose «la modification des dispositions afférentes aux demandes d'assistance judiciaire relatives aux pourvois en cassation en vue de leur adaptation aux amendements apportés aux dispositions légales se rapportant aux dossiers des pourvois en cassation en matière civile et pénale», fait savoir le Garde des Sceaux.

Il s'agit notamment de «renforcer le droit des justiciables démunis d'accéder à la justice en étendant le droit de bénéficier de l'assistance judiciaire aux tribunaux administratifs



et d'appel prévus dans la Constitution», a ajouté M. Tabi. Pour ce faire, le texte propose «la création d'un bureau d'assistance judiciaire au niveau de chaque tribunal administratif d'appel, auquel s'appliquent les procédures prévues dans cette ordonnance, qui sont les mêmes procédures appliquées au niveau des autres juridictions», selon le ministre. Le deuxième amendement proposé concerne «les demandes d'assistance judiciaire

relatives aux pourvois en cassation en matière civile et pénale» qui «vise l'adaptation des dispositions de cette ordonnance au code de procédure civile et administrative», a expliqué M. Tabi, citant «l'article 560 de ce code qui stipule que le pourvoi en cassation est formé par déclaration ou par requête faite au greffe de la Cour suprême ou de la Cour dans le ressort de laquelle la décision dont pourvoi a été rendue».

«Ces amendements permettent la prise en charge des justiciables démunis ayant formulé une demande d'assistance judiciaire auprès des tribunaux administratifs et d'appel», a souligné le ministre.

A rappeler que le ministre de la Justice, Garde des Sceaux avait présenté, dans la matinée, le projet de loi organique relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat aux membres de l'APN.

PARLEMENT - JUSTICE L'Algérie, «très permissive» en matière d'assistance judiciaire

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé mardi que l'Algérie était «très permissive» en matière d'assistance judiciaire, afin de garantir à tous le droit de recours à la justice.

En réponse aux interrogations des députés sur le projet de loi portant assistance judiciaire, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Tabi a précisé que l'Algérie «est très permissive en matière d'assistance judiciaire en vue d'assurer à tout un chacun le droit de recourir à la justice», évoquant dans le même sillage la question de la constitution du dossier pour bénéficier de cette procédure, abordée par certains députés, tout en soulignant que le texte de la loi veille à ce que ce dossier «ne contienne pas beaucoup de documents afin d'atténuer le fardeau sur le citoyen nécessiteux».

Le ministre a également indiqué que «l'Algérie est l'un des rares pays où le sys-

tème d'assistance judiciaire est très simple pour les bénéficiaires, mais aussi concernant la constitution du dossier, le bénéficiaire étant tout citoyen qui déclare que ses ressources ne lui permettent pas de recourir à la justice et légalise la déclaration au niveau de la commune».

Et de souligner que l'Etat «n'ouvre pas d'enquêtes approfondies à cet effet, partant de sa conviction que le citoyen algérien, par nature, n'accepte pas d'avocat qui lui est confié gratuitement».

Par conséquent, toute personne qui déclare est certainement dans le besoin, et le seul document important dans ce dossier est celui lié à sa situation vis-à-vis des impôts. Le ministre a, par ailleurs, souligné que la loi promulguée en 1971 avait été modifiée de fond en comble en 2009, estimant que la plupart des amendements introduits répondent aux préoccupations soulevées aujourd'hui, notamment en ce qui concerne les bénéficiaires de l'assistance judiciaire.

A propos de la définition de l'expression «personnes démunies», prévue à l'article

42 de la Constitution, M. Tabi a expliqué qu'en vertu des articles 1 et 2 de la loi, l'assistance judiciaire est accordée aux «personnes qui, en raison de l'insuffisance de leurs ressources financières, se trouvent dans l'impossibilité d'exercer leurs droits en justice, soit en demandant, soit en défendant».

A la question de savoir si l'assistance judiciaire pourrait être accordée à d'autres parties, telles que les victimes et les parties civiles, le ministre a affirmé que le texte précise que l'assistance judiciaire est accordée à «toute personne physique ou morale qui remplit les conditions».

Quant aux peines alternatives à la prison évoquées par des députés pour certaines affaires, le Garde des Sceaux a indiqué que «le travail d'intérêt général est prévu dans la législation algérienne, mais il n'est pas étendu car il n'a pas mené aux résultats escomptés pour plusieurs raisons, notamment d'ordre sécuritaire».

«A l'avenir, nous aurons recours à cette mesure et à d'autres peines alternatives», a-t-il dit.

LOI RELATIVE AUX COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ETAT Des députés APN mettent en exergue l'importance de la formation des magistrats

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont mis en avant, mardi lors du débat du projet de loi organique relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat, l'importance d'assurer une formation aux magistrats pour protéger les droits des justiciables.

Lors d'une plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le député Faouzi Achour (Front El Moustakbal) a affirmé qu'il est inconcevable de faire appel à des magistrats spécialisés dans la justice pénale au niveau

des cours administratives, appelant à «accorder un intérêt à la formation des magistrats afin de leur permettre de s'acquitter pleinement de leur rôle en toute transparence». Le député Lazzhar Degla de la même formation politique a également appelé «à faire appel à des magistrats spécialisés dans les cours administratives d'appel».

Moussa Kherfi, député du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a, quant à lui, évoqué la question de compétence auprès des juges et des cours. La députée Zakia Bouguetoucha du MSP a recommandé de «fixer les délais d'installation des cours administra-

tives d'appel au regard du retard accusé dans l'installation des cours ordinaires tels que les cours de Bouzareah et Bir-touta à Alger». La députée a également suggéré de «fusionner le Conseil d'Etat et la Cour suprême en une seule loi pour faciliter son examen». La même proposition a été faite par le député Nabil Harich du même parti, qui a appelé le ministre de la Justice à «fixer des délais pour l'installation des Cours administratives d'appel, ainsi qu'à définir les tâches de toutes les Cours d'appel en tant que deuxième instance afin d'éviter les chevauchements de compétences».

D'autre part, le député Mohamed Sokras (Mouvement El-Bina) a mis l'accent sur «l'attention portée à la pratique effective dans la justice et au respect du principe de séparation des pouvoirs», soulignant que le rétablissement de la confiance des citoyens dans le secteur de la justice «dépend du degré d'application des lois sur le terrain».

A noter que le ministre de la Justice, garde des Sceaux Abderrachid Tabi, présentera ultérieurement dans la journée, un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n 57-71 relative à l'assistance judiciaire.

APN Les textes de loi relatifs au secteur de la Justice revêtent une importance majeure dans la modernisation du système juridique

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a affirmé mardi que les projets de loi relatifs au secteur de la Justice présentés devant l'Assemblée revêtent une «importance majeure» en termes d'actualisation et de modernisation du système juridique.

S'exprimant à l'issue des débats autour des projets de loi relatifs au secteur de la Justice, M. Boughali a affirmé que ces projets revêtent «une importance majeure en termes d'actualisation et de modernisation de notre système juridique et d'amélioration du service public de la Justice, à même de lui permettre de dispenser ses prestations au citoyen en toute efficacité et avec professionnalisme». Le projet de loi organique relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat présenté au débat est à même de «réduire la charge du Conseil d'Etat notamment avec la création des tribunaux administratifs d'appel lui permettant de s'acquitter de sa mission en tant que juridiction de cassation administrative à saisir en dernier recours», a précisé M. Boughali. «Le projet de cet amendement, poursuivi le président de la chambre basse, consacrera le principe du double degré de juridiction en matière administrative».

«L'examen du projet de loi relatif à l'assistance judiciaire dénote l'intérêt accordé par l'Etat (pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire) au citoyen algérien notamment aux catégories démunies qui ont droit à cette assistance», a-t-il soutenu.

Un droit consacré par la Constitution dans son article 42, a-t-il rappelé. Le président de l'APN a présenté, à l'occasion, ses remerciements à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés pour les efforts consentis dans le cadre de l'élaboration des rapports préliminaires sur ces projets de loi. Dans la matinée, les députés ont examiné le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique n 98-01 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat, en sus d'un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n 57-71 relative à l'assistance judiciaire.

PROJET DE LOI PORTANT ASSISTANCE JUDICIAIRE Des députés de l'APN demandent l'élargissement du champ des bénéficiaires

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont demandé, mardi, lors du débat du projet de loi portant assistance judiciaire, d'élargir le champ des bénéficiaires de ce dispositif, en vue de permettre à tous les justiciables d'accéder à leur droit.

A ce propos, le député Abderrezak Touati (Mouvement El-Bina), a relevé l'importance de déterminer les bénéficiaires de l'assistance judiciaire au titre du texte de loi, demandant d'élargir le cercle des bénéficiaires pour englober les justiciables dont les salaires sont inférieurs à 60.000 DA, en raison de l'augmentation des frais de justice.

Dans ce cadre, il a souligné la nécessité d'alléger les procédures relatives au dossier d'accès à l'assistance judiciaire, en vue d'alléger les charges sur les citoyens.

A son tour, le député Sofiane Nouri (Front El-Moustakbal), a mis en avant la nécessité de l'aide de l'Etat aux personnes aux revenus limités concernant l'assistance judiciaire, en vue de permettre à tout un chacun de recourir à la justice pour recouvrer ses droits ou les protéger. De son côté, le député Mohamed Mir (Indépendants) a relevé que le citoyen aspire à davantage de flexibilité dans le traitement de ses affaires, fustigeant les longues attentes concernant le traitement de certaines affaires, ce qui inflige au citoyen des pertes financières considérables.

Lors de sa présentation de son rapport préliminaire concernant le projet de cette loi, la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés a valorisé les efforts du ministère de la Justice et son souci d'adapter les textes de loi aux exigences de la Constitution dans les délais impartis, en réponse aux besoins des citoyens et selon les changements que connaît la société. La Commission a mis en avant dans son rapport, «la nécessité d'inclure des amendements relatifs à la formulation de certains articles en terme de forme, par souci d'exactitude du sens et de cohérence du texte».

MÉDIA - YENNAYER

Baghali : la radio algérienne «pionnière dans la promotion et la consécration de Tamazight»

Le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali a affirmé, mardi à Alger, que la radio nationale était «pionnière, à l'aube de l'indépendance, dans la promotion et la consécration de tamazight, sous ses variantes linguistiques et ses dimensions, socioculturelle et historique».

Président le coup d'envoi du programme spécial préparé par la radio algérienne à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh 2972 à l'Auditorium Aïssa Messaoudi, M. Baghali a souligné que «l'espace radiophonique a toujours traité avec cette donnée identitaire sans aucun complexe». L'entreprise de la radio algérienne «a contribué au développement et à la consécration de tamazight, officialisée langue nationale et enseignée dans les écoles, les universités et les instituts à l'échelle nationale, voire utilisée via les différents espaces et plateformes», a-t-il indiqué, rappelant la consécration du nouvel an amazigh «Yennayer» fête nationale et officielle de par sa dimension culturelle amazighe et ses référents socioculturels et civilisationnels. Il a souligné, en outre, que «la radio nationale e qui compte 25 stations d'expression amazighe (8 dialectes) réparties à travers l'ensemble du territoire national est au cœur de l'événement, ne se suffisant pas uniquement à couvrir les festivités de célébration du nouvel an amazigh mais participant également à l'organisation de cet événement pour contribuer ainsi au quotidien à la consécration de cette langue à travers la promotion du patrimoine amazigh».

A cette occasion, il a annoncé «la prolongation à partir de mercredi 12 janvier du temps de diffusion de la radio régionale de Boumerdes qui passera désormais à 24h de diffusion quotidienne», estimant qu'il s'agit là «d'un important acquis pour la scène médiatique et la radio en Algérie, et un exploit pour le champ d'utilisation de Tamazight, la radio de Boumerdes étant un modèle en termes d'ancrage de la coexistence entre les différentes composantes de l'identité nationale, notamment les langues, arabe et Tamazight».

D'autre part, M. Baghali a salué les efforts du personnel de la chaîne II de la radio nationale et des différentes stations qui ont élaboré un riche programme pour célébrer l'an amazigh «Yennayer». A cette occasion, la chaîne II célèbre l'an amazigh 2972 ?? par la programmation de diverses activités intellectuelles, culturelles et de divertissement. L'Auditorium Aïssa Messaoudi a organisé un séminaire animé par un groupe de chercheurs spécialisés dans la préhistoire.

Dans la même salle, des expositions artisanales ont été organisées pour mettre en valeur le patrimoine de différentes régions du pays.

La salle de spectacles verra, à partir de 20h:30 l'organisation d'un concert qui sera animé par plusieurs chanteurs dont Abdelkader Chaou, Samir Laassimi, Ali Ferhati et d'autres artistes issus de différentes régions du pays.

POSTE - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Laghouat: accorder aux start-up les projets de raccordement des nouveaux quartiers à la fibre optique

Le ministre de la Poste et des Télécommunications Karim Bibi Triki a appelé mardi de la wilaya de Laghouat à accorder les projets de raccordement des nouveaux quartiers au réseau de fibre optique aux start-up spécialisées dans le domaine.

«Cette mesure permettra à ces entités d'acquiescer suffisamment d'expérience», a affirmé le ministre, appelant les jeunes jouissant de compétences et intéressés par ce créneau à monter des micro-entreprises et des start-up afin de pouvoir souscrire pour les projets du secteur.

M. Bibi Triki a amorcé mardi la deuxième et dernière journée de sa visite de travail dans la wilaya à partir de la commune d'Aflou (100 km Nord-ouest de Laghouat) où il a donné le coup d'envoi de l'exploitation du réseau de fibre optique FTTX au niveau de la cité des 900 logements au nouveau pôle urbain.

Dans la commune de Sidi-Bouzid (120

INDUSTRIE - DÉVELOPPEMENT

Relever le défi de couvrir les besoins du marché national et s'orienter vers l'exportation

Le ministre de l'Industrie Ahmed Zaghdar a indiqué, mardi à Tiaret que les investisseurs doivent relever le défi de couvrir les besoins du marché national et s'orienter vers l'exportation à l'effet de relancer l'économie nationale.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que les investisseurs doivent relever le défi pour que 2022 soit l'année économique par excellence, comme l'a décidé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

M. Zaghdar a insisté, au passage, sur la nécessité d'œuvrer à couvrir le marché national en différents produits et de s'orienter vers l'exportation vers les marchés étrangers, notamment africains et méditerranéens en axant sur la qualité et la concurrence.

Il a soutenu que des investisseurs algériens, notamment ceux activant dans la wilaya de Tiaret, ont les capacités et les moyens «pour relever ce défi à travers des produits à base de matières premières locales de haute qualité répondant aux exigences du marché extérieur et qui ouvrent des perspectives d'exportation vers des pays méditerranéennes et africains».

«L'orientation de certaines entreprises vers la réalisation d'un taux d'intégration de 100% à travers l'utilisation de matières premières locales est un pas positif devant générer à l'Etat des devises consacrées auparavant à l'importation de matières premières, nonobstant la contribution par consé-



quent à la relance de l'économie nationale à un taux variant entre 6 et 15%», a déclaré le ministre.

Le ministre a donné le coup d'envoi d'une opération de raccordement de 18 projets d'investissement dans la zone industrielle de Zaaroura au réseau d'électricité pour un délai de 70 jours, avec une contribution des investisseurs estimée à 28 millions DA, une «initiative louable», selon lui.

Par ailleurs, M. Zaghdar a indiqué que son département ministériel «œuvrera dans le cadre du programme du Gouvernement à relever la performance du secteur public et à créer d'autres activités devant impulser l'économie circulaire basée sur la récupération et la valorisation de produits, d'autant que le plomb utilisé dans la production de batteries fabri-

quées par l'Entreprise nationale de batteries de Sougueur (Tiaret) qui a adhéré au programme portant transition énergétique, notamment en se dotant d'une chaîne de fabrication de batteries fonctionnant à l'énergie solaire avec un taux d'intégration de 100%.

Ce projet et s'inscrit dans le cadre du plan d'action de l'entreprise 2021-2026, qui vise à augmenter les capacités de production et améliorer la qualité, ce qui ouvrira de nouveaux horizons à l'exportation, a affirmé son représentant dans un exposé présenté au ministre lors de sa visite à l'entreprise.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que la wilaya de Tiaret recèle de potentiels d'investissement considérables pouvant être valorisés en conjuguant les

efforts pour créer les conditions favorables.

La visite du ministre dans la wilaya de Tiaret a été marquée par l'inspection d'une société privée située dans la zone industrielle de Zaaroura, d'une capacité de production de 3.200 tonnes de fer en 2021 dont 100 tonnes ont été exportées vers la Tunisie.

Il a également visité une entreprise de fabrication de l'aluminium, qui a bénéficié d'une autorisation exceptionnelle pour l'encourager à relever la production à 11.000 tonnes de matières premières destinées à la fabrication de portes et de fenêtres avec un taux d'intégration de 100%.

Le ministre s'est orienté vers l'entreprise de production de chambres froides où il a suivi un exposé sur les projets d'investissement et le foncier disponible à accorder aux investisseurs, totalisant 300 hectares répartis sur deux anciennes zones industrielles à Zaaroura 1 et Ain Boucheikif et les nouvelles zones Zaaroura 2 et d'Ain Boucheikif outre les zones d'activités de Ksar Chellala, Sougueur, Mahdia, Freneda et Medrissa.

Le foncier industriel dont recèle la wilaya de Tiaret est estimé à 1.206 hectares, a-t-on fait savoir.

UNIVERSITÉ

L'Université aujourd'hui face au défi de la formation et de l'accompagnement de l'investissement

L'université algérienne est aujourd'hui face au défi d'une formation qualitative de la ressource humaine appelée à accompagner au mieux les projets d'investissement, a

affirmé depuis la wilaya d'El-Oued le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Abdelbaki Benziane.

S'exprimant en marge de sa visite de travail, amorcée lundi dans cette wilaya, le ministre a mis l'accent sur la stratégie du secteur et son importance dans la gestion des questions concernant le quotidien du citoyen et ce, en tant que centre de rayonnement scientifique et de savoir qui accompagne les projets d'investissement et le développement économique.

«L'enjeu d'impliquer l'université dans l'accompagnement technique des projets d'investissement s'inscrit dans le cadre du plan d'action du Gouvernement qui insiste sur l'encouragement de la recherche scientifique de qualité, de sorte à aller de manière efficiente vers la concrétisation de la stratégie d'encouragement et de valorisation des projets scientifiques innovants», a-t-il souligné.

Et d'ajouter que la mise en œuvre judicieuse du plan d'action du Gouvernement et des décisions du Conseil des ministres du 19 décembre 2021 faisant obligation pour l'université de s'ouvrir sur son environnement socioéconomique, dictait à la communauté universitaire de développer son potentiel de recherche et de l'adapter aux exigences de la concurrence nationale et internatio-

nale. M. Benziane a appelé ainsi à promouvoir l'esprit entrepreneurial chez l'étudiant, à encourager la créativité et à stimuler les porteurs de projets innovants, à travers la mise en place de Maisons de l'entrepreneuriat et en consolidant le rôle des incubateurs universitaires, en plus de consolider les liens entre l'université et son environnement économique.

Lors de sa visite de travail, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a visité une exposition, où sont mis en exergue les innovations des étudiants de Master professionnel en physique médicale, organisée au Centre anticancéreux d'El-Oued, au titre d'une convention signée en 2020 entre les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur, permettant aux étudiants d'effectuer des stages au niveau des établissements hospitaliers.

Le ministre a également visité une exploitation agricole privée «Daouia», où des étudiants en agronomie mènent des expérimentations et ce, en vertu d'une convention de partenariat entre l'université Hamma Lakhdar d'El-Oued et l'exploitation agricole en question, dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique.

COMMERCE

Loi portant lutte contre la spéculation illicite, une protection des droits économiques du consommateur

Des spécialistes en droit, en commerce et en protection du consommateur ont été unanimes, mardi à Alger, à indiquer que les dispositions de la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite, constituaient une protection des droits économiques du consommateur algérien et un appui au système de contrôle du marché national.

Supervisant le lancement d'une journée d'études sur le thème «Mécanismes de lutte contre la spéculation illicite» au siège de la Cour d'Alger, en présence de représentants du secteur du commerce et de l'agriculture, ainsi que des corps de sécurité et de l'Association de protection du consommateur, le président de la Cour d'Alger, Bouchérit Mokhtar a indiqué que le phénomène de la spéculation illicite qui s'est proliféré dernièrement en Algérie «porte désormais atteinte à la sécurité et à la stabilité de la société». Ainsi, poursuit l'intervenant, les articles 172, 173 et 174 du code pénal ne sont plus suffisants pour réprimer ce crime et leurs auteurs, d'autant qu'est apparue «l'obligation» de la promulgation de la Loi n 21-15 du 28 décembre 2021, relative à la lutte contre la spéculation illicite, à la détermination de son concept et aux mécanismes de lutte. Le même responsable a ajouté que cette «Loi prévoit les peines décidées pour ce crime, allant jusqu'à 30 ans de prison, d'autant que la spéculation illicite devient un crime lorsqu'il s'agit de circonstances exceptionnelles, la peine pouvant atteindre, selon lui, la perpétuité, dans une situation exceptionnelle, comme la conjonction sanitaire et épidémiologique.

De son côté, le 1er Procureur général adjoint, Messaoudi Tahar a souligné l'importance de cette journée d'études réside en

l'explication des dispositions de cette loi afin qu'elle soit claire auprès des représentants des corps sécuritaires et des magistrats et autres secteurs concernés par son application, au regard de son importance et de la gravité des crimes et des actes commis par les spéculateurs illicites.

Selon le représentant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger, chargé de la gestion des affaires du bureau du contrôle des pratiques contraires à la compétitivité, Ben Hedda Yakoub, la spéculation illicite concerne, selon l'article 2 de cette loi, «tout stockage ou rétention de biens ou marchandises visant à provoquer une pénurie ou une perturbation des approvisionnements au niveau du marché et toute hausse ou diminution artificielle des prix des biens ou marchandises ou des billets de banque de manière directe ou indirecte ou par le biais d'intermédiaire ou le recours à des moyens électroniques ou toutes voies ou moyens frauduleux quelconques.

Il a indiqué, à cet égard, que la loi 15-21 a durci les sanctions en ce qui concerne la pénurie des produits de consommation tels les céréales et leurs dérivés, les légumes secs, le lait, les légumes et les fruits, l'huile, le sucre, le café, les carburants et les produits pharmaceutiques.

Le législateur en a exclu le secteur des services, selon le même intervenant.

Concernant les moyens de lutte contre la spéculation illicite, M. Benhadda a évoqué les garanties de l'Etat d'assurer l'approvisionnement des marchandises nécessaires sur les marchés, d'ouvrir des points de vente des produits nécessaires à des prix adaptés aux ménages à faible revenu, d'adopter les mécanismes de vigilance en impliquant les collectivités locales, et d'encourager la consommation rationnelle à travers la sensibilisation menée par la société civile et les associations de protection des consommateurs, sans oublier l'interdiction du stockage injustifié des biens et marchandises, tout en accompagnant le marché national local par l'analyse et l'étude continues.

De son côté, le Procureur de la République près le Tribunal de Dar El Beida a souligné que la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite fixe des règles procédurales qui déterminent les agents qualifiés des corps de contrôle relevant de la Direction du commerce et des impôts, lesquels sont autorisés, outre les agents et officiers de la police judiciaire, à enquêter sur ces crimes, car jouissant des prérogatives de l'officier de police judiciaire en ce qui concerne l'enquête, la réception des requêtes et des signalements, et la visite des lieux désignés, sous le contrôle du Procureur de la République territorialement compétent. Le Procureur de la République a également

affirmé que les associations nationales de protection des consommateurs ou toute personne lésée peuvent déposer plainte devant les juridictions compétentes et se constituer partie civile, que ce soit devant le juge d'instruction ou d'autres juridictions.

Pou sa part, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi a estimé que la loi de lutte contre la spéculation illicite est «un nouveau jalon et un saut qualitatif» à même de contribuer à la lutte contre cette spéculation.

M. Zebdi a en outre attiré l'attention de l'assistance sur le problème du stockage et des chambres froides non déclarées qui, selon lui, ont contribué à la pénurie de certains produits de large consommation, indiquant que son association «a misé sur la conscience des citoyens pour signaler les magasins suspects à travers l'utilisation de l'application «Achki», dernièrement lancée par la fédération.

De son côté, le président du tribunal de Bir Mourad Rais a précisé que «la protection du consommateur algérien est devenue une nécessité incontournable pour créer la stabilité économique et sociale», ajoutant que la loi 15-21 a été promulguée après que le phénomène de la spéculation illicite s'est exacerbé, notamment depuis la propagation du Coronavirus (Covid-19).

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE Plus de 58.000 requêtes enregistrées en 2021

Plus de 58.000 requêtes ont été enregistrées par la Médiation de la République en 2021, dont 96,30% ont été traitées, a révélé le médiateur de la République, Brahim Merad.

«La Médiation de la République a enregistré un total de 58.801 requêtes du 1er janvier au 23 décembre 2021, dont 51.253 requêtes soumises par des personnes physiques et 7.548 requêtes relatives au service public (préoccupations liées au développement local)», a fait savoir M.

Merad dans une déclaration à l'APS.

Selon le même responsable, l'intervention de son instance a permis d'examiner la majorité de ces requêtes, qui s'élevait à 56.630 requêtes, soit 96,30% de l'ensemble des requêtes reçues.

Quelque 33.446 requêtes ont eu des réponses, soit 57% du nombre des requêtes examinées, tandis que 23.184 requêtes (43%) sont en cours de traitement, a-t-il précisé.

Les réponses aux requêtes étaient dans l'ensemble «positives». 16.463 réponses positives ont été enregistrées, soit 49% de l'ensemble des réponses, contre 12.279 réponses négatives, outre 4.704 réponses sans précisions ou ambiguës (14%) ayant été réorientées vers l'administration.

«La médiation n'intervient pas dans les questions soumises à la justice», a-t-il assuré.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge des préoccupations du citoyen, le même responsable a fait savoir que son instance a enregistré, aux niveaux central et local (délégations des 58 wilayas et la circonscription de Debdab), un total de 124.368 requêtes, dont 100.481 requêtes de personnes physiques (81%), 4.011 d'associations (3%), 12.602 de groupes de citoyens (10%) et 7.274 de représentants des quartiers et de villages (6%).

A cette occasion, M. Merad a souligné que son instance tend à faire aboutir la politique du président de la République visant à «placer le citoyen au centre des préoccupations, à lui permettre de mener une vie décente et à exercer ses droits et ses libertés», saluant la conscience du citoyen quant à la mission de la Médiation de la République et la confiance placée en elle reflétée par «le nombre important» des requêtes.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Les recettes et les dépenses du Fonds des avoirs et biens confisqués ou récupérés fixées

La nomenclature des recettes et des dépenses du Fonds des avoirs et biens confisqués ou récupérés dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption ainsi que les modalités de son suivi, ont été fixées en vertu de deux arrêtés du ministère des Finances, publiés au Journal officiel (JO) n 96.

Selon le premier arrêté, les recettes de ce fonds comprennent les fonds confisqués par décisions judiciaires définitives, les fonds récupérés de l'étranger, ainsi que le produit de la vente des biens confisqués par décisions judiciaires définitives ou récupérés.

Les dépenses du compte d'affectation spéciale incluent le règlement des frais liés à l'exécution des procédures de confiscation, de récupération et de vente, et l'apurement des dettes grevant les biens confisqués par décisions judiciaires définitives ou récupérés. En outre, le texte prévoit que le directeur des domaines de wilaya agit en qualité «d'ordonnateur secondaire» de ce compte d'affectation spéciale n 302-152.

Institution d'un comité de suivi et d'évaluation du compte

Le second arrêté fixe les modalités de suivi et d'évaluation du Fonds, en instituant un comité chargé d'assurer le suivi et l'évaluation et d'établir un bilan annuel du fonctionnement du compte.

Le secrétariat du comité de suivi et d'évaluation est assuré par la direction générale du domaine national. De plus, le texte précise que les services de la direction générale du domaine national sont tenus de transmettre au président du comité «une situation financière trimestrielle des recettes et des dépenses liées au compte».

Le président du comité transmet, pour sa part, au ministre des Finances le bilan annuel du fonctionnement du compte d'affectation spéciale, selon le texte.

EDUCATION

L'enseignement au cycle primaire une priorité dans l'élaboration du statut

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé, lundi à Djelfa, que «l'enseignement au cycle primaire est une priorité dans l'élaboration du statut conformément aux orientations du président de la République qui veille à la promotion de l'école algérienne».

S'exprimant en marge de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Djelfa, le ministre a précisé qu'il «y a de grands efforts en faveur de l'enseignement au cycle primaire étant la base du système éducatif comme c'est le cas dans les systèmes éducatifs internationaux», rappelant que «plus de 5 mil-

lions d'élèves sont scolarisés dans 20100 établissements primaires, encadrés par plus de 200.000 enseignants».

«La promotion de l'école algérienne à laquelle aspire le président de la République verra l'ouverture de grands dossiers qui seront dévoilés au moment opportun», a-t-il dit, ajoutant que «le secteur compte prendre des mesures concrètes concernant l'allègement du cartable scolaire et les nouveaux programmes».

Evoquant le partenaire social, le ministre a indiqué que le secteur compte 33 syndicats en tant que force de proposition pour accompagner le

secteur et être au service de ses travailleurs. Le ministre a entamé sa visite dans la ville de Ain Oussara où il a procédé à l'inauguration d'une école primaire baptisée au nom du chahid «Slimani Rabah», ainsi qu'un lycée baptisé au nom du chahid «Abdeslam Hocine Ben Abdelbaki».

Le ministre poursuit sa visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Djelfa où il devra inaugurer un lycée dans le nouveau pôle urbain de la cité Berbih dans le chef lieu de la wilaya et inspecter plusieurs établissements dans nombre de communes de la wilaya.

ALGÉRIE - TURQUIE - COMMERCE

Saïda: exportation de 40 tonnes de laine vers la Turquie

Pas moins de 40 tonnes de laine traitée ont été exportées vers la Turquie, a-t-on appris auprès des services de la wilaya de Saïda.

Dans une déclaration à l'APS, les services de la wilaya de Saïda ont indiqué que cette quantité de laine a été exportée par une entreprise privée activant dans le domaine de la collecte et de traitement de la laine dans la commune de Sidi Ahmed, faisant observer que les mesures douanières ont été effectuées au niveau de cette collectivité locale. L'opération d'exportation de cette quantité de laine est la première du genre au niveau de la wilaya de Saïda, a sou-

ligné la même source, faisant savoir que l'opération s'est effectuée depuis le port d'Alger vers la Turquie.

Le wali de Saïda, Abdelaziz Djouadi, qui a présidé la cérémonie du coup d'envoi de cette opération, a affirmé la volonté de l'Etat d'accompagner les investisseurs privés dans la concrétisation de leurs projets et d'apporter soutien et accompagnement à l'investissement local. M. Djouadi a insisté, dans la foulée, sur la levée de l'ensemble des obstacles et contraintes entravant l'investissement, notamment privé dans le but de promouvoir l'investis-

sement local, donner une nouvelle impulsion à l'économie nationale et créer des postes d'emploi au profit des jeunes. Pour sa part, l'investisseur Nasreddine Morsli, propriétaire de l'entreprise qui a effectué cette opération a annoncé qu'il est prévu, la semaine prochaine, l'exportation d'une autre cargaison estimée à 40 tonnes de laine traitée vers l'Inde à partir du port d'Alger, soulignant que la collecte de cette matière s'effectue au niveau de trois (3) centres de collecte, répartis sur les wilayas de Saïda, Nâama et El Bayadh.

Selon cet investisseur, il sera procédé pro-

chainement à l'ouverture de deux autres centres similaires dans les wilayas de Djelfa et de Tiaret, deux régions pastorales, où l'élevage est pratiqué à grande échelle, ce qui permettra de collecter de quantités considérables de laine. En perspective, il est également prévu l'extension de ce projet d'investissement d'un coût de 50 millions DA, lequel englobe la collecte des peaux de moutons et leur exportation, selon la même source qui a indiqué que cette opération devrait permettre la création jusqu'à 30 emplois directs au profit des jeunes.

ANADE

Validation de 6475 dossiers pour le remboursement des dettes des entreprises en difficulté

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE, ex ANSEJ) a annoncé la validation de 6.475 dossiers pour le remboursement des dettes des entreprises en difficulté, estimées à plus de 1.074 milliards de centimes en 2021, a indiqué, mardi, un bilan annuel du ministre délégué chargé des micro-entreprises. «En application de la nouvelle stratégie adoptée pour la relance du dispositif de l'ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté, à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, au cas par cas, 33 séances de travail ont été tenues en 2021 par la commission de garantie composée des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits et de l'ANADE», note la même source.

Lors de ces séances programmées chaque semaine au siège de l'Agence, le nombre global des dossiers examinés relatifs aux micro-entreprises en difficulté durant ces 33 séances s'élève à 17.000 dossiers, selon le bilan. Ces dossiers ont été présentés par les représentants des banques d'Adrar, Chlef, Laghouat, Batna, Biskra, Blida, Ouargla, Tamanrasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Djelfa, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Mascara, Oran, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès, Taref, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Naâma, Ain Témouchent, Ghardaïa et Relizane. A cet effet, 6.475 dossiers ont été validés pour le paiement de plus de 1.074 milliards de centimes. La même source a fait état du report pour réexamen de 10.112 dossiers relatifs aux entreprises en activité accompagnées par l'ANADE à travers le rééchelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de charge pour la relance de leurs activités, dans le cadre des conventions signées.

Il a été procédé également à la régularisation définitive de 288 dossiers de micro-entreprises par le paiement de leurs dettes auprès des banques et de l'Agence, alors que 125 autres ne remplissant pas les conditions de remboursement ont été renvoyés aux banques.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ILLICITE ET LE MONOPOLE DES MARCHANDISES Rezig instruit les directeurs de commerce de redoubler d'efforts

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a instruit les directeurs de commerce régionaux et de wilayas de redoubler d'efforts pour mettre un terme à la spéculation illicite et au monopole des marchandises à travers le durcissement du contrôle sur le terrain. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion de coordination tenue, mardi par visioconférence, et consacrée au suivi de l'approvisionnement des marchés en produits de base de large consommation, a indiqué un communiqué du ministre. Il a, à ce propos, ordonné «le contrôle et le suivi permanents notamment durant les jours fériés et les weekends». Appelant à «redoubler et à intensifier les efforts notamment avec les partenaires et les professionnels, pour lutter contre les pratiques commerciales illicites», le ministre a mis en avant la nécessité de durcir le contrôle sur le terrain pour mettre un terme à la spéculation et au monopole des marchandises», note la même source.

ORAN

Près de 2.000 visiteurs professionnels au Salon des échanges d'investissements alégro-turc

Près de 2.000 visiteurs professionnels en provenance de différentes wilayas dans l'Ouest du pays ont pris part à la première édition du Salon alégro-turc des échanges d'investissements clôturé mardi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran. Cette édition, qui a connu une «forte participation» de près de 2.000 professionnels, a été couronnée, ont souligné les organisateurs, par l'établissement de contacts commerciaux entre des opérateurs économiques algériens et turcs dans le domaine de la construction et des espaces verts, lors de rencontres bilatérales visant à favoriser le partenariat. Près de 50 opérateurs économiques exposants, représentant des entreprises nationales, turques et mixtes dans divers secteurs, tels que la santé,

l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, l'énergie, le commerce, les transports et la construction, ont participé à cette première manifestation économique, marquée par l'animation de conférences sur, entre autres thèmes, l'agriculture, les douanes et le commerce en Algérie. Le salon, organisé pendant quatre jours par «SOS Event» en coopération avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, s'inscrit dans le cadre de la dynamique de relance des activités économiques et du développement des investissements, ainsi que les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie. La manifestation vise à «encourager les investissements en réduisant les im-

portations, en doublant le processus d'exportation, en créant des partenariats bilatéraux durables et en offrant plus d'opportunités de coopération fondées sur le principe gagnant-gagnant entre les investisseurs de divers secteurs», ont souligné les organisateurs. Le salon vise également à favoriser l'échange d'expériences et de technologies modernes entre les deux pays, à présenter les besoins des différents secteurs et à contribuer à la mise en place de jumelages dans divers secteurs. Cette manifestation a été marquée par l'application du protocole sanitaire dans le cadre de la prévention contre la Covid-19, notamment le port obligatoire du masque de protection, la distanciation et la mise à disposition de moyens de stérilisation.

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

L'intérêt de la maturation des projets et de la planification des activités souligné

L'intérêt de la maturation des projets et de la planification des activités des différents organismes et institutions du pays a été souligné dans le rapport annuel 2021 de la Cour des comptes.

«La Cour des comptes réitére ses précédentes constatations concernant l'absence de maîtrise de la conception et la mise en oeuvre des différents programmes d'équipement publics, laquelle a souvent été à l'origine de dépassements dans les coûts et les délais de leur réalisation», est-il indiqué dans le rapport.

«C'est le cas des projets de transfert, d'adduction et de distribution de l'eau potable inscrits au profit du secteur des ressources en eau, des projets de réalisation et d'équipement d'infrastructures de sport et de loisirs destinés au secteur de la jeunesse et des sports, et des opérations d'équipement, à gestion centralisée, inscrites pour le compte du centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)», précise la Cour des comptes.

Ainsi, dans le secteur de l'alimentation en eau potable, la Cour des comptes recommande d'accroître «plus d'intérêt» aux études d'avant-projet détaillé, d'assurer la coordination intersectorielle pour lever les contraintes retardant la réalisation des projets hydrauliques, tout en réduisant «au minimum» les taux de pertes importantes à travers l'achèvement des opérations relatives à la réhabilitation des réseaux de distribution.

Dans le secteur de la jeunesse et des sports, le document plaide en faveur de l'exécution, par les gestionnaires concernés, d'un échéancier «strict» pour l'achèvement des projets, en prenant des mesures d'urgence à l'effet de met-



tre en exploitation les infrastructures réalisées et les équipements acquis.

Concernant la recherche scientifique, le rapport évoque le sujet des opérations d'équipement du CRAAG. A ce sujet, il invite les pouvoirs publics à poursuivre la mise en oeuvre des programmes de modernisation des équipements du centre «en vue d'une prise en charge adéquate de ses missions statutaires».

S'agissant du secteur de l'éducation, le document évoque la réalisation et la gestion des cantines scolaires, appelant à élaborer un règlement intérieur type pour toutes les cantines scolaires et à «rendre effective» la participation des parents d'élèves au financement de la restauration scolaire de sorte à orienter les subventions de l'Etat et les contributions des collectivités locales vers les élèves nécessiteux. Quant à la thématique des espaces verts en milieu urbain, la Cour appelle à mettre en place les instruments prévus pour le classement, la gestion, la préservation et l'entretien

en se conformant aux dispositions de la loi.

Dans le cadre de l'amélioration urbaine, le rapport note l'intérêt d'instaurer un cadre organisationnel et procédural approprié pour la maîtrise des programmes d'amélioration urbaine. De plus, il appelle à adopter un cahier des charges au niveau des communes pour la généralisation des énergies renouvelables dans l'éclairage public tout en plaçant pour que les communes adoptent la nouvelle stratégie nationale basée sur l'encouragement du développement durable. S'agissant de la gestion des déchets ménagers et assimilés par Netcom et Extranet dans les communes de la wilaya d'Alger, le rapport appelle à mettre la gestion de ces deux EPIC aux diapacons des normes internationales, en mettant en place des capacités managériales adéquates, un système de gestion intégré et un plan de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Par ailleurs, le rapport invite, dans le cadre de la réhabilitation de l'habitat, à définir

«des programmes d'action claires et établir un meilleur ciblage des actions à entreprendre dans le cadre de la réhabilitation du parc immobilier, en vue de maintenir dans la durée son habitabilité et de conserver sa qualité architecturale». Il appelle aussi à prendre des mesures en vue d'accroître les recettes des fonds de réhabilitation notamment à travers la contribution des occupants des logements au financement des habitations programmées pour la réhabilitation. En outre, le rapport recommande de mieux suivre les subventions accordées aux associations locales, de privilégier le règlement amiable des litiges par les collectivités et à mettre en place des programmes annuels et pluriannuels de développement dans le cadre de la réalisation et l'exploitation des biens productifs de revenus par les communes. La cour des comptes incite également à définir «avec rigueur» les clauses du contrat de management dans le cadre du partenariat des EPE avec les sociétés étrangères et à codifier davantage les conditions d'exercice des activités accessoires des établissements publics de la formation professionnelle «pour éviter toute ambiguïté». Concernant le redéploiement des activités de la CNEP-Banque suite à la transformation de son statut, le document recommande à la banque de s'appuyer sur son réseau commercial pour développer l'offre de nouveaux produits, notamment les crédits aux entreprises et de conquérir, ainsi, une nouvelle clientèle.

CIMENT

Le partenariat public-étranger a amélioré les rendements sans mettre à niveau l'outil de production

Le partenariat des entreprises publiques avec des sociétés étrangères dans la filière de l'industrie du ciment a permis l'amélioration des rendements des cimenteries sans, toutefois, mettre à niveau leur outil de production et de les faire bénéficier du savoir-faire en management, estime la Cour des comptes dans son rapport annuel 2021. Ce rapport, reprenant les principaux résultats des travaux d'investigation réalisés par la Cour des comptes en exécution de son programme de contrôle de 2019, a évo-

qué l'évaluation du partenariat des entreprises publiques économiques (EPE) avec les sociétés étrangères, opérés entre 2005 et 2008, dans la filière de l'industrie du ciment. Cette opération a ciblé cinq cimenteries ayant statut d'EPE/SPA à savoir, la société des ciments de Hadjar Soud (SCHS), la société des ciments de Sour El Ghozlane (SCSEG), la société des ciments de la Miudja (SCM), la Société des ciments de Zahana (SCIZ), ainsi que la société des ciments de Beni-Saf (SCIBS), souligne le rapport, rappelant que ce partenariat a été concrétisé, pour chaque société de ciment, par le biais d'un contrat de cession d'actions, à hauteur de 35% du capital social, adossé à un contrat de délégation du management de la société à la firme étrangère acquéreur des actions. Les contrats de management conclus sont d'une durée renouvelable de quatre ans pour la SCHS et la SCSEG et de 10 ans pour la SCMI, la SCIZ et la SCIBS, précise la Cour des comptes, ajoutant que l'objectif étant la mise à niveau et l'accroissement de la production des cinq cimenteries pour faire face à la demande nationale croissante. Axée, essentiellement, sur la mise en oeuvre des contrats de délégation du management, cette évaluation estime qu'en dépit de l'amélioration des rendements moyens annuels des cimenteries, comparativement à leurs performances antérieures à l'entrée en partenariat, cette opération n'a pas permis de mettre à niveau les outils de production des sociétés concernées et de les faire bénéficier du savoir-faire en management et de l'expertise en industrie du ciment des partenaires étrangers, dont certains de renommée internationale.

Cela est dû notamment, explique le document, «aux lacunes caractérisant l'élaboration des contrats de management, dont les clauses contractuelles n'ont pas

suffisamment définis les objectifs de performance du manager, les modalités d'évaluation des objectifs contractuels, les critères de désignation du directeur général et les conditions de sa révocation».

Cela, en plus de «l'absence d'une prise en charge adéquate de la question de la formation et du transfert du savoir-faire», déplore l'analyse qui ajoute, en outre, que «les plans d'investissement arrêtés pour la réalisation des objectifs de production, n'ont pas été respectés». Plus précisément, «les objectifs contractuels de production fixés dans les contrats de management de quatre cimenteries sur les cinq et l'objectif de mise à niveau de leurs outils de production n'ont pas été atteints, en dépit des opportunités qu'offrait, durant cette période, le marché national du ciment, et la rentabilité des cimenteries et de leur aisance financière», explique le rapport.

Ce constat s'explique notamment par les «insuffisances» du cadrage du partenariat par les contrats de management et à l'inobservation de certaines clauses contractuelles en particulier celles relatives à la mise en oeuvre des plans d'investissement arrêtés pour la réalisation des objectifs de production.

La Cour des comptes recommande ainsi de définir «avec rigueur» les clauses du contrat de management relatives aux objectifs de l'entreprise notamment en matière de part de marché, de rentabilité, d'efficacité et de qualification du personnel avec un système adéquat de rémunération du partenaire manager, et de veiller à inclure dans le contrat de partenariat/management la clause concernant le transfert du savoir-faire et de l'expérience technologique qui font la réputation du partenaire/manager.

PÉTROLE

Les cours du pétrole prennent de la hauteur

Les cours du pétrole ont pris de la hauteur mardi, catapultés par un accès de faiblesse du dollar ainsi que les prévisions de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui a fortement relevé ses anticipations de prix pour 2022.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, contrat le plus échangé à Londres, a bondi de 3,52% pour clôturer à 83,72 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février a pris 3,82% pour s'inscrire à 81,22 dollars. En séance, Brent et WTI sont montés à leur plus haut niveau depuis le 10 et le 16 novembre respectivement. L'ensemble des marchés financiers a été orienté par les propos du président de la Banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, lors de son audition de confirmation devant la commission des Affaires bancaires du Sénat.

S'il a indiqué que la Fed était prête à relever ses taux pour ralentir l'inflation, le ton de son intervention a été jugé moins radical que celui des minutes de la dernière réunion du comité de politique monétaire, publiées la semaine dernière.

Il n'en fallait pas plus



pour saper le dollar, qui est descendu au plus bas depuis quasiment deux mois face à l'euro. «Cela a déclenché des réactions sur d'autres classes d'actifs», a expliqué Matt Smith, responsable de l'analyse pétrole pour le fournisseur de données spécialisées dans les matières premières Kpler.

Le pétrole, comme la plupart des matières premières, étant libellé en dollars, un repli du billet vert peut entraîner le baril à la hausse. Les prix ont aussi été aiguillonnés par un rap-

port de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui a relevé de près de 5 dollars (4,90) son estimation de prix moyen du Brent (74,95 dollars) et du WTI (71,32) pour 2022 par rapport à sa dernière publication, début décembre. Les opérateurs «continuent à voir la situation dans son ensemble, avec un marché qui va être dirigé par la demande», laquelle continue de croître, n'ayant été affectée qu'à la marge par la vague du variant Omicron du coronavirus, a insisté Matt Smith.

Malgré la stabilisation au Kazakhstan et le rétablissement d'une partie des capacités perdues en Libye ces derniers jours, les pays parties à l'accord Opep+ restent sensiblement en-deçà du niveau de production auquel ils se sont engagés.

Le fait que les valeurs du secteur pétrolier soient très recherchées par les investisseurs à la Bourse témoigne «de la confiance dans le fait qu'on est sur un marché tendu», relève Matt Smith.

Mercredi, le marché scrutera le niveau des stocks américains de brut et d'essence, publié par l'EIA. Les analystes tablent sur une baisse de 1,85 million de barils, selon le consensus médian établi par l'agence Bloomberg. Il s'agirait de la septième baisses consécutives en autant de semaines. «Le WTI devrait tester les plus hauts de l'an dernier si les réserves continuent à diminuer», a avancé, dans une note, Edward Moya, analyste d'Oanda.

Le pétrole continue dans son ascension, en attendant les stocks américains

Les cours du pétrole continuaient de grimper mercredi, après avoir été propulsés par les prévisions publiées la veille par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), et en attendant ses chiffres hebdomadaires sur les stocks aux Etats-Unis. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour échéance en mars prenait vers midi 0,11% à 83,81 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février gagnait 0,26% à 81,43 dollars. L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a publié mardi ses perspectives énergétiques à court terme, faisant attein-

dre au Brent et au WTI leur plus haut niveau depuis le 10 et le 16 novembre respectivement. Dans ce document, elle a révisé à la hausse ses prévisions de demande de pétrole aux Etats-Unis en 2022 et s'attend désormais à ce qu'elle augmente de 840.000 barils par jour. «Les acteurs du marché pétrolier ont tiré leurs propres conclusions et ont acheté des contrats à terme sur le pétrole en prévision d'une demande de pétrole toujours robuste», notent les analystes. L'EIA a relevé de près de 5 dollars (4,90) son estimation de prix moyen du Brent (74,95 dollars) et du WTI (71,32) pour 2022 par rapport à sa

dernière publication, début décembre.

Le marché attend désormais le rapport hebdomadaire des stocks américains de brut et d'essence, publié par l'EIA. Les analystes tablent sur une baisse de 1,85 million de barils, selon le consensus médian établi par l'agence Bloomberg. Il s'agirait de la septième baisse consécutive en autant de semaines. La fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute (API), qui publie ses données la veille mais dont les chiffres sont jugés moins précis, a également rapporté mardi une légère baisse des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis.

AGRICULTURE

Les prix du blé en légère hausse

Les prix du blé et du maïs étaient en très légère hausse mardi à la mi-journée sur le marché européen, les opérateurs optant pour la prudence avant la publication des prévisions américaines de production et de stocks mondiaux.

Les variations des cours

des céréales restaient faibles, comme lors des journées précédentes, les marchés attendant la publication mercredi soir du rapport mensuel du ministère américain de l'Agriculture, qui devrait revoir à la hausse les productions de blé meunier de l'hémisphère sud. Les opé-

rateurs s'attendent à un resserrement de la politique monétaire et à une hausse des taux aux Etats-Unis dès mars prochain, relève Agritel. Vers 11H00 (10H00 GMT) sur Euronext, le prix du blé tendre gagnait 50 centimes d'euros à 276 euros la tonne sur l'échéance de mars et un euro

sur celle de mai à 274 euros la tonne, pour plus de 12.300 lots échangés.

Les prix du maïs étaient en hausse d'1,75 euro sur l'échéance de mars à 244,75 euros la tonne et de 75 centimes sur celle de juin à 246,5 euros la tonne, pour un peu moins de 250 lots échangés.

FAO-FINLANDE

La FAO et la Finlande signent un accord visant le renforcement des ressources forestières

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Finlande ont signé un accord visant à renforcer les capacités des pays en matière de gestion des données et des ressources forestières, notamment en Afrique, a-t-elle indiqué sur son site web.

Le projet multinationaux, d'un montant de 7 millions de dollars, sera mis en œuvre conjointement par deux équipes de la FAO à savoir l'équipe chargée de l'évaluation des ressources forestières mondiales et celle chargée du suivi national des forêts. D'une durée de quatre ans, il est doté d'une contri-

bution initiale de 2,3 millions de dollars apportée par la Finlande, précise la même source. Grâce à ce nouveau partenariat, la FAO et la Finlande feront équipe pour aider les pays à produire et à diffuser de meilleures informations, et ainsi contribuer à une meilleure prise de décision à différents niveaux. La Directrice générale adjointe de la FAO, Maria Helena Semedo a indiqué que cette collaboration avec la Finlande va permettre de renforcer les capacités de surveillance innovante et précise des forêts. «En mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes en Afrique, ce

projet apportera notre expertise et nos outils là où ils sont le plus nécessaires», a-t-elle ajouté.

«La Finlande a une tradition et une expertise séculaires de l'évaluation et du suivi des forêts. Nous sommes heureux de faire équipe avec la FAO et d'apporter notre savoir-faire», déclare de son côté le ministre finlandais de la coopération au développement et du commerce extérieur, M. Ville Skinnari Et d'ajouter: «il s'agit là d'une occasion de contribuer à l'arrêt et à l'inversion de la perte forestière et de la dégradation des terres d'ici à 2030».

ALLEMAGNE

Plus forte hausse des prix de gros depuis 1974

Les prix de gros en Allemagne ont grimpé en moyenne de 9,8% en 2021 sur un an, du jamais vu depuis le premier choc pétrolier en 1974, alors que nombre de matières premières et produits intermédiaires se font toujours rares, selon l'office fédéral des statistiques «Destatis».

Les variations de prix sur un an des produits pétroliers (+32,0%) ainsi que des minerais, métaux et demi-produits métalliques (+44,3%) ont eu «une influence déterminante» sur la statistique en 2021, écrit mercredi Destatis dans un communiqué. L'office met aussi en avant un effet de base dû aux niveaux de prix bas pour de nombreuses matières premières en 2020 en lien avec la crise de Covid-19. Cette forte hausse des prix des matières premières et des produits intermédiaires font que l'indice augmente de 16,1% sur le seul mois de décembre, un peu moins que novembre (+16,6%) qui marquait un pic annuel, illustrant une hausse continue depuis l'équilibre (0,0%) affiché en janvier 2021.

Sur le dernier mois de 2021, la hausse des prix des produits pétroliers atteint 50,6% et 56,9% concernant les minerais, métaux et Produits métalliques semi-finis.

Ces données interviennent alors que plus de huit entreprises sur dix dans l'industrie allemande souffraient en décembre de goulots d'étranglement et de problèmes d'approvisionnement, une proportion record d'après les dernières données publiées par l'institut de conjoncture IFO. L'inflation en Allemagne a elle atteint en décembre 5,3% sur un an, au plus haut niveau depuis juin 1992. Et face à une inflation qui pourrait persister à un niveau élevé plus longtemps que prévu par la Banque centrale européenne, le nouveau patron de la Bundesbank, Joachim Nagel, a prévenu mardi que la politique monétaire en zone euro devra «adapter le cours de sa politique monétaire» actuellement très expansif.

CHINE

L'indice des prix à la production en hausse de 10,3% en décembre

L'indice des prix à la production (IPP) de la Chine, qui mesure les coûts des biens à la sortie de l'usine, a augmenté de 10,3% sur un an en décembre, selon les données publiées mercredi par le Bureau d'Etat des statistiques (BES) citées par l'agence Chine nouvelle. Ce chiffre représente un ralentissement par rapport à la hausse de 12,9% en glissement annuel enregistrée en novembre. L'IPP de la Chine a augmenté de 8,1% sur un an en 2021, indiquent les données du BES. Selon Dong Lijuan, statisticienne principale du BES, le ralentissement de l'expansion de l'IPP le mois dernier est dû à la mise en œuvre des politiques pour assurer l'approvisionnement et stabiliser les prix de l'énergie et des matières premières, dont le pétrole brut et le charbon. La faible demande de matériaux de construction tels que le ciment et l'acier en hiver, ainsi que les baisses des cours mondiaux des matières premières, ont également contribué au ralentissement de la croissance de l'IPP, a ajouté Mme Dong. Plus précisément, les prix du traitement du charbon ont chuté de 15,4% en glissement mensuel en décembre, contre une baisse de 8,4% en novembre. Les prix de l'exploitation du pétrole ont reculé de 8,3% en décembre en base mensuelle. Cependant, les prix du gaz naturel liquéfié, de l'électricité et du chauffage ont augmenté le mois dernier. D'après les données publiées mercredi, l'indice des prix à la consommation de la Chine, principale mesure de l'inflation, a augmenté de 1,5% sur un an en décembre.

MARCHÉS

Le dollar hésite avant l'inflation américaine

Le dollar américain évoluait sans tendance forte face à l'euro mercredi, à quelques heures des données sur l'inflation en décembre qui devraient influencer la politique monétaire à venir de la Fed (Réserve fédérale américaine). Le dollar prenait vers midi quelque 0,04% à 1,1363 dollar pour un euro. Selon les analystes, «l'inflation reste le problème le plus important, et la hausse des prix aux Etats-Unis pourrait atteindre un plus haut en plusieurs années». La veille, le président de la Fed Jerome Powell a affirmé devant le Sénat américain que l'institut monétaire agirait «en conséquence» si l'inflation venait à persister au second semestre. A l'inverse, la Banque centrale européenne (BCE) a pour l'instant signalé qu'elle ne remonterait pas ses taux en 2022, tolérant l'inflation pour éviter d'étouffer l'économie. Une inflation élevée sans réponse adéquate de la politique monétaire rendrait la monnaie unique européenne bien moins attractive sur le marché des changes, rappellent des analystes. Pourtant, si l'euro évolue à un niveau près de 7% plus bas qu'il y a un an, la devise européenne reste proche de son plus haut face au dollar depuis novembre, et le billet vert peine à repartir de l'avant depuis quelques semaines.

SELON UN COMMUNIQUÉ DES SERVICES DE LA SÛRETÉ NATIONALE

295 individus impliqués dans 257 affaires de monopole des produits alimentaires sur le territoire national

Les services opérationnels de la police judiciaire ont traité, du 01 septembre 2021 au 07 janvier courant, 257 affaires liées à la spéculation et au monopole des produits alimentaires de large consommation sur tout le territoire national, dans lesquelles sont impliqués 295 individus, a indiqué mardi un communiqué des services de la sûreté nationale.

«Dans le cadre des efforts de lutte contre toutes formes de spéculation des marchandises, les services opérationnels de la police judiciaire ont traité, du 01 septembre 2021 au 07 janvier, 257 dossiers liés à la spéculation et au monopole des produits alimentaires de large consommation sur l'ensemble du territoire national, dans lesquelles sont impliquées 295 individus», précise la même source.

Ces opérations ont permis la saisie de «13.273,22 quintaux de denrées, et 40.667 litres d'huile de table», ajoute le communiqué. Affaire du groupe Metidji Une peine de 10 ans de prison requise contre Sellal et Reguieg Le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a requis mardi, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA et interdiction de candidature pendant 5 ans contre l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal et l'ancien chef de Protocole à la présidence de la République, Mokhtar Reguieg, poursuivis avec d'autres anciens ministres et responsables pour corruption dans l'affaire du groupe Metidji.

Une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA a été également requise contre le PDG du groupe Metidji, Mansour Metidji et son fils Hamza. Le procureur de la République a requis une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA contre les anciens ministres de l'Agriculture, Abdelkader Kadi et Abdelwahab Nouri ainsi que l'homme d'affaires Ali Hadad et l'ancien directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), Belabdi Mohamed. Une peine de 5 ans de prison ferme et une amende d'un million de DA ont été requises contre l'ancien ministre de l'Agriculture, Abdelkader Bouazgui, l'ancien directeur de cabinet du Premier ministre, Mustapha Abdelkrim Rahiel, l'ancien chef de cabinet du Premier ministre, Amrani Hafnaoui, l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh et les anciens ministres des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai et Abdelghani Zaalane.

Une peine de trois ans de prison ferme a été requise contre l'ancien directeur de la coopérative des légumes secs de la wilaya de Sidi Bel Abbès, Amara Noureddine. Pour les personnes morales, le procureur de la République a requis une amende de 32 millions de DA contre les sociétés du groupe Metidji et une amende de 20 millions de DA contre le reste des sociétés poursuivies avec confiscation de tous les biens saisis et déclaration de l'annulation de toutes les décisions de concession et les actes d'octroi.

Les accusés sont poursuivis pour octroi d'indus avantages, financement occulte de la campagne électorale, abus de fonctions et dilapidation de deniers publics. Le procès qui s'est ouvert lundi se poursuit avec les plaidoiries du collectif de défense des accusés.

BLIDA

28 blessés dans un carambolage au niveau de l'autoroute Est-ouest

Vingt-huit (28) personnes ont été blessées, dont deux dans un état grave, dans un accident de la route survenu dans la nuit de lundi à mardi au niveau de l'autoroute Est-ouest dans le tronçon reliant Chiffa et Mozaïa à l'ouest de Blida, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à un carambolage entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule de transport de personnel, un camion et un semi-remorque, précise la même source.

Neuf unités de la Protection civile sont intervenues pour secourir les blessés qui ont été évacués au Centre hospitalier-universitaire Frantz Fanon pour recevoir les soins nécessaires.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident, a ajouté la même source.

EXTRANET DE LA WILAYA D'ALGER

Journée de sensibilisation aux dangers du dépôt anarchique des déchets

Une Journée de sensibilisation aux dangers du dépôt anarchique des déchets et à l'importance du tri et du recyclage a été organisée, mardi, par l'Etablissement de nettoyage, de la collecte et du transport des déchets ménager «Extranet» de la wilaya d'Alger, indique un communiqué d'Extranet.

L'Etablissement tend à travers l'organisation de cette rencontre, tenue au centre culturel de Zeralda à ancrer la culture de participation à la lutte contre la pollution de l'environnement.

A cette occasion, une exposition a été organisée sur les différents types de déchets ménagers récupérés et les moyens de les valoriser pour contribuer à la protection de l'environnement.

La rencontre était une occasion pour attirer l'attention des participants sur les quantités importantes de papiers collectées par l'Etablissement et lancer un appel à la rationalisation de



l'utilisation de cet aliment pour lutter contre le phénomène de gaspillage.

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une série de

rencontres de sensibilisation organisées par Extranet pour sensibiliser les citoyens et les jeunes en particulier à l'importance

d'adopter des comportements environnementaux positifs et de prendre conscience de la gravité de la dégradation de l'environnement.

Les rencontres de sensibilisation sont destinées à l'ensemble des citoyens, à travers 31 communes et s'inscrivent dans le cadre de l'intervention de l'Etablissement sur le terrain, l'équipe chargée des opérations de sensibilisation de proximité veillant à la diffusion de messages de sensibilisation environnementale au niveau des quartiers, des établissements éducatifs, ainsi que des espaces culturels et de loisirs.

IN-GUEZZAM

Saisie de 34.000 bidons d'huile de table de contrebande

Une quantité de 34.000 bidons (5 litres) d'huile de table, destinée à l'exportation frauduleuse, a été saisie et six personnes ont été arrêtées dans la commune frontalière d'In-Guezzam, par les services de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris mardi auprès du parquet général de Tamanrasset.

Cette quantité d'huile a été saisie suite à des informations faisant état de cinq (5) camions chargés d'huile, s'apprêtant à quitter le territoire national, a précisé le Procureur général de la Cour de Tamanrasset, Hamid

Aksoum. Selon les aveux des mis en cause dans cette affaire, la marchandise a été acheminée d'une ville de l'Ouest du pays pour être exportée frauduleusement, en dépit de la tension sur l'huile de table que connaissent différentes régions du pays, a ajouté le Procureur général Aksoum.

Les mis en cause sont poursuivis pour spéculation illicite, tout comme l'entreprise qui tentait d'exporter cette marchandise, a fait savoir la source judiciaire en signalant que l'enquête se poursuit concernant cette affaire.

ELECTRICITÉ - GAZ

La Direction de distribution de Sidi Abdellah organise des campagnes de sensibilisation au profit des centres d'alphabétisation

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdellah (Alger), organise une campagne de sensibilisation au profit des centres d'alphabétisation situés dans les circonscriptions administratives relevant de son territoire de compétence, dans le but d'assurer une utilisation sûre et rationnelle de l'électricité et du gaz, a indiqué mardi un communiqué de la Direction. Cette campagne, lancée à

l'occasion de la Journée arabe de l'alphabétisation (8 janvier), sera lancée au niveau des centres d'alphabétisation de Satoueli, Zéralda et Souidania, en coordination avec les associations actives sur le terrain, explique le communiqué. Cette campagne cible la catégorie des mères qui ont adhéré au Centre d'alphabétisation pour l'apprentissage, selon cette Direction locale relevant de la Société de distribution d'électricité et

de gaz (SADEG). Dans ce contexte, le communiqué a souligné l'importance des centres d'alphabétisation pour fournir les informations et les conseils relatifs à l'utilisation sûre et rationnelle d'huile et de l'électricité.

Les cours sont supervisées par une équipe spécialisée de la Direction, avec la distribution de dépliants, brochures et bandes dessinées afin de simplifier l'opération de sensibilisation.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Fin de l'audition de tous les accusés dans l'affaire du Groupe Metidji

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a fini, lundi soir, lors de la 1^{re} séance du procès de l'affaire du Groupe Metidji, d'auditionner tous les accusés, dont l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, son ancien directeur de cabinet, Mustapha Abdelkrim Rahiel, d'anciens ministres des secteurs de l'Agriculture et des Transports et l'ancien chef de protocole à la présidence de la République, Mokhtar Reguieg.

Auditionné par le tribunal, Sellal a nié toutes les charges retenues contre lui. Il a reconnu, cependant, avoir donné instruction au ministère de l'Agriculture pour «la réduction» de la quantité de blé importé dans l'objectif de

garantir l'approvisionnement de toutes les minoteries en arret.

De son côté, l'ancien ministre de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri, a déclaré qu'il avait «contacté le Premier ministre afin de mettre fin à l'accréditation de nouvelles entreprises activant dans le domaine de l'industrie des produits céréaliers, niant, à son tour, toute instruction émise pour l'augmentation des quotas de certaines minoteries. Il a reconnu, en outre, avoir reçu un appel téléphonique de l'ancien chef de protocole à la Présidence qui voulait «se renseigner sur l'affaire du Groupe Metidji uniquement».

De leur côté, les anciens ministres de l'Agriculture, Abdelkader Bouazghi et

Abdelkader Kadi, ont nié toutes les charges retenues contre eux. Après avoir été auditionné, l'ancien chef de protocole à la Présidence, Mokhtar Reguieg a nié «toute intervention au profit du Groupe Metidji», tandis que l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai, a déclaré qu'il n'avait «octroyé aucun avantage indu concernant l'exploitation des ports au profit du Groupe Metidji».

L'ancien ministre du même secteur, Abdelghani Zaalane, a nié, quant à lui, toutes les charges retenues contre lui, de même que l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Pour sa part, le patron du Groupe Metidji, Mansour Metidji a reconnu avoir soumis des plaintes au Premier

ministère concernant son quota de blé subventionné, affirmant n'avoir reçu «aucun indu avantage».

L'homme d'affaires, Ali Haddad, incarcéré dans la prison de Tazoult (Batna), a été auditionné dans l'affaire du financement occulte de la campagne électorale de l'ancien président de la République. Les principaux chefs d'accusation retenus contre ces accusés sont notamment l'octroi d'indus avant ages, financement occulte de la campagne électorale, abus de fonctions et dilapidation de deniers publics.

Ce procès se poursuit mardi avec les plaidoiries du procureur de la République et de la défense des accusés.

CANADA Un froid polaire frappe l'est du pays

Des températures glaciales se sont abattues sur l'est du Canada et notamment le Québec, où un record de consommation d'électricité a été enregistré mardi.

A Montréal, le mercure est descendu mardi matin jusqu'à -24,9 degrés, vidant les rues et les parcs habituellement très fréquentés par les sportifs par tous les temps.

Des alertes de températures extrêmes ont été émises par Environnement Canada pour plusieurs secteurs de l'est du pays - au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador.

«Ce n'est pas exceptionnel mais ce n'est pas très fréquent d'avoir aussi froid que ça», a expliqué à la presse Simon Legault, météorologue pour Environnement



Canada, selon qui les Québécois «ne sont plus habitués vraiment au froid». Dans le quartier du Vieux-Port de Montréal, à deux pas du centre-ville, quartier habituellement touristique mais frappé par les nouvelles mesures sanitaires dues au Covid-19, rares sont les badauds à braver le froid.

Port de Montréal, à deux pas du centre-ville, quartier habituellement touristique mais frappé par les nouvelles mesures sanitaires dues au Covid-19, rares sont les badauds à braver le froid. Vers 8H00 mardi, les Québécois ont consommé 39.900 mégawatts, un record absolu. Le précédent datait du 22 janvier 2014, où une consommation de 39.031 mégawatts avait été enregistrée. «C'est le moment dans toute l'histoire d'Hydro-Québec où la consommation a été la plus élevée», a déclaré Cendrix Bouchard, porte-parole de la société d'état québécoise cité par l'AFP.

TAÏWAN L'épave d'un avion de chasse abîmé en mer, localisée



Les sauveteurs taïwanais ont localisé mercredi l'épave d'un avion de chasse F-16V qui s'est abîmé en mer la veille, a annoncé le centre national de secours.

Une nuit de recherches impliquant plusieurs hélicoptères, des navires des garde-côtes et plus de 60 hauts-responsables, n'a pas permis de retrouver le pilote et seuls des restes du fuselage ont été localisés, ont expliqué les sauveteurs, cités par des médias.

L'avion a disparu de deux écrans radars mardi près d'une demi-heure après son décollage de sa base dans le sud-ouest de l'île pour un vol d'entraînement de routine.

L'armée de l'air a expliqué que l'appareil a piqué vers la mer et qu'elle n'avait pas pu déterminer si le pilote de 28 ans s'était éjecté du cockpit.

AFRIQUE DU SUD 16 personnes brûlées vives dans un minibus-taxi

Seize personnes ont été brûlées vives dans un minibus-taxi après une collision avec un autre véhicule sur une route de la province du Limpopo, dans le nord-est de l'Afrique du Sud, ont rapporté, mercredi, des médias locaux, citant les autorités locales.

«Le bus a pris feu, 16 occupants du minibus-taxi, pris au piège, ont été brûlés vifs.

Le conducteur du SUV a également été tué sur le coup» menant le bilan à 17 morts au total dans cet accident survenu

mardi, a déclaré aux médias le porte-parole du département régional des Transports, Mike Maringa.

Huit personnes ont été blessées. Selon les premières constatations, «le conducteur du SUV a perdu le contrôle de son véhicule après l'éclatement d'un pneu et il est entré en collision frontale avec un bus de 22 places», a ajouté le porte-parole.

Souvent pleins à ras-bord, les minibus-taxis sont largement utilisés comme moyens de transport en commun par les

Sud-Africains. L'état des véhicules et la conduite des chauffeurs sont souvent mis en cause dans l'insécurité sur les routes.

Bien qu'elle dispose d'un des réseaux routiers les plus développés du continent, l'Afrique du Sud est un de ses plus mauvais élèves en matière de sécurité routière.

Près de 1.500 personnes ont été tuées sur les routes pendant les vacances de Noël, qui correspondent aux vacances d'été dans ce pays d'Afrique australe, selon le ministère des Transports.

CENTRAFRIQUE 396 incidents affectant les humanitaires en 2021

Le Bureau des Nations-Unies de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a enregistré 396 incidents affectant les travailleurs humanitaires en République centrafricaine (RCA) en 2021, a indiqué l'ONU dans son dernier rapport.

«396 incidents ont été comptabilisés en 2021» sur les travailleurs humanitaires en

Centrafrique, «contre 424 en 2020», a indiqué, lundi, l'OCHA. Selon l'ONU, «cette baisse de 6,6 % est, en grande partie, due à la mobilité et l'accès plus restreints des humanitaires dans le centre et l'ouest du pays en raison des confrontations armées ou attaques contre des convois civils et menaces d'engins explosifs respectivement».

Les meurtres, hostilités, vols, braquages, pillages, menaces et agressions représentent presque la moitié des incidents (45,3%). Les interférences et restrictions représentant les autres 35,7% des incidents. Selon le bureau onusien, les sous-préfectures de Bossangoa, Bangui et Kaga-Bandoro, ont été les plus touchées par ces vio-

lences. L'OCHA a noté que les civils sont les premières victimes des tensions et des violences dans plusieurs régions de la Centrafrique.

Mais le pays est également l'un des contextes les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires : plus d'un incident par jour affectant les humanitaires a été enregistré au cours de l'année 2021.

BRÉSIL Dix morts dans des inondations dans le sud-est du pays

Dix personnes sont mortes dimanche et lundi dans des inondations consécutives à des pluies torrentielles dans l'Etat déjà sinistré du Minas Gerais, dans le sud-est du Brésil, ont annoncé mardi les autorités locales.

Celles-ci ont averti du risque de nouvelles inondations meurtrières dans cet Etat déjà endeuillé samedi par l'effondrement spectaculaire d'un pan de falaise qui avait fait perdre la vie à dix personnes se trouvant à bord d'un bateau dans un lac touristique en contrebas.

Les dix dernières personnes à avoir péri sont mortes dans des inondations ou des glissements de terrain, a précisé la Coordination de la défense civile du Minas Gerais. Parmi elles, cinq membres d'une même famille -- dont deux enfants de trois et six ans -- ont été tués lorsque leur voiture a été recouverte par une coulée de boue lors d'un glissement de terrain dans la ville de Brumadinho.

Depuis l'arrivée des pluies,

début octobre, 19 personnes sont mortes dans cet Etat en raison des inondations, tandis que plus de 17.200 autres ont dû quitter leur habitation.

Le vice-gouverneur Paulo Brant a déploré, d'ans une vidéo postée sur Instagram, «la quantité de précipitations, surtout en un laps de temps court», ainsi que «les erreurs du passé en matière d'expansion désordonnée des villes» et le manque d'action face à «la sédimentation et la pollution des rivières».

Quelque 145 des 853 municipalités du Minas Gerais ont ainsi dû déclarer l'état d'urgence.

A Juatuba, une localité de 26.000 habitants située à 50 km de la capitale de l'Etat, Belo Horizonte, la pluie a inondé la maison de Daniel Valeriano, lundi matin.

«L'eau m'est montée jusqu'à la ceinture, on a tout perdu», a-t-il dit à l'AFP.

«Mes enfants et ma femme sont sortis de la maison en barque».

Les experts attribuent les

pluies torrentielles à la Zone de Convergence de l'Atlantique sud (ZCAS), qui se produit lors de l'été austral avec la rencontre d'un couloir d'humidité venu d'Amazonie et des masses d'air froid pro-

venant du Sud.

Le Brésil a été sinistré et endeuillé ces deux derniers mois par de graves inondations, en particulier l'Etat de Bahia, dans le nord-est, fin décembre.

USA Des chirurgiens américains ont greffé avec succès le coeur d'un porc sur un humain

Des chirurgiens américains ont réussi à greffer sur un patient un coeur issu d'un porc génétiquement modifié, une première mondiale, a annoncé lundi l'école de médecine de l'université du Maryland.

L'opération a été menée vendredi et a permis de montrer pour la première fois qu'un coeur d'animal pouvait continuer à fonctionner à l'intérieur d'un humain sans rejet immédiat, a expliqué l'institution dans un communiqué. David Bennett, 57 ans, qui a reçu le coeur porcine, avait été déclaré inéligible à recevoir une greffe humaine. Il est désormais étroitement suivi par les médecins pour s'assurer que le nouvel organe fonctionne correctement.

«C'était soit la mort, soit cette greffe. Je veux vivre. Je sais que c'est assez hasardeux, mais c'était ma dernière option», a déclaré ce résident du Maryland un jour avant son opération, selon l'école de médecine.

«J'ai hâte de pouvoir sortir de mon lit une fois que je serai rétabli», a poursuivi M. Bennett, qui a passé les derniers mois alité et branché à une machine qui le mainte-

nait en vie. L'Agence américaine des médicaments (FDA) a donné son feu vert à l'opération le soir du réveil du Nouvel An. «C'est une avancée chirurgicale majeure et qui nous rapproche encore un peu plus d'une solution à la pénurie d'organes», a commenté Bartley Griffith, qui a réalisé la transplantation.

Le porc dont provient le coeur a été génétiquement modifié pour ne plus produire un type de sucre présent normalement sur toutes les cellules des porcs et qui provoque un rejet immédiat de l'organe.

Cette modification génétique a été effectuée par l'entreprise Revivicor qui avait aussi fourni un rein de porc que des chirurgiens avait connecté avec succès aux vaisseaux sanguins d'un patient en état de mort cérébrale à New York en octobre. Près de 110.000 Américains sont actuellement sur liste d'attente pour une greffe d'organe et plus de 6.000 personnes qui auraient besoin d'une greffe meurent chaque année dans le pays.

COVID-19

La communauté éducative plus que jamais appelée à se faire vacciner

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé mardi depuis Djelfa que «la communauté éducative est plus que jamais appelée à se faire vacciner dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19».

Au deuxième jour de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa, M. Belabed a précisé que «la réponse à la campagne de vaccination dans sa troisième phase est d'une grande importance, et que la réticence à aller se faire vacciner n'a aucune justification par rapport aux grands efforts déployés par les pouvoirs publics pour faire face à la pandémie et à ses évolutions, d'autant que l'Algérie figure également en première ligne des pays arabes et africains qui ont produit le vaccin localement».

Le ministre a en outre souligné que «les campagnes de vaccination dans le secteur, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, et dont le taux national est de près de 33 %, nécessitent un élan important de la part des personnels du secteur qui doivent faire montre d'un sens pédagogique et civique afin d'aller vers la vaccination qui reste le meilleur moyen pour renforcer les mesures de prévention».

«Cette question sanitaire liée à la situation épidémiologique et à ses évolutions, exprime le devoir national sécuritaire et sanitaire dont tout un chacun doit se rendre compte et se tenir à l'écart des rumeurs», a-t-il ajouté, rappelant que «l'Algérie compte 11 millions d'élèves scolarisés dans 30.000 établissements scolaires, ce qui requiert l'intensification des efforts pour faire face à la pandémie avec un sens éducatif et civique».

La visite était une occasion pour M. Belabed de s'enquérir du déroulement de la campagne de vaccination organisée au niveau de l'établissement relevant du Comité des œuvres sociales des personnels de l'éducation nationale du chef-lieu de wilaya, où il a salué les efforts consentis dans ce cadre, se félicitant à ce propos de la contribution de l'ensemble de ces personnels à la réussite de la saison scolaire qui se déroule de façon normale.

Dans le cadre de cette visite, le ministre a inauguré un nouveau lycée au pôle urbain «Berrebib» au chef-lieu de la wilaya baptisé du nom du moudjahid «Ouanougui Maamar».

L'établissement dont la réalisation avait coûté plus de 336 millions DA, est d'une capacité de 1.000 places pédagogiques.

Le ministre s'est enquis ensuite de l'avancement des travaux de réalisation de trois (3) classes et d'une cantine scolaire d'une capacité de 200 repas, outre l'installation du chauffage central au niveau de l'école primaire «Taïbi El Ghrbi» au village «Chikh Naas».

Au chef-lieu de la wilaya, le ministre s'est rendu à un chantier pour la réalisation d'un lycée mathématique dont les travaux sont aux dernières retouches.

Une enveloppe de plus de 500 millions DA a été allouée à ce projet.

Le ministre a affirmé à cette occasion que cet établissement sera équipé et entrera en service la prochaine saison.

A la commune de Dar Chyouchk (40 km à l'est de Djelfa), M. Belabed a inspecté le projet de réalisation d'un lycée où les travaux ont atteint les 65% qui devrait, d'après lui, être réceptionné avant la prochaine rentrée scolaire. A Ain El Ibel (30 km au sud de la wilaya), le ministre a effectué une visite à une école primaire qui a connu plusieurs travaux de maintenance, de raccordement en énergie solaire et d'équipement en une citerne à gaz propane.

Dans le même cadre, M. Belabed a inauguré une nouvelle école primaire baptisée au nom du moudjahid «Madni Mohamed» à la commune Tadimt (50 km au sud) et visité une exposition des élèves sur l'identité nationale et les traditions de la région.

A la fin de sa visite, le ministre de l'Éducation a présidé une cérémonie au théâtre régionale «Ahmed Benbouzid» qui a vu la présentation de plusieurs activités culturelles exécutées par des enfants.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19
610 nouveaux cas, 367 guérisons et 9 décès

Six cent-dix (610) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 367 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 223.806, celui des décès 6372 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 153469. Par ailleurs, 41 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 17 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 18 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 13 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

RENCONTRE

Le ministre de la Santé prêt à prendre en charge les personnes aux besoins spécifiques

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, s'est dit prêt à prendre en charge les personnes handicapées, précisant qu'une feuille de route a été élaborée en faveur de cette catégorie aux besoins spécifiques, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Lors d'une audience accordée, lundi, à la présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Atika Mameri, M. Benbouzid a fait savoir que son secteur «a mis en place une feuille de route qui prévoit un programme global pour la prise en charge de cette catégorie», précise la même source.

Le ministre s'est dit égale-



ment disposé à «écouter toutes les préoccupations et les suggestions visant à améliorer les conditions sanitaires des personnes handicapées», note le communiqué. Le premier responsable du secteur a fait savoir que cette rencontre «constitue une opportunité pour mettre en lumière l'im-

portance du dialogue responsable avec les partenaires sociaux et la société civile à tous les niveaux, et ce, dans le cadre du renforcement et l'amélioration de la prise en charge de la santé publique».

Pour sa part, Mme Mameri a souligné la place importante de cette frange de la société et ses aspirations pour une meilleure prise en charge, suggérant la création de structures sanitaires spécialisées dans la prise en charge de cette catégorie.

Le ministre de la Santé avait tenu, en 2021, plusieurs rencontres avec les représentants des syndicats et de la société civile relevant du secteur, a conclu le communiqué.

COVID-19

Rebond des contaminations dans plusieurs établissements hospitaliers de la capitale ces derniers jours

Plusieurs établissements hospitaliers de la capitale enregistrent ces derniers jours une hausse des contaminations au Covid-19, ont affirmé des chefs de service auxdits établissements.

Dans ce cadre, le chef de service covid-19 au Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) Mustapha Pacha, Pr Kamel Hayel a indiqué dans une déclaration à l'APS que le service qui accueillait en décembre dernier de 8 à 9 cas par jour, accueille désormais une moyenne quotidienne de 17 à 20 cas, soit le double, mettant en garde contre la situation pandémique prévalant ces derniers jours.

Il a fait savoir que pour la plupart des cas admis à son unité de soins, il s'agissait de familles contaminées par des enfants scolarisés, qualifiant ces cas de «potentiellement graves», en ce sens que ces personnes recourent souvent à l'automédication et refusent de se rendre aux établissements hospitaliers. Aussi, 85 à 90 % des cas hospitalisés ne sont pas vaccinés, 10 % seulement ont reçu les deux doses de vaccin, a-t-il précisé.

Même situation au CHU Issad Hassani de Beni Messous (Alger) qui enregistre selon son chef de service de médecine du travail et des activités médicales et paramédicales, Pr Cherifa Idder un total de 136 patients et la saturation du service de réanimation, prévoyant l'aménagement d'autres

services pour faire face à la pandémie.

Selon la même responsable, le CHU Issa Hassani a mobilisé neuf services pour la prise en charge des cas Covid-19, dont des services pédiatrie où 5 cas sont hospitalisés, le service gynécologie et des services cardiologie.

Selon Pr Idder, les cas admis bien que soumis à une longue hospitalisation ne nécessitent pas une oxygénothérapie, relevant une baisse des décès par rapport à la troisième vague.

Elle a également regretté l'enregistrement de plusieurs contaminations parmi le personnel médical, ce qui pourrait entraver le bon fonctionnement des services.

Même son de cloche chez le directeur général de l'établissement public hospitalier (EPH) de Zéralda, Moussa Zeghdoudi qui a fait état d'un taux d'occupation des lits de 91% (53 lits sur 60) et une saturation (100%) du service réanimation, prévoyant une hausse des chiffres les jours à venir notamment avec la réticence des citoyens à se faire vacciner.

Pour sa part, le chef du service de réanimation à l'établissement hospitalier, Nafissa Hammoud (Ex-Parnet), Ayech Achour Toufik, a également évoqué une augmentation du nombre des cas dans le service d'examen médical du Covid-19, passant de 10 et 15 cas

durant le mois de décembre dernier à une moyenne de 48 à 50 cas durant les ces derniers jours, faisant état de la saturation du service de réanimation tout en prévoyant l'extension du service en vue de répondre à la demande.

Il a évoqué, en outre, la longue durée de séjour des cas à l'hôpital, qui oscille entre 20 et 35 jours, relevant que cela «prive» d'autres patients, notamment ceux en situation difficile, de bénéficier d'un lit au niveau de l'établissement.

Les différents établissements de production d'oxygène sont réquisitionnés, à partir de lundi, pour assurer l'approvisionnement continu de l'ensemble des établissements hospitaliers en oxygène médical, en riposte à la résurgence de la pandémie COVID-19, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie Pharmaceutique, a indiqué lundi le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, lors d'une réunion avec les producteurs d'oxygène.

Le bilan de cas enregistrés qui ne dépassait pas une moyenne de 100 cas quotidiens les derniers mois a presque doublé cinq fois en Algérie, atteignant, mardi, 557 nouveaux cas du Coronavirus (Covid-19) et 14 décès, tandis que 387 patients se sont rétablis.

NÂAMA

Dotation de l'hôpital de Mécheria d'un générateur d'oxygène

Un générateur d'oxygène a été mis en service lundi à l'établissement public hospitalier (EPH) «frères Chenafa» de Mécheria (wilaya de Nâama), a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et la population (DSP).

Cet appareil, acquis sur budget de wilaya pour un montant de 17 millions DA, vient renforcer les moyens des hôpi-

taux de la wilaya et assurer une réserve considérable en oxygène médical nécessaire dans la prise en charge des personnes atteintes de la Covid-19, a-t-on indiqué.

L'oxygène médical disponible compte un volume de près de 19.000 litres dans les quatre hôpitaux de la wilaya situés dans les communes de Nâama, Mécheria et Ain Sefra, de

même que les concentrateurs d'oxygène en «nombre considérable», ce qui met les établissements de santé de la wilaya dans une «position confortable», a-t-on souligné.

Par ailleurs, les services de la DSP ont insisté sur l'importance de la vaccination et du respect des mesures préventives pour faire face au Coronavirus, appelant les

citoyens à se faire vacciner afin d'atteindre une immunité collective. Le taux de vaccination contre Covid-19 a atteint, jusqu'à présent, 27% dans la wilaya de Nâama pour ce qui concerne la première dose et 23% pour la deuxième dose, alors que le taux de réception de la troisième dose demeure «très faible», a-t-on fait savoir.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

OMS

Combattre la pandémie à coups de doses de rappel n'est pas une stratégie viable

Combattre la pandémie de Covid-19 à coups de doses de rappel des vaccins actuels n'est pas une stratégie viable, ont prévenu mardi des experts de l'Organisation mondiale de la santé, réclamant aussi des vaccins qui préviennent mieux la transmission.

«Une stratégie de vaccination basée sur des rappels répétés» des premiers vaccins «a peu de chances d'être appropriée ou viable», indique dans un communiqué ce groupe d'experts en charge de superviser les vaccins contre le coronavirus.

Aussi, ces spécialistes considèrent «que des vaccins contre le Covid-19 ayant un impact élevé en matière de transmission et de prévention de l'infection, en plus de prévenir les formes graves de la maladie et la mort, sont nécessaires et doivent être développés».

«En attendant que de tels vaccins soient disponibles, et au fur et à mesure de l'évolution du virus SRAS-CoV-2, il faudra peut-être mettre à jour la composition des vaccins anti-Covid actuels, afin de s'assurer qu'ils continuent de



fournir les niveaux de protection recommandés par l'OMS contre l'infection et la maladie» causée par les variants, y compris Omicron, estime le groupe d'experts.

Un peu plus de six semaines après son identification en

Afrique du Sud, les données de plusieurs pays convergent sur deux points: Omicron - qui entre dans la catégorie des variants préoccupants de l'OMS - se transmet beaucoup plus rapidement que le variant auparavant dominant, Delta, et

semble entraîner globalement des formes moins graves de la maladie.

Point important: on ne sait pas si cette gravité apparemment moindre vient des caractéristiques intrinsèques du variant, ou si c'est lié au fait qu'il frappe des populations déjà partiellement immunisées, par le vaccin ou une précédente infection. Reste qu'Omicron progresse de façon fulgurante dans de nombreux pays et les cas doublent tous les deux ou trois jours, du jamais vu avec les variants précédents. Les mutations d'Omicron semblent lui permettre de réduire l'immunité par anticorps contre le virus. Conséquence: il peut probablement contaminer un nombre important de vaccinés, et réinfecter des personnes précédemment atteintes par le virus.

AFRIQUE DE L'EST

Les citoyens d'Afrique de l'Est appelés à se faire vacciner en grand nombre contre la COVID-19

La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a appelé mardi les citoyens d'Afrique de l'Est à se présenter en grand nombre pour se faire vacciner contre la COVID-19, dans le cadre des efforts collectifs pour endiguer la propagation du virus dans la région.

Peter Mathuki, secrétaire général de la CAE, a également encouragé ceux qui ont déjà été vaccinés à se présenter pour recevoir une piqûre de rappel afin de maintenir l'efficacité de leur protection contre le nouveau coronavirus.

Dans un communiqué, M. Mathuki a observé que la résistance à la vaccination sapait les efforts pour relancer l'économie régionale après les ravages provoqués par la pandémie.

La tendance globale est que les certificats de vaccination seront bientôt obligatoires pour voyager ou pour participer à des rassemblements et conférences, a-t-il également indiqué.

M. Mathuki a salué les pays membres de la CAE pour leurs efforts continus afin d'intégrer leurs systèmes nationaux au système EACPass, un système numérique qui doit être utilisé pour suivre les résultats de dépistage négatifs de la COVID-19 et les certificats de vaccination, facilitant ainsi les voyages et les échanges commerciaux transfrontaliers dans la région.

«L'un des plus gigantesques défis de notre temps est la manière dont nous pourrions gérer notre région dans le contexte de la pandémie mondiale actuelle.

C'est une tâche colossale de réunir tout le monde pour répondre aux défis liés à la COVID-19», a-t-il dit.

«Je recommande que nous unissions nos forces, même si la situation s'aggrave avec l'apparition du variant Omicron», a ajouté M.

Mathuki.

Les pays membres de la CAE comprennent le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud, et la Tanzanie.

Son siège se trouve à Arusha, en Tanzanie.

ETATS UNIS

Davantage de tests pour éviter de fermer les écoles

Les Etats-Unis vont accroître de 10 millions le nombre de tests de dépistage du Covid-19 à destination des écoles afin de pouvoir les garder ouvertes alors que la vague de contaminations menace de rendre inélectable un retour au télétravail, a annoncé la Maison Blanche.

«Ces tests supplémentaires vont aider à garder les écoles ouvertes», a déclaré la Maison Blanche dans un communiqué, relayé par des médias.

«Nous savons comment faire en sorte que les écoliers et le personnel soient en sécurité grâce à la vaccination, les rappels, le port du masque en intérieur, la distanciation sociale, la ventilation et la mise en place des tests de dépistage».

Environ 4% des écoles des Etats-Unis ont dû déjà fermer en raison de la vague de contaminations.

Malgré un nombre d'hospitalisations record, les Etats-Unis pourraient être «au seuil» d'une période de transition, après laquelle il deviendra possible de «vivre avec» le virus, a estimé mardi le conseiller de la Maison Blanche sur la crise sanitaire, Dr Anthony Fauci.

Les Etats-Unis ont dépassé leur record du nombre de personnes hospitalisées atteintes du Covid-19, avec près de 146.000 patients infectés occupant un lit d'hôpital à travers le pays.

Parmi eux, près de 24.000 se trouvaient en soins intensifs, selon les don-

nées du ministère de la Santé américain mardi. Le précédent record s'établissait à un peu plus de 142.000 personnes hospitalisées le 14 janvier 2021, il y a un an.

Les Etats-Unis sont confrontés à une flambée de l'épidémie liée à ce variant, devenu en quelques semaines largement majoritaire.

Le pays enregistre des nombres record de contaminations depuis fin décembre.

Environ 18.500 personnes atteintes du Covid-19 sont admises à l'hôpital chaque jour en moyenne, là aussi un plus haut, selon les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC).

UE

Omicron va faire sortir le Covid-19 de la phase pandémique

Bien que la maladie soit toujours en phase pandémique, la propagation du variant Omicron va transformer le Covid-19 en une maladie endémique avec laquelle l'humanité peut apprendre à vivre, a déclaré mardi le régulateur européen.

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a également exprimé des doutes quant à l'administration d'un quatrième vaccin à la population, affirmant que l'injection de doses répétées n'était pas une stratégie «durable».

«Personne ne sait exactement quand nous serons au bout du tunnel mais nous y arriverons», a déclaré Marco Cavaleri, chef de la stratégie vaccinale de l'EMA, basée à Amsterdam.

«Avec l'augmentation de l'immunité dans la population - et avec Omicron, il y aura beaucoup d'immunité naturelle en plus de la vaccination - nous avancerons rapidement vers un scénario qui sera plus proche de l'endémicité», a ajouté M. Cavaleri lors d'une conférence de presse. Mais, a-t-il souligné, «nous ne devons pas oublier que nous sommes toujours dans une pandémie».

La branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé a aussi relevé qu'il était actuellement impossible de qualifier le virus d'endémique, comme l'est la grippe.

«Nous avons toujours un virus qui évolue assez rapidement et qui pose de nou-

veaux défis. Nous n'en sommes donc certainement pas au point de pouvoir le qualifier d'endémique», a affirmé la responsable des situations d'urgence à l'OMS Europe, Catherine Smallwood.

Plus de la moitié des Européens pourraient être touchés par le variant Omicron d'ici à deux mois au vu du «raz-de-marée» actuel, selon l'OMS Europe. Cette dernière a également prévenu que combattre la pandémie de Covid-19 à coups de doses de rappel des vaccins actuels n'était pas une stratégie viable, un avis partagé par l'EMA.

«Si nous avons une stratégie dans laquelle nous donnons des rappels tous les quatre mois, nous finirons par avoir

potentiellement des problèmes de réponse immunitaire», a déclaré M. Cavaleri. «Et deuxièmement, il y a bien sûr le risque de lassitude de la population avec l'administration continue de doses de rappels», a-t-il ajouté.

Les pays devraient plutôt commencer à penser à espacer les rappels à des intervalles plus longs et à les administrer au début de l'hiver, comme le vaccin contre la grippe, a-t-il souligné.

Bien qu'Omicron semble plus contagieux que d'autres variants, des études ont montré un risque plus faible d'être hospitalisé après une infection par ce variant - estimé entre un tiers et la moitié du risque avec le variant Delta, selon l'EMA.

La partie continentale de la Chine signale 166 nouveaux cas transmis localement

La partie continentale de la Chine a signalé mardi 166 nouveaux cas de COVID-19 transmis localement, a indiqué mercredi la Commission nationale de la santé dans son rapport quotidien.

Parmi ces nouveaux cas locaux, 118 ont été signalés au Henan, 33 à Tianjin, huit au Shaanxi et sept au Guangdong, selon la commission.

Un total de 55 nouveaux cas importés ont également été signalés dans neuf régions de niveau provincial, selon la commission.

Un cas suspect venant de l'extérieur de la partie continentale a été signalé à Shanghai, a précisé la commission, ajoutant qu'aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été enregistré le même jour.

FRANCE

Les hospitalisations toujours en hausse

La pression due à la cinquième vague de Covid-19 s'accroît encore sur les hôpitaux français, qui accueillent plus de 23.000 patients - dont près de 4.000 en soins critiques - contre environ 19.600 la semaine dernière, selon les autorités.

Comme dans de nombreux pays, les infections ont connu en France une progression fulgurante sous la poussée du variant Omicron, extrêmement contagieux.

Mais il s'avère moins dangereux que les précédents variants du virus et les patients qu'il contamine restent moins longtemps à l'hôpital que ceux infectés par le variant Delta, selon le gouvernement français, cité par des médias.

Le nombre de nouveaux cas confirmés s'élève à 368.149, un nouveau record si l'on ne prend en compte que les relevés communiqués chaque soir, selon les derniers chiffres communiqués mardi soir par l'agence nationale Santé publique France.

Mais ces données peuvent être revues par les autorités sanitaires, qui ont ainsi établi a posteriori que le cap des 400.000 nouveaux cas (409.370) avait été franchi le 3 janvier.

Les hôpitaux français accueillent 23.371 patients atteints du Covid (dont 3.149 ont été admis en 24 heures), contre environ 19.600 il y a une semaine. Le nombre de patients continue également d'augmenter en soins critiques, qui traitent les cas les plus graves, notamment en réanimation, avec 3.969 malades, dont 492 nouvelles admissions. Cet indicateur très surveillé n'a cessé de progresser depuis le début de la cinquième vague de l'épidémie de Covid en France, en novembre dernier.

En 24 heures, 270 personnes ont été emportées par la maladie, portant le nombre total de décès à 123.988 depuis le début de l'épidémie.

5 ALIMENTS QUE VOTRE DENTISTE NE MANGE PAS

Pour éviter les caries et préserver la bonne santé des dents, nous savons qu'il faut éviter les bonbons. Mais certains aliments sont également des ennemis pour vos dents.

Les muffins, cookies et autres petits gâteaux

Les bactéries présentes dans la bouche transforment tous les sucres en acide. Or, dès que votre salive devient acide, elle dissout le calcium présent dans l'émail dentaire : c'est ce qu'on appelle la déminéralisation. À la longue, vous finissez par perdre un nombre suffisant d'éléments structurants dans vos dents pour qu'il s'y produise... une carie ! C'est pourquoi les bonbons ne sont pas les seuls sucres à bannir de votre alimentation. Mais si vous ne pouvez pas vous empêcher de craquer pour un petit gâteau à l'heure du goûter, buvez ensuite un grand verre d'eau.

Les sodas

Vous vous dites qu'un soda light, donc sans sucre, ne peut pas être mauvais pour vos dents ? Que nenni ! Un soda reste un soda, donc une boisson dont l'acidité équivaut à celle d'un jus de citron ! Aussi, pour éviter que la boisson ne reste trop longtemps en contact avec l'émail de vos dents, buvez-la avec une paille. Idéalement, il faudrait même boire un verre d'eau tout



de suite après avoir terminé votre canette de soda ! Mais surtout, ne jamais se laver les dents dans l'heure qui suit car l'émail, déjà fragilisé par l'acidité du soda, risque de s'abîmer encore plus.

Les fruits séchés

Les fruits séchés sont, certes, d'excellents coupe-faim, mais ils ont tendance à rester collés sur les dents. Or, dès que

quelque chose colle à vos dents, votre salive n'a plus accès à cette surface pour neutraliser l'acide ou la reminéraliser, et vous perdez du calcium. Si vous devez manger un aliment qui entre dans cette catégorie, brossez-vous les dents après.

Le pain de mie

Le pain de mie (et les féculents) joue aussi un rôle dans l'apparition des caries. Quand les amidons du pain se mélangent à l'amylase, un enzyme de la salive, il se forme un bain acide qui érode l'émail et rend les dents plus exposées. Par ailleurs, manger du pain trop mou entraîne une perte de densité osseuse au niveau de la mâchoire.

Le café

Associé à la caféine, le sucre que vous mettez dans votre café se transforme en véritable agresseur pour l'émail de vos dents car son acidité est renforcée par la caféine. En revanche, le thé, lui, est une boisson excellente pour lutter naturellement contre les caries. La présence d'antioxydants agit efficacement contre la formation de la plaque dentaire et aide à lutter contre les attaques de bactéries.

Orthodontie : comment limiter les risques de carie

Lorsqu'un enfant doit porter un appareil, les risques de caries augmentent car les bagues favorisent l'accumulation de débris alimentaires. Les conseils d'hygiène du Dr Edith Lejeux, de la Fédération française d'orthodontie.

Quel que soit l'âge du patient qui entreprend un traitement d'orthodontie, et quel que soit le type d'appareil (amovible ou fixe), l'hygiène buccale doit être une préoccupation constante. Si l'hygiène est mauvaise ou le brossage insuffisant, il y a risque de voir apparaître sur les dents de petites plaques blanchâtres, qui sont des zones de déminéralisation. Si le processus continue, ces plaques de déminéralisation, indolores et disgracieuses, se transforment en caries.



Frrotter les dents et la gencive

Toutefois, si le traitement orthodontique est bien conduit et que les règles d'hygiène sont respectées, il n'y a pas de risque accru de caries. Quelques gestes permettent de limiter les risques :

Les attaches que les orthodontistes utilisent actuellement sont miniaturisées, ce qui rend le brossage plus facile. Mais il faut penser à froter non seulement les dents mais aussi la gencive.

Il faut utiliser une brosse à dents «orthodontique» avec, en plus, des brossettes spéciales interdentaires et surtout faire des détartrages réguliers en cours de traitement.

L'utilisateur d'un révélateur de plaque dentaire permet de visualiser les zones mal brossées.

Après le traitement, demandez à votre orthodontiste de coller les bagues avec un ciment comportant du fluor et relargables.

Enfin, n'oubliez pas de faire un contrôle de carie tous les 6 mois chez votre dentiste habituel, en plus de votre traitement d'orthodontie.

À long terme, le traitement orthodontique a même un effet de «prévention des caries» car il permet souvent de prendre de bonnes habitudes d'hygiène. En outre, l'alignement obtenu favorise un meilleur brossage : il n'y a plus de recoins inaccessibles.

Deux brossages par jour c'est suffisant

Se brosser les dents deux fois par jour seulement : c'est la nouvelle recommandation de l'Union française pour la santé bucco-dentaire (Ufsbd) dévoilée en exclusivité ce matin sur l'antenne de RTL. Depuis 10 ans, les dentistes ne cessaient de répéter qu'il fallait se brosser les dents au moins trois fois par jour pour conserver des dents en bonne santé. Une recommandation suivie par seulement un Français sur quatre. L'UFSBD a donc décidé de revoir ses préconisations et de les adapter à notre mode de vie : dorénavant, ce sont deux brossages quotidiens (matin et soir) qui sont recommandés car la plaque dentaire met 12 heures à se former. Mais ne croyez pas vous en tirer à bon compte : un brossage de moins c'est une chose. Mais les dentistes insistent sur la

durée du brossage : celui-ci doit durer au moins deux minutes à chaque fois (et non entre 40 et 50 secondes comme c'est le cas aujourd'hui pour la plupart d'entre nous) et chaque soir, il faut compléter le brossage avec un passage de fil dentaire ou un jet d'hydropulseur. Pour remplacer le brossage des dents du midi, peu pratique quand on travaille, l'Ufsbd recommande de mâcher un chewing-gum sans sucre après le repas. Le fait de mastiquer du chewing-gum va permettre de produire une salive plus chargée en bicarbonate donc plus apte à lutter contre les attaques acides des aliments et notamment des sodas. Pour optimiser les deux brossages quotidiens, l'Ufsbd recommande également de passer à la brosse à dents électrique car celle-ci est plus



efficace qu'une brosse à dents manuelle pour éliminer la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives.

Comment réparer vos gencives abîmées ?

Quand on a un sourire qui découvre beaucoup des dents, l'état des gencives se remarque. Il doit donc être impeccable. Comment faire quand nos gencives sont légèrement abîmées ?

Gencives : un détartrage approfondi

Des gencives saignant un peu lors des règles, c'est banal. Mais si cela se produit à chaque brossage et que les gencives restent rouges, c'est une inflammation qui fait le lit de la maladie parodontale. Avec le risque, quelques années après, que les gencives remontent et que les dents se déchaussent.

Si vos gencives sont en permanence rouges et gonflées, le détartrage de base que vous propose votre dentiste ne suffit pas. Un geste plus profond, qui consiste à aller nettoyer sous les gencives, est nécessaire. Prévoir en général deux à quatre séances, sous anesthésie locale.

Avantage : Ce n'est pas une partie de plaisir, mais c'est la seule façon d'assainir des gencives malades qui, en plus d'être voyantes, risquent à terme de ne plus maintenir correctement les dents.

Gencives : quand elles sont rétractées

Lorsque les gencives se sont rétractées, elles ne recendent plus toutes seules. La solution : combler le manque par des lambeaux d'assainissement. Pratiqué sous anesthésie locale, ce geste s'effectue en deux temps : on décolle la gencive, puis on introduit dessous du tissu conjonctif prélevé dans le palais. Les fils sont retirés au bout de huit jours. Il ne faut surtout pas fumer car cela retarde la cicatrisation. Cette chirurgie n'est possible que sur un terrain sain, ou trois mois après l'élimination de la plaque gingivale par un détartrage profond.

Avantage : Le résultat est esthétique. Un gain de plusieurs millimètres peut être obtenu.

Solvez le maquillage des lèvres

Un pli sourire, c'est aussi des lèvres charnues et bien dessinées. Pour les colorer à votre avantage, vous pouvez :

- Ourler avec un crayon couleur peau celles qui sont un peu minces ;

- Choisir un gloss bien brillant pour optimiser leur volume ;

- Éviter le rouge à lèvres brun ou orange si vos dents ont jauni, ces deux couleurs accentuent ce défaut ;

- Préférer un rouge brillant et soutenu pour les faire paraître plus blanches.

Quand il faut remodeler

Un brossage trop énergique pendant des années, avec une brosse trop dure, peut entraîner une rétraction des gencives vers la base des dents.

La solution : un remodelage gingival. Il consiste à découper une bande de gencive et à l'allonger de quelques millimètres. Un geste effectué, sous anesthésie locale, au cabinet d'un spécialiste. Mais si la gencive manque entre les dents, aucune technique de greffe n'est possible. seule solution : utiliser un artifice prothétique pour rendre les dents plus larges.

Fatigue : et si cela venait de vos dents ?

Avec les milliards de bactéries qu'elle contient, la plaque dentaire ne se contente pas d'abîmer dents et gencives. Elle peut aussi être source de fatigue. Une raison de plus pour l'éliminer régulièrement.

Attention à la plaque dentaire

Eh, oui, la plaque dentaire peut fatiguer ! D'ailleurs, certains sportifs effectuent régulièrement des détartrages pour conserver de bonnes performances. "En faisant enlever les milliards de bactéries qui peuvent envahir leur bouche, ils retrouvent des défenses immunitaires plus efficaces, moins concentrées sur une seule partie du corps", explique le Dr Bochin, dentiste.

Naturellement, la plaque dentaire est surtout responsable d'ennuis au niveau du parodonte, nom donné à l'ensemble des tissus qui soutiennent la dent.

Éliminer le tartre à la maison

Le tartre, un dépôt incolore et extrêmement collant, se forme nuit et jour à partir de la salive. On en trouve principalement derrière les incisives inférieures, à la sortie des canaux des glandes salivaires sous-maxillaires et sublinguales. Il s'accumule aussi sur les prothèses et les appareils dentaires. Les bactéries fixent le calcium de la salive, il se calcifie peu à peu pour former la plaque dentaire. Différents pigments contenus dans les boissons (thé, café), les aliments (myrtilles) et le tabac (nicotine) peuvent la colorer.

Un brossage régulier deux fois par jour

Ces brossages quotidiens limitent la formation du tartre. Mais le chewing-gum sans sucre peut ponctuellement le remplacer. Les poils de la brosse doivent être suffisamment souples pour se plier et atteindre le sillon gingival. Si vous utilisez une brosse électrique, n'appuyez pas trop fort ni trop longtemps : l'émail risque de s'user.

Le brossage peut être complété par l'emploi d'un hydropulseur, un jet dentaire qui envoie de l'eau et de l'air entre les dents, sous les gencives (en vente en pharmacie). Bros-



settes interdentaires et bains de bouche sont réservés aux patients qui souffrent de maladies parodontales.

Attention à vos gencives

Si vos gencives deviennent rouges et gonflées, saignant facilement, vous souffrez de gingivite, une inflammation.

Avec un détartrage chez le dentiste et un brossage triquotidien efficace - au moins trois minutes - le mal disparaîtra. Sinon, vous risquez une parodontite : des poches remplies de plaque dentaire se forment entre la dent et la gencive. Il faut alors gratter la racine le long de ces dépôts, sous anesthésie locale. La parodontite peut provoquer des complications à distance chez les personnes fragiles, car les bactéries passent dans le sang. Celles-ci peuvent entraîner des réactions inflammatoires,

être la cause de tendinites ou de rejets de greffe osseuse, au niveau de la hanche ou du genou. Autre conséquence possible : des infections graves chez les porteurs de valves cardiaques artificielles.

Pourquoi soigner la parodontite

Une parodontite non traitée peut aboutir à un déchaussement des dents. Seul un curetage des racines en profondeur (surfaçage radiculaire) est en mesure d'arrêter la progression de la maladie, mais l'os atteint ne repoussera pas. Si ce geste chirurgical n'est pas effectué, la dent devra être remplacée. Pour éviter ces désagréments (esthétiques et financiers), il est impératif de respecter les règles d'une bonne hygiène dentaire et de consulter son dentiste une fois par an.

Dents : les nouvelles techniques pour un beau sourire

Un sourire plus blanc que celui des stars, ça se travaille ! Heureusement, on est là pour vous aider à mettre les dernières techniques en vogue.

Les astuces petits prix

Connus de tous depuis longtemps, les dentifrices blanchissants peuvent avoir de minis-effets sur la blancheur des dents. Certains peuvent vous faire gagner environ une teinte mais d'autres n'ont que le pouvoir de vous colorer la gencive et donc de faire ressortir la couleur de vos dents. Illusion, quand tu nous tiens !

Sinon, les astuces maison fonctionnent bien aussi ! Les aromathérapeutes préconisent d'appliquer une goutte d'essence de citron sur la dose de dentifrice.

Les fans de bicarbonate de soude le trouvent extra lorsqu'il est saupoudré sur une brosse à dents humide pour blanchir les dents et les détartre. Ne pas utiliser tous les jours. Le meilleur blanchiment... direction le dentiste !



Pour obtenir les meilleurs résultats, pas de miracle. C'est chez votre dentiste, que les effets seront les plus probants. Il fera un moule de vos dents, puis il vous appliquera un pro-

duit blanchissant (peroxyde d'hydrogène) dans cette gouttière. Vous devrez la porter quelques heures ou il accentuera les effets en passant un laser sur votre gouttière. Les jours suivants, vous devrez continuer à porter cette gouttière. Un traitement long et surtout très coûteux à réserver si vos dents sont très colorées.

Quelques précautions d'usage

Avant d'utiliser des kits de blanchissements maison, veillez à ce qu'aucune de vos dents ne soit abîmée ou dévitalisée. Si le produit coule dans une fissure de la dent, cela risque d'être douloureux.

Après un blanchissement dentaire, veillez à éviter les produits "colorants" comme café, thé, betteraves...

Si vous ressentez des brûlures aux gencives ou si vous devenez plus sensible aux sensations de chaud/froid, espacez le traitement.

MAROC

Des médias abordent de nouveau les amitiés «sulfureuses» du roi Mohamed VI

Les liens de proximité entre le roi du Maroc Mohamed VI et les frères Azaitar continuent de faire jaser, et les privilèges dont ils jouissent auprès du palais royal, cette fois-ci en pleine pandémie, n'en finissent pas d'irriter les populations et d'interpeller l'opinion publique marocaine, selon des médias.

Cette semaine, c'est le journal espagnol El País qui s'est intéressé aux faveurs réservées par le roi aux trois frères allemands d'origine marocaine.

Il s'agit d'Abu Bakr, Ottman et Omar Azaitar, spécialistes des arts martiaux mixtes. Les Azaitar sont nés dans la ville allemande de Cologne, de parents originaires d'Al-Hoceima (nord du Maroc).

Depuis leur entrée au Palais, en avril 2018, ils occupent le devant de la scène. Le dernier incident dans lequel sont impliqués les frères Azaitar est survenu après que les autorités marocaines ont décrété le 28 novembre l'annulation de tous les vols vers le Maroc en raison de la pandémie de Covid-19.

La nouvelle a provoqué un grand malaise chez des milliers de ressortissants marocains bloqués à l'étranger jusqu'à nouvel ordre.

Aujourd'hui, il est encore imposé d'accéder au pays par les aéroports, une mesure de prévention sanitaire qui touche la grande majorité des 36 millions de Marocains, touristes et étrangers résidents au Maroc... excepté Ottman Azaitar. Le 10 décembre, le site français Mediapart publia un article dans lequel il affirmait qu'«Ottman Azaitar, l'un des trois frères germano-marocains, s'était envolé pour le Maroc le 8 décembre dans un avion des Forces armées (royales marocaines)».

Bien qu'il soit retiré par le site, l'article a été repris presque dans son intégralité le lendemain par la presse marocaine.

Le média espagnol El Confidencial s'est également fait l'écho de la nouvelle le 14 décembre. L'influence grandissante des frères inquiète l'opinion publique marocaine.

Au point qu'en mai dernier, un site électronique marocain a dressé un casier judiciaire peu reluisant des frères, Abou Bakr particulièrement, le plus proche du monarque.

«Escroquerie informatique, conduite sans permis, atteinte à l'intégrité physique entraînant une incapacité permanente, trafic de drogue, vol, contrefaçon et résistance aux forces de l'ordre», énumère-t-il. L'article, sans aucune signature, indiquait aussi que le comportement et les signes de richesse des trois frères étaient «une bombe à retardement».

Un autre site soulignait en décembre dernier que le vrai problème que présentent les Azaitar n'est pas celui du luxe dont ils se vantent sur les réseaux sociaux, mais le manque de respect des règles. Il assure que les «faveurs» dont ils bénéficient cultivent un «sentiment d'injustice».

Concernant le vol qu'aurait pris Ottman Azaitar, l'on s'interroge : «Que dire à ces milliers de Marocains bloqués à l'étranger, qui ont de sérieuses raisons de rentrer, voire graves pour certains d'entre eux?».

ALGÉRIE-NIGER

L'état de la coopération dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels salué

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a reçu mardi à Alger l'ambassadeur de la République du Niger, M. Elh Malam Manzo Aminou, avec lequel il a évoqué l'état de la coopération dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels. L'audience qui s'est déroulée au siège du ministère a permis aux deux parties d'examiner «les recommandations issues de la troisième session du comité bilatéral de suivi et la préparation de la prochaine session devant se tenir à Alger».

Les deux parties ont également abordé le «suivi des accords de jumelage entre les établissements du secteur des deux pays, le renforcement des opportunités de coopération en matière d'ingénierie pédagogique au profit des formateurs, outre le développement des spécialités, des programmes et des bourses de formation professionnelle en Algérie au profit des stagiaires du Niger».

L'ambassadeur du Niger a formé le vœu, à cette occasion, de voir le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels effectuer une visite officielle en République du Niger.

APS

ONU-MALI

Les partenaires du Mali devraient aider à jeter les bases d'une stabilité durable

Un envoyé de l'ONU a indiqué mardi que les partenaires du Mali devraient contribuer à jeter les bases d'une stabilité durable dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Les partenaires du Mali devraient s'appuyer sur les aspirations du peuple malien à la paix «pour aider à jeter les bases d'une stabilité durable», a dit le représentant spécial du secrétaire général pour le pays, El-Ghassim Wane, lors de la réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Mali.

Dix ans après le début de la guerre civile au Mali, les espoirs d'une résolution rapide de l'insurrection et des conflits ne se sont pas concrétisés, a affirmé M. Wane.

Au lieu de cela, «l'insécurité s'est étendue, la situation humanitaire s'est détériorée, davantage d'enfants ne sont pas scolarisés et le pays est affecté par un cycle sans fin d'instabilité», a-t-il expliqué.

De fait, plus de 1,8 million de personnes auront vraisemblablement besoin d'une aide alimentaire en 2022, contre 1,3 million en 2021, soit le plus haut niveau d'insécurité alimentaire enregistré depuis 2014.

Et plus d'un demi-million d'enfants ont été affectés par des fermetures

d'écoles, ce qui, selon l'envoyé, met «l'avenir du pays en péril».

Malgré ces défis, M. Wane a considéré que la situation «aurait été bien pire» sans l'engagement de la communauté internationale, notamment le déploiement de la mission de maintien de la paix de l'ONU, la MINUSMA, en 2013.

Il a également informé le Conseil de l'impasse actuelle entre la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la direction de transition malienne, contrôlée par les militaires.

Au cours du week-end, la CEDEAO a tenu un sommet extraordinaire et a décidé que le calendrier proposé pour la transition, qui pourrait durer jusqu'à cinq ans et demi, était «totale-ment inacceptable».

Exhortant les autorités maliennes à se concentrer sur un retour rapide à l'ordre constitutionnel, la CEDEAO a décidé de maintenir les sanctions mises en place le 12 décembre et en a imposé de nouvelles.

Les nouvelles sanctions



compréhension, entre autres, le rappel des ambassadeurs de Bamako, capitale du Mali, la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la suspension de toutes les transactions commerciales et financières (avec quelques exemptions) et la suspension de l'assistance financière.

Le Mali a rendu la parole en rappelant ses ambassadeurs et en fermant ses frontières avec les Etats membres de la CEDEAO.

Cependant, dans une allocution à la nation lundi soir, le président de la transition malienne, le colonel Assimi Goita, a appelé à l'unité et au calme, affir-

mant que le Mali reste ouvert au dialogue.

M. Wane a indiqué que le soutien à la transition est un aspect essentiel du mandat de la MINUSMA, et que la mission s'efforcera donc de trouver une issue consensuelle pour sortir de l'impasse.

«Une impasse prolongée rendra beaucoup plus difficile la recherche d'une issue consensuelle, tout en augmentant les difficultés pour la population et en affaiblissant davantage les capacités de l'Etat», a-t-il estimé, avertissant qu'un tel scénario «aurait des conséquences de grande portée pour le Mali et ses voisins».

Au moins 31 terroristes éliminés en trois jours lors des opérations dans le centre et le sud du pays

L'armée malienne a éliminé 31 terroristes du 8 au 10 janvier dans des opérations menées dans le centre et le sud du Mali, selon un communiqué publié mardi par la Direction de l'information et des relations publiques des armées (DIRPA).

Samedi dernier, une base terroriste dans la zone de Sama (centre) a été

détruite par une frappe aérienne de l'armée malienne, tuant du même coup 26 terroristes.

Deux suspects ont été également interpellés le 9 janvier lors d'opérations des Forces armées maliennes (FAMA) dans plusieurs localités de la région de Sikasso (sud).

Et le 10 janvier, les FAMA ont pro-

cedé à des frappes aériennes sur un poste de contrôle ennemi. Cinq terroristes y ont trouvé la mort. «Ces opérations se poursuivront sur toute l'étendue du territoire de l'Opération Maliko» et les FAMA «resteront fidèles à leur serment de sécurisation des personnes et de leurs biens», assure le communiqué de la DIRPA.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Un jeune Sahraoui arrêté pour avoir célébré la victoire de l'Algérie en Coupe arabe

Les forces d'occupation marocaines ont procédé, lundi à l'arrestation d'un jeune Sahraoui dans la ville occupée de Smara, après l'émission d'un mandat à son encontre pour sa participation aux célébrations de la victoire de l'équipe d'Algérie en Coupe arabe de football. «Des membres

des forces d'occupation marocaines en civil ont arrêté le jeune Abdine Mohamed Fadel al-Bar, alors qu'il passait dans la rue principale de la ville occupée de Smara, et l'ont transféré au poste de police de l'occupant marocain», a précisé l'agence de presse sahraouie. Le jeune Sahraoui devrait être

transféré dans la ville occupée de Laâyoune, où «il sera jugé sans avoir commis le moindre crime justifiant son arrestation», a ajouté la même source. Des foules de Sahraouis avaient investi la rue, le 18 décembre dernier, dans plusieurs villes occupées du Sahara occidental suite à la victoire de

l'équipe d'Algérie de football en finale de la Coupe arabe organisée au Qatar. Les Sahraouis avaient alors subi la répression des forces d'occupation du Makhzen qui ont procédé à l'arrestation du jeune Sahraoui Mohamed Hidi Mohamed, et de Hamdan Mohamed Aba Ali le jour suivant.

ALGÉRIE - LIBYE

L'Algérie réaffirme son attachement à la sécurité et la stabilité de la Libye

L'ambassadeur d'Algérie en Libye, M. Slimane Chenine, a réaffirmé lundi l'attachement de l'Algérie à la sécurité et la stabilité de la Libye et son engagement à préserver la profondeur des relations entre les deux pays voisins, lors d'une rencontre à Tripoli avec le président du Haut conseil d'Etat libyen, Khaled Al-Machri.

«L'ambassadeur Chenine a réitéré lors de la rencontre l'attachement de l'Algérie à la sécurité et la stabilité de la Libye et son engagement à préserver la profondeur des relations fraternelles qui lient les deux pays», a in-

diqué un communiqué du Haut conseil d'Etat libyen.

Pour sa part, Al-Machri a «salué les positions de la Libye et son engagement à préserver la profondeur des relations entre les deux pays voisins, lors d'une rencontre à Tripoli avec le président du Haut conseil d'Etat libyen, Khaled Al-Machri».

Par ailleurs, l'ambassadeur Chenine a examiné dimanche avec le vice-président du Haut conseil d'Etat libyen, Ramdane Abou Djanah, le renforcement des relations bilatérales et le développement de la coopération entre les deux pays, lors d'une ren-

contre tenue en marge de la réouverture du Consulat général d'Algérie à Tripoli.

Pour rappel, M. Chenine a eu dimanche également une «réunion fructueuse» avec la conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams et le Coordonnateur de la Mission des Nations unies en Libye, Rizdon Zeninga, lors de laquelle le rôle important des pays voisins de la Libye dans le processus politique en cours a été souligné.

MONDE ARABE

Rassemblement à Ghaza contre la normalisation entre des pays arabes et l'Entité sioniste

Un rassemblement de protestation a été organisé, mardi, à Ghaza contre la normalisation des relations entre des pays arabes et l'Entité sioniste, rapportent des médias.

Cette manifestation a été initiée par l'Autorité publique pour la jeunesse et la culture, devant le parc commémoratif du soldat inconnu dans la ville de Ghaza, selon des médias.

Les protestataires ont scandé des slogans rejetant «la normalisation» qu'ils considèrent comme «une trahison».

Ahmed Abu Salmiya, représentant du département de la jeunesse du mouvement de résistance «Hamass», a appelé à résister à toutes les formes de normalisation avec «l'occupation».

«Dénoncer toutes les formes de normalisation et boycotter l'Entité sioniste est un devoir national, qui nécessite la participation de tout le peuple palestinien pour



faire face au sionisme», a-t-il souligné. Il a, en ce sens, appelé au «boycott économique, politique ou culturel» de l'Entité sioniste quelles que soient les circonstances.

PALESTINE

Un octogénaire retrouvé mort après sa détention par l'armée de l'occupant

Un Palestinien de 80 ans a été retrouvé mort mercredi matin dans un village du nord de la Cisjordanie occupée après avoir été détenu et abandonné menotté par les soldats de l'occupant sioniste, ont indiqué des responsables palestiniens.

Une unité composée de trente à quarante soldats de l'occupant a effectué une embuscade à 02h00 du matin au milieu du village de Jiljiliya, au nord de la ville palestinienne de Ramallah, a déclaré aux médias, un témoin. «Ils ont arrêté les voitures au milieu du village et arrêté les passagers qui étaient à l'intérieur et les ont menottés», a-t-il précisé.

Omar Abdalmajeed As'ad, qui rentrait chez lui après avoir rendu visite à des



proches, a été arrêté, menotté, battu, abandonné dans un bâtiment en construction, et retrouvé mort aux premières heures de mercredi après le départ des soldats de l'occupant, a-t-il ajouté. Dans un bref communiqué, le ministère palestinien de la Santé a confirmé ce récit, précisant que le vieil homme était mort d'une «crise cardiaque» avant son arrivée à l'hôpital.

L'occupant sioniste procède régulièrement à des arrestations dans les localités palestiniennes de Cisjordanie, territoire occupé depuis 1967, où vivent aujourd'hui 2,9 millions de Palestiniens et 475.000 sionistes dans des colonies illégales au regard du droit international.

TURQUIE-ARMÉNIE

Ankara confirme une première rencontre vendredi à Moscou

La Turquie a confirmé mercredi la rencontre vendredi, à Moscou, entre son envoyé spécial et celui de l'Arménie, tous deux récemment nommés pour amorcer le dialogue entre les deux pays.

La première rencontre entre l'ancien ambassadeur de

Turquie à Washington Serdar Kilic, et le vice-président de l'Assemblée nationale d'Arménie, Ruben Rubinyan, aura lieu vendredi à Moscou, a confirmé à l'AFP le ministère turc des Affaires étrangères.

Ankara et Erevan avaient annoncé leur nomination mi-

décembre, prélude à une normalisation et à l'établissement de relations diplomatiques entre leurs deux pays.

La Turquie avait aussi annoncé la reprise prochaine des vols directs entre les deux capitales, suspendus depuis 2020, mais sans donner de

date précise. De son côté, l'Arménie a levé dès le 1er janvier son embargo sur les produits turcs en vigueur depuis un an. L'Arménie et la Turquie n'ont jamais établi de relations diplomatiques formelles. Leur frontière terrestre est fermée depuis 1991.

La Turquie refuse de reconnaître le génocide de 1915, du temps de l'Empire Ottoman, et évoque des «massacres des deux côtés».

Mais les autorités arméniennes ont accepté de mettre la question de côté pour favoriser la normalisation des relations.

Les tensions récentes ont été surtout attisées par le soutien de la Turquie à l'Azerbaïdjan dans le conflit du Nagorno Karabakh, avant l'accord trouvé fin 2020 sous l'égide de Moscou après une nouvelle flambée des hostilités.

Dans un entretien télévisé fin décembre, le chef de la diplomatie turque, Mevlüt Cavusoglu, avait salué les efforts de l'Arménie et ses «bonnes intentions».

ETATS UNIS

Biden soutient un changement des règles du Sénat pour adopter des lois sur le droit de vote des minorités

Joe Biden a déclaré mardi qu'il soutiendrait s'il le faut un changement à haut risque des règles du Sénat «pour empêcher une minorité de sénateurs de bloquer» une vaste réforme sur le droit de vote des minorités.

«Cela fait deux mois que j'ai des conversations discrètes avec les membres du Congrès. J'en ai assez d'être silencieux» face au blocage par l'opposition républicaine de deux projets de loi cruciaux, s'est emporté le président américain depuis la Géorgie, Etat qu'il a qualifié de «berceau» de la lutte pour les droits civiques.

Dans un discours virulent et truffé de références à ce combat mené notamment par Martin Luther King dans les années 1960, Joe Biden a déclaré: «Aujourd'hui, je dis clairement que pour protéger la démocratie, je soutiens un changement des règles du Sénat, quel qu'il soit, pour empêcher une minorité de sénateurs de bloquer l'avancée sur l'accès au droit de vote.» Parlant d'un «tournant» pour les Etats-Unis, il a assuré que «chaque membre du Sénat serait jugé par l'histoire», quel que soit le parti auquel il appartient.

«L'histoire n'a jamais été indulgente pour ceux qui se sont mis du côté de la restriction de l'accès au vote. Ni pour ceux qui se sont mis du côté de la subversion des élections», a averti Joe Biden, qui s'exprimait à Atlanta devant les étudiants d'universités historiquement liées à la communauté afro-américaine.

La vice-présidente Kamala Harris avait elle mis en garde auparavant contre toute «complicité» ou «complicité» face aux réformes électorales déclinées ou planifiées dans plusieurs Etats conservateurs du sud des Etats-Unis.

Ces réformes sont accusées par les associations de défense des droits civiques de compliquer l'accès aux urnes des minorités, considérées comme plus favorables aux démocrates, tout en renforçant l'emprise des autorités locales sur les opérations de vote. Pour les contrer, les démocrates veulent adopter deux textes de loi harmonisant les conditions d'exercice du droit de vote aux Etats-Unis. Mais ils butent sur une règle du Sénat qui exige 60 voix sur 100, là où la majorité présidentielle n'en a que 50 et peut faire pencher la balance en sa faveur grâce au vote décisif de la vice-présidente Kamala Harris. Comme il semble impossible de recruter un seul républicain — le parti conservateur, largement acquis à Donald Trump et à ses arguments sans fondement sur un ne fraude massive lors de la dernière présidentielle, rejette en bloc la réforme — les démocrates doivent contourner cette règle dite du «filibuster».

CORÉE DU NORD

La Corée du Nord dit avoir réalisé un tir d'essai de missile hypersonique

Le leader nord-coréen Kim Jong Un a personnellement supervisé l'essai réussi d'un missile hypersonique, le second test de ce type de la part de Pyongyang en moins d'un semaine, ont rapporté mercredi les médias d'Etat nord-coréens.

Le missile transportant une «ogive planante hypersonique» a touché une «cible en mer à 1.000 km de distance», a déclaré KCNA, ajoutant que cet essai avait confirmé «l'excellente maniabilité de l'unité de combat hypersonique».

Des photos mises en ligne sur le site internet de Rodong Simnun, le journal officiel du Parti des travailleurs, au pouvoir, montrent le tir du missile, à l'aube, sous le regard du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un entouré d'hommes en uniforme militaire. La défense sud-coréenne a estimé que ce tir avait atteint une vitesse hypersonique et attestait clairement de «progrès» par rapport à celui de la semaine dernière. Selon le rapport de KCNA, le véhicule hypersonique a effectué un vol plané à partir d'une zone de 600 km avant d'effectuer un vol en vrille sur 240 km.»

APS

BIRMANIE

L'ONU condamne le meurtre d'au moins quatre enfants en Birmanie

Les Nations unies ont condamné mardi, le meurtre d'au moins 4 enfants et la mutilation de plusieurs autres en Birmanie, dans des attaques armées liées à l'escalade du conflit au cours de la semaine dernière.

«Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a condamné aujourd'hui le meurtre d'au moins quatre enfants et la mutilation de plusieurs autres, lors de l'escalade du conflit au cours de la semaine dernière en Birmanie», a déclaré à la presse, le porte-parole du Secrétaire général des Nations unies, Stéphane Dujarric, au siège de l'Organisation internationale à New York.

«L'UNICEF est gravement préoccupé par l'escalade du conflit en Birmanie et condamne l'utilisation signalée de frappes

aériennes et d'armes lourdes dans les zones civiles», a encore signalé Dujarric, citant la directrice régionale de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, Debora Comini.

Comini, a exhorté les parties au conflit à «considérer la protection des enfants comme une priorité absolue et à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les enfants soient tenus à l'écart des combats et que les communautés ne soient pas visées».

Par la voix de sa directrice régionale pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, l'UNICEF a appelé à une action urgente pour garantir une enquête indépendante sur ces incidents, afin que les coupables puissent être tenus responsables.

« Y E N N A Y E R » 2 9 7 2

Ouverture du Salon de l'art amazigh à l'APN

Une exposition d'arts plastiques a été inaugurée mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de la 7e édition du Salon de l'art amazigh, organisé par l'association des arts plastiques de la wilaya de Khenchela «Lamasat», à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh.

L'exposition, placée sous le haut patronage du président de l'APN, Brahim Boughali, rassemble 225 œuvres d'artistes algériens et étrangers.

Selon les organisateurs, 20 artistes algériens de différentes wilayas du pays participent à cette édition qui doit également recevoir 5 artistes tunisiens dont les œuvres sont exposées.

Les œuvres exposées mettent en avant divers aspects de la culture amazighe, notamment les coutumes et traditions ancestrales préservées par les familles, le patrimoine urbain, l'artisanat et les tenues traditionnelles.

Cette exposition est l'occasion pour les amateurs d'arts plastiques de découvrir de nouveaux talents

et d'apprendre davantage sur cet art et son rôle dans le rapprochement des peuples.

L'artiste-peintre Fouad Bellaa, qui est aussi président de l'association, a affirmé que cette exposition regroupait de s œuvres d'artistes issus de toutes les écoles d'art notamment d'artistes étrangers représentant plusieurs pays dont l'Égypte, la Jordanie, l'Arabie Saoudite et la Belgique, ajoutant que cinq artistes tunisiens se joindront ultérieurement à l'exposition.

Outre l'exposition, le programme de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, comprend l'organisation d'un atelier artistique avec la participation des artistes présents.

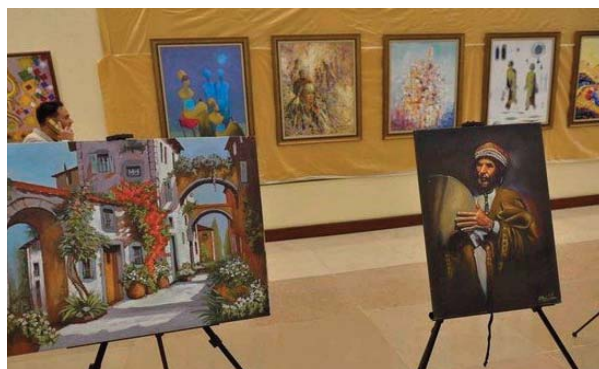
Les œuvres réalisées seront of-

ertes, à la clôture de l'atelier, à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les organisateurs ont également programmé lors de cette manifestation, une conférence sur les arts plastiques sous le titre «le rôle des arts plastiques dans le lien inter-générationnel».

Par ailleurs, les participants à l'exposition visiteront la Casbah et le site archéologique de Tipasa.

Parmi les artistes participants, figure l'artiste Zahia Kaci qui expose de belles toiles exprimant la beauté et l'authenticité de l'art amazigh, à travers les traditions de Yennayer, ses festivités et le legs culturel amazigh. L'artiste Khaled Shaa participe également avec de belles peintures expressives.



M^{me} Krikou célèbre Yennayer avec les pensionnaires du foyer pour personnes âgées de Dély Brahim

La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a partagé mardi soir à Alger, la joie de la célébration du nouvel an amazigh avec les résidentes du foyer pour personnes âgées de Dély Brahim.

La fête qui s'est déroulée dans une ambiance familiale et joyeuse, s'est distinguée par l'organisation d'activités culturelles et artistiques qui

ont fait entrer la joie dans le cœur des mères résidentes et par la distribution de cadeaux symboliques, et ce, en présence d'enfants des établissements spécialisés relevant du secteur de la Solidarité nationale. Dans une déclaration à la presse, la ministre a affirmé que l'organisation de cette fête pour les mères résidentes au foyer pour personnes âgées en cette occasion et en

présence d'enfants, vise à consolider le principe de liaison entre les générations et vise à faire entrer la joie dans le cœur de cette catégorie de la société, et ce, dans le respect des mesures préventives contre le virus de la Covid-19.

En cette occasion, la ministre a rappelé que le réseau de personnes âgées comprend 31 établissements et assure une prise en charge totale

au profit des résidents dans l'aspect sanitaire et psychologique, et ce, conformément aux dispositions de la loi relative à la protection de cette catégorie, ajoutant que le nombre global des personnes âgées pris en charge s'élève à 1.444 résidents.

Pour protéger les personnes âgées dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, Mme Krikou a rappelé le plan national urgent de prévention de la prolifération du virus du ministère, et ce, à travers la mobilisation des moyens matériels et humains disponibles, à l'effet de préserver la santé de cette catégorie.

Une opération de vaccination contre la grippe saisonnière a été organisée, en sus du lancement de la vaccination contre le Coronavirus au profit des résidents et travailleurs au foyer des personnes âgées.

La célébration du Yennayer traduit la diversité de l'identité et de l'histoire de la patrie

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmechdi a souligné, mardi à Nâama, que la célébration par les Algériens du nouvel an amazigh traduit la diversité qui fait la force et le secret de l'unification des rangs et la profondeur de l'identité et de l'histoire de la patrie.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a appelé à «l'unification des rangs pour faire face aux défis auxquels l'Algérie fait face et préserver l'identité de la nation algérienne puisée des préceptes de sa religion, de la diversité de sa culture et de ses racines historiques profondes».

Youcef Belmechdi a affirmé que les Algériens sont fiers de la diversité de leur culture et de leurs variétés linguistiques, culturelles et artistiques, qui forment une mosaïque dont ont parlé des savants, des écrivains, des intellectuels et des historiens et qui sont transcrites dans un seul étendard, à savoir le drapeau national.

M. Belmechdi a souligné que les Algériens se rassemblent sous la bannière d'une nation «fière de son histoire et jalouse pour sa religion et sa patrie, afin de construire un essor économique et social sur des bases solides et inébranlables face aux schémas et laboratoires étrangers qui s'acharnent sur elle et étudient avec intelligence et ruse des plans pour remettre en question son histoire et son identité ancienne».

Lors d'un colloque scientifique intitulé «Éléments de l'identité nationale dans le patrimoine amazigh», organisé par la direction de l'éducation, de la formation et de la culture islamique du ministère, en coordination avec le Conseil scientifique de la direction des affaires religieuses et wakfs de la wilaya de Nâama, le ministre a déclaré que «la culture amazighe, qui englobe tout le pays, sert notre unité et notre harmonie et réalise l'intérêt d'une terre pure irriguée du sang des martyrs et à laquelle les savants et les justes étaient attachés», ajoutant que «cette terre a servi le noble Coran et nous devons tous faire preuve de volonté et nous mobiliser contre les partisans de la séparation et ceux qui veulent nuire à la patrie».

Concernant le programme de travail de son département ministériel pour l'année 2022, Youcef Belmechdi a évoqué le programme du Gouvernement visant à développer le rôle et les missions des établissements religieux dans la réalisation des objectifs de développement économique et social sur l'ensemble du territoire national, voire même la communauté nationale à l'étranger.

Le ministre a, d'autre part, souligné l'importance de développer le système des wakfs et de la zakat, qui a récemment installé son conseil d'administration, qui comprend 18 secteurs partenaires et œuvre pour surmonter les difficultés rencontrées dans cet aspect et continuer à exploiter le wakf basé sur la sensibilisation à la culture du wakf, leur publication sur les médias, ainsi que l'investissement de ces biens immobiliers et propriétés comme une valeur ajoutée à l'économie nationale.

Dans un discours d'orientation aux imams, le ministre a indiqué que «l'imam doit suivre le chemin des héros de la révolution de libération nationale et des savants d'Algérie, dont Abdelhamid Ibn Badis, Larbi Tebessi, Abdelkrim El-Meghili et d'autres, en servant le pays, en embrassant le message de l'unicité et en sauvegardant une nation qui a servi la civilisation humaine avec dévouement et l'Islam avec sincérité avec la science et la perpétuation de la paix et de la miséricorde».

Dans le cadre de sa visite d'inspection, le ministre a visité une exposition de manuscrits organisée au niveau du hall du théâtre régional «Mohamed Benguetta» de Nâama, dont les bibliothèques regorgent au niveau national, d'écrits de savants algériens en fiqh, poésie, littérature, grammaire, mathématiques et autres, dont l'histoire remonte à deux à quatre siècles.

Il a également présidé l'inauguration de la mosquée «Omar Ibn El-Khattab», qui accueille 1.200 fidèles, dans le quartier des 100 logements, réalisé avec un budget de 75 millions DA, grâce aux dons de bienfaiteurs.

Le ministre a indiqué que les structures de son secteur sont «en forte augmentation» et que la demande d'enseignement coranique, à son tour, connaît un «grand bond», notant que «la mosquée est au cœur de la bataille économique pour jouer son rôle dans l'illumination, l'éducation et l'orientation selon la voie de la modération».

En donnant le signal de lancement d'un convoi de sensibilisation aux mesures préventives pour faire face au Covid-19, le ministre a insisté sur le rôle des Imams pour faire parvenir le message aux citoyens et être une image consciente et vigilante de la confrontation au Covid-19 et exhorter à l'adoption des mesures préventives et d'adhérer au processus de vaccination».

M. Belmechdi a, par ailleurs, supervisé le lancement d'un convoi scientifique de cheikhs et professeurs du Comité ministériel de la fetwa qui sillonnera différentes mosquées de la wilaya en quatre jours, dans le cadre de l'activation de l'aspect d'enseignement et d'éve il à travers des causeries, ainsi que l'organisation de chaires scientifiques, qui sont des affluents au service de la science montrant que «l'Algérie ne se plie pas et qu'elle procède à la réalisation de ses objectifs de développement», a déclaré le ministre.

En outre, M. Belmechdi a inspecté l'école coranique modèle de la commune de Nâama, un projet dans le cadre du programme d'équipement public de l'Etat, qui connaît un taux d'avancement des travaux de 93 % pour un coût de 164 millions de dinars.

À l'occasion, le ministre a instruit d'achever les travaux restants dans les plus brefs délais pour permettre à cette école coranique d'être opérationnelle, soulignant que son département prendra en charge son équipement et son encadrement.

Le ministre a achevé sa visite dans la wilaya de Nâama en donnant le coup d'envoi d'une caravane de solidarité, organisée par la direction

de l'action sociale et de la solidarité en coordination avec le conseil de «Souboul El-Kheirat» de la direction des affaires religieuses et wakfs, qui comprend des aides alimentaires, des couvertures et des vêtements d'hiver pour environ 350 familles nécessiteuses dans diverses communes.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE D'ALGÉRIE POSTE
DIRECTION DE L'UNITÉ POSTALE DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
MINIMAL N° 06/2021 du :14/11/2021)

La Direction de l'unité postale de la wilaya de LAGHOUAT informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimal N° 06/2021 du :14/11/2021, relatif aux travaux de la construction d'un bureau de poste c3+logement d'astreinte de la commune KSAR ELHIRANE wilaya de Laghouat qu'à l'issue de résultats obtenus par le rapport d'analyse et d'évaluation de la commission d'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à l'entreprise indiquée au tableau ci-dessous :

INTITULE DU PROJET	SOUSSION RETENU	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DU MARCHÉ	DELAI	OBS.
travaux de la construction d'un bureau de poste c3+logement d'astreinte de la commune KSAR ELHIRANE wilaya de Laghouat	ETB MEBAREKI DJAMEL BEJAJA	44-5/70	34 930 338,52 DA	10 mois	Offre pré qualifiée techniquement et moins disante

Les soumissionnaires contestant l'attribution provisoire par le service contractant, peut introduire un recours auprès la commission des marchés locale de Laghouat, dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et sur le site web d'ALGERIE POSTE.

« YENNAYER » 2972

La Chaîne II de la Radio algérienne organise un concert à Alger

Un méga concert de chansons et musiques algériennes d'expression amazighe a été organisé mardi soir à Alger, par la Chaîne II de la Radio algérienne, couronnant une journée de célébration du Nouvel an amazigh, «Yennayer» 2972, qui a également compté une conférence, une exposition et un défilé de mode dédiés à la robe Kabyle.



Placée sous le slogan, «Yennayer, symbole de l'identité et facteur de l'unité nationale», la journée de célébration du nouvel an amazigh a été domiciliée dans la salle «Lamine-Bechichi» de l'Auditorium «Aïssa-Messaoudi» de la Radio algérienne, devant un public nombreux, astreint au strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du Coronavirus.

Réunissant plusieurs interprètes de différentes régions berbérophones d'Algérie, le spectacle, retransmis en direct sur les ondes de la Chaîne II de la Radio algérienne, s'est déroulé en présence de son directeur, Madjid Ferhati.

Les interprètes aux voix présentes, étoffées de larges tessitures, Yasmine Taleb, Abdelkader Chaou, Cylia Ould Mohand, Ibrahim Kawed de Bordj Amar Dris à Illizi, Samir El Assi mi, Billal Mouhri, Ali Ferhati, Ishem Boumaraf de Batna, Tahar Taleb, Baâziz Ighilassen du mont Chenoua de Tipaza, et Brahim Assirem de Ghardaïa, ont animé la soirée, trois heures et demie durant.

Très applaudis par l'assistance qui a vite été au déhanchement, les artistes-interprètes, accompagnés par une dizaine de musiciens d'un orchestre de Tizi Ouzou, dirigé par le jeune Ismaïl Khaldi, ont rendu une quarantaine de pièces, entre reprises de grands maîtres de la chanson algérienne, à l'instar de Cheikh El Hasnaoui, Chérif Kheddoum ou encore Idir, et compositions dans les genres andalou, algérois, Kabyle, chaoui, tergui, m'zabi et chelhi, entre autres.

La grande couturière, Naïma Medjnoun de l'association «Femme active» de Bejaïa a, de son

côté, exposé et présenté plusieurs modèles de robes kabyles taillées dans de belles coupes et diverses couleurs empreintes d'ornements, de paillettes et de strass, mises en valeur par l'élégance de huit femmes-mannequins qui les ont portées, faisant ainsi, l'unanimité chez le public.

La troupe folklorique d'Idebbalen (percussionnistes traditionnels) «Laïfa» de la région de Draa El Mizen (Tizi-Ouzou), dirigée par Farid Yakoubi, a, quant à elle, ouvert la soirée et assuré quelques interludes avec de belles reprises aux tons festifs, de Lounis Ait menguellet et des regrettes, Farid Ali, El Hadj Rabah Driassa et Maatoub Lounès notamment, ainsi que la déclamation de quelques poésies ancestrales et la reprise en version Ghaïta de quelques Icheviquen (introductions en a capella) du terroir.

Durant la matinée, une conférence autour du thème «Yennayer, symbole de l'identité et facteur de l'unité nationale», a réuni les académiciens et spécialistes en anthropologie et en histoire, Slimane Hachi, Louiza Gallèze, Fatima Dilmi, Brahim Khedraoui et Chabane Meddour qui ont communiqué et développé différentes thématiques en lien avec Yennayer.

Coordonné et suivi en direct à l'antenne de la Chaîne II de la Radio algérienne par Kamel Si Mohamed, Ourida Sider et Dahbia Bilek Kahia, le méga concert de chansons algériennes d'expression amazighe, célébrant «Yennayer» 2972, a été organisé en collaboration avec les Offices nationaux, des Droits d'Auteurs et droits voisins (Onda) et de la Culture et de l'Information (Onci).

TAMAZIGHT

Actualisation de l'accord cadre de partenariat signé en 2016 entre le ministère de la Culture et le HCA

L'accord cadre de partenariat signé entre le ministère de la Culture et le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) en 2016 a été actualisé mardi, à l'indiqué l'APS. La cérémonie de signature a eu lieu à l'auberge de jeunesse Adrian dans la ville de Tamanrasset entre la ministre de la Culture, Mme Wafaa Chaalal et le secrétaire général du HCA, Si el Hachemi Assad, en présence des autorités locales, des représentants du secteur de la Culture, des acteurs de la société civile, outre des spécialistes et des enseignants de la langue et culture amazighs présents à Tamanrasset dans le cadre des différentes activités programmées à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh 2972/2022, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La ministre de la Culture a affirmé que l'actualisation de cet accord cadre se veut un appui au HCA pour la promotion du patrimoine culturel et la mise en valeur de la culture amazighe, l'une des composantes de l'identité nationale, et s'inscrit dans le cadre de la volonté des hautes autorités du pays et du président de la République de promouvoir le patrimoine culturel dans toutes ses composantes.

Mme Chaalal a souligné que les principaux axes de cet accord actualisé consistent en le renforcement du partenariat avec le HCA et son soutien dans la diffusion et la promotion de l'innovation artistique, la littérature amazighe, de par la mise en valeur de la culture amazighe dans le cinéma et le théâtre. Elle a expliqué que le ministère de la Culture avait appuyé la production de films en langue amazighe dans le cadre du

Fonds de soutien au cinéma, outre la traduction d'autres films en tamazight.

Toutes les œuvres artistiques et littéraires de la littérature amazighe seront publiées, rassure la ministre, soulignant que le ministère a accompagné le HCA dans la concrétisation du programme de la célébration de la fête de «Yennayer» à travers les différents organismes placés sous sa tutelle.

Pour sa part, le Secrétaire général du HCA, M. Si El Hachemi Assad, a souligné que l'actualisation de cet accord reflète la grande volonté politique de renforcer la culture amazighe dans le cadre institutionnel conformément à la constitution, rappelant l'élaboration d'une feuille de route pour la réalisation des objectifs tracés pour 2022 en collaboration avec les différents acteurs.

La bibliothèque de l'Université de Tamanrasset, Hadj Moussa Akhamokh, a été dotée de différents ouvrages en tamazight, a-t-on annoncé.

La ministre, s'était rendue à «Tagmart» à Tamanrasset où elle a visité les différents sites archéologiques du village.

Mme Chaalal se rendra, mercredi, au village d'Outoul pour assister aux festivités de Yennayer et inspecter quelques structures et projets relevant de son secteur.

Elle devra également donner le coup d'envoi du festival national de la musique et de la chanson amazighes avant de superviser la cérémonie de remise du Prix du Président de la République de la langue et de la littérature amazighes dans sa deuxième édition à la maison d'Imzad.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE TIZI-GHENIFF
COMMUNE DE DE M'KIRA
NIF : 098415265125621

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, le président de l'assemblée populaire de M'kira informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national n°02/2021 portant : **Approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires pour l'année 2022** répartis en quatre (04) lots suivants :

- Lot N°01 : Produits de l'alimentation générale.
- Lot N°02 : Fruits et légumes frais
- Lot N°03 : Viande rouge fraîche avec os et poulet.
- Lot N°04 : Pain amélioré.

Publié dans le quotidien national « DECA NEWS » en français en date du 23/11/2021, dans le quotidien national « الدكا نيوز » en arabe en date du 23/11/2021 et dans le BOMOP en arabe et en français la semaine du 23/11/2021 au 02/12/2021 et suivant les propositions de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

Numéro de Lot et désignation	Soumissionnaires	Montant en DA/TTC	Délai de livraison	Observation
Lot n°01 : Produits de l'alimentation générale.	LOUNA ABD EL KADER, Alimentation générale, fruits et légumes Village BOUHADJ M'Kira, Wilaya de Tizi-Ouzou	Montant minimum : 3 847 440,00 DA/TTC Montant corrigé minimum : 3 847 610,00 DA/TTC Montant maximum : 6 335 570,00 DA/TTC	02 heures	Etant seul soumissionnaire qualifié
Lot n°02 : Fruits et légumes frais	DIAF NACER, Commerçant ambulant de fruits et légumes Tizi gheniff, Wilaya de Tizi-Ouzou	Montant minimum : 2 403 135,00 DA/TTC Montant maximum : 3 871 610,00 DA/TTC Montant corrigé minimum : 2 404 645,00 DA/TTC Montant corrigé maximum : 3 861 060,00 DA/TTC	12 heures	Etant le moins disant
Lot n°03 : Viande rouge fraîche avec os et poulet.	SNG Boucherie CHAOUCHE Nabil et cie, locale N° 06, 12 rue FETTOUM Amar commune de Tizi-Gheniff wilaya de Tizi-Ouzou.	Montant minimum : 1 617 407,60 DA/TTC Montant maximum : 2 666 796,40 DA/TTC	01 heure	Etant le moins disant
Lot n°04 : Pain amélioré.	Hoghni sofiane, boulangerie industrielle Local n°AS Tighit bogueni Che M'Kira W Tizi Ouzou	Montant minimum : 357 224,40 DA/TTC Montant corrigé minimum : 432 684,00 DA/TTC Montant maximum : 697 102,00 DA/TTC	02 heures	Etant seul soumissionnaire qualifié

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse auprès du président de la commission communal des marchés publics de la commune de M'kira.

Programme de la soirée

TF1 21:05

Mon ange



Nadine Bastien ne parvient pas à se remettre de la mort de sa fille et trouve un peu de réconfort auprès de Gabrielle Varan, qui poursuit son enquête avec difficulté. De son côté, Suzanne Brunet est intriguée par une commande de médicaments par la pharmacie locale, qui correspond à un traitement administré à sa fille. Exaspérée par la lenteur de l'enquête, Suzanne décide de mener ses propres investigations. C'est comme cela qu'elle découvre le corps d'Eric Desner, pendu dans sa cave. Les méthodes de l'infirmière contraignent la police locale et surtout, exaspèrent la population.

france 2 21:05

Cash investigation



Dans l'Hexagone, la qualité des soins n'est pas la même pour tous car environ 8 millions de Français vivent dans un désert médical. Notre système de santé creuse-t-il les inégalités entre les citoyens ? Pendant plusieurs mois, Gabriel Garcia et Julien Beccu ont enquêté sur cette question. Ils se sont notamment intéressés aux syndicats de médecins libéraux, aux opérations du cancer - insuffisantes ou effectuées sans autorisation de l'Etat -, et à la dialyse, traitement très lourd et surtout très rentable pour certains néphrologues et leurs cliniques alors que la greffe rénale coûte moins cher à la Sécurité sociale.

france 3 21:05

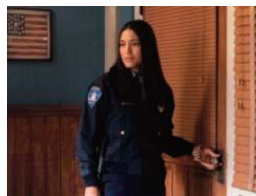
Photo de famille



Gabrielle, Elsa et Mao sont frère et sœurs, mais ne se voient presque jamais. Elsa est en couple avec Tom et désespère d'avoir un enfant, alors que Gabrielle est mère célibataire. Mao, lui, soigne son mal de vivre dans l'alcool. La fratrie se retrouve à l'enterrement de leur grand-père. La question de la prise en charge de leur mamie, désormais seule et âgée, divise la famille. D'autant que leur propre père, qui s'est remis en couple avec une jeune femme, ne semble pas s'intéresser à la question. Leur mamie, elle, n'a qu'un désir : retourner mourir dans le village de Saint-Julien.

CANAL+ 21:05

Dexter : New Blood



Angela attend avec impatience les résultats des tests ADN du morceau de peau retrouvé sur le corps de son amie d'enfance. Dexter révèle à Angela la véritable nature de Kurt Caldwell. Harrison a de plus en plus de mal à contrôler ses pulsions.

6 21:05

Why Women Kill



Alma et Bertram Fillcot doivent trouver rapidement une solution pour masquer la disparition de leur voisine, Carol Yost. Leur fille Dee veut, elle, voir à quoi ressemble la femme qui entretient son petit-ami Scooter. Elle l'appelle pour proposer d'aller dîner dans un restaurant. Quant à Catherine, la fille de Carlo, elle cherche par tous les moyens à aider son père à se rétablir et à sortir au plus vite de sa léthargie, face aux manigances de Rita. Les deux femmes ont une franche explication.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2461

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Lorsqu'une porte du bonheur se ferme, une autre s'ouvre ; mais parfois on observe si longtemps celle qui est fermée qu'on ne voit pas celle qui vient de s'ouvrir à nous.»

Helen Keller

Mots croisés n°2441

Horizontalement :
1 - Etalon
2 - Réduirait en purée
3 - Silencieux - Onctueuse
4 - Réactionnaire extrémiste - Contractés
5 - Cours turinois - Vieux kolkhose - Désinence verbale
6 - Similaire - Déchet sanguin - Accessoire de caviste
7 - Poufferas - Epoque géologique
8 - Très léger - Patronyme
9 - Canal de salin - Consortium
10 - Borné - Exercice de piété

Verticalement :
A - Rentrais en possession
B - Courant politique
C - Atrapa - Blocage
D - Il hâlait le fellah - Rouspétait
E - Prix de film - Voie lactée
F - Pli final - Pronom familier - Ecluse
G - Organe de vessie - Début de fleuve
H - Lézard toujours dans le ton
I - Bien à toi - Vida la barque
J - Bureau de tabellion - Agitation
K - Couteau de vieux bandit - Suet médisant
L - Passages urbains - Hurler comme un tigre

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1161

échange simultané bouleversements	début unités d'intensité	portion type d'école en plein air	rêveries île de Charente	repère de capitaine affamé biblique	auteur de braiment chevronné	balafre matière explosive
tendre-ment sel de conteur			dieu du foyer gros saucisson		posses-sif nivelée	
arides théories de schisme		distrac-tion collera		bruit de caisse bien poncé		petite planche
démonstratif stocks d'armes	riches décors posséda		sujet peu important vin d'Espagne	énoncerai		
	premier en compte zinzins	distança	longue épée	s'interrompit levier		
virtuel		magouls	cois		échappa-toire	droiture
mot qui permet de rêver large	quêtes solitaires rongée				indica-tion de matière virtuose	
					qibeciére jeter (se)	durée de règne
bicy-clette	météore ravageur épargne			monopo-lise nouveau		
		effigie de pierre tenue de chevalier			fin de verbe ôtera les poils	
cassa mesure-ra avec soin		moiteur abon-dante sévère	nouvelle tendan-cieuse	enfin satisfait	saison de canicule agrandir	
	influence					gaines
instru-ment de chasseur	grogna	vase de cendres matière collante			espace sidéral trou de cuir	
					biscuit plat forme de désert	
filet de canard agglomé-ration			couleur d'aurora pascal réduit			brésilien pas très rapide
		passerai sur le billard				
HPO en cornue		dépas-sais la réalité				

Solution

Sudoku n°2461

8	4	3	9	7	6	1	5	2	8	7	1	2	9	6	3	5	4					
1	2	9	3	5	4	7	8	6	6	5	4	3	1	7	9	2	8					
7	5	6	2	1	8	4	9	3	3	9	2	8	4	5	1	7	6					
9	8	4	6	3	7	2	6	1	7	4	8	6	2	1	5	9	3					
5	3	1	4	6	2	8	7	9	2	6	3	9	5	8	7	4	1					
6	7	2	8	9	1	3	4	5	5	1	9	4	7	3	8	6	2					
4	9	5	7	2	3	6	1	8	2	5	9	4	3	7	1	6	9	2	8	5	6	
3	6	7	1	8	9	5	2	4	3	1	7	9	8	6	5	3	2	4	1	7	8	9
2	1	8	6	4	5	9	3	7	8	4	6	1	2	5	7	8	4	6	3	9		
				1	5	6	4	9	3	2	7	8										
				7	8	2	5	6	1	3	4	9										
				4	9	3	7	2	8	6	5	1										
5	8	1	4	6	2	3	7	9	6	8	2	5	1	4	3	8	9	6	7	2		
6	3	2	7	5	9	8	4	1	9	3	5	7	6	2	5	4	1	8	3	9		
7	9	4	1	8	3	2	6	5	1	7	4	8	9	3	6	2	7	4	5	1		
4	1	5	8	9	6	7	2	3	4	3	7	9	5	6	1	2	8					
9	6	3	2	4	7	1	5	8	9	2	5	6	8	1	3	9	4	7				
2	7	8	3	1	5	6	9	4		1	8	9	2	7	4	3	6	5				
3	4	7	9	2	8	5	1	6		9	2	1	4	3	5	7	8	6				
8	5	9	6	7	1	4	3	2		6	4	5	7	9	8	2	1	3				
1	2	5	6	3	4	9	8	7		3	7	8	1	6	2	5	9	4				

Mots Croisés n°2461

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	R	E	P	R	O	D	U	C	T	E	U	R	
2	E	C	R	A	S	E	R	A	I	T		U	
3	C	O	I		C	R	E	M	E	U	S	E	
4	U	L	T	R	A		T	E	N	D	U	S	
5	P	O		A	R	T	E	L		E	R		
6	E	G	A	L		U	R	E	E		I	F	
7	R	I	R	A	S		E	O	C	E	N	E	
8	A	E	R	I	E	N		N	O	M		U	
9	I		E	T	I	E	R		P	O	O	L	
10	S	O	T		N	E	U	V	A	I	N	E	

Grille géante n°1161

	C	A	P	A	E	A	E
•	C	A	P	A	E	A	E
•	H	A	M	B	U	R	E
•	E	S	P	R	E	L	A
•	H	E	R	E	S	S	I
•	A	R	S	E	N	O	R
•	A	O	U	N	I	F	U
•	F	I	C	T	I	E	U
•	G	E	N	E	R	E	L
•	V	E	L	O	R	E	L
•	D	O	S	E	R	A	S
•	C	C	O	R	A	C	U
•	V	I	E	A	L	L	E

HANDBALL - CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE

Coup d'envoi de la nouvelle saison chez les dames et les messieurs

Les Championnats nationaux de handball "Excellence", messieurs et dames, de la saison 2021-2022 débiteront ce week-end avec des nouvelles formules de compétition, après plusieurs mois d'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19.

Chez les messieurs, le comité directeur de la Fédération algérienne de handball (FAHB), à la tête de l'instance depuis septembre 2021, a confirmé que la nouvelle saison du Championnat national d'Excellence se jouera en deux phases avec 25 clubs, répartis au sein des quatre groupes (3 groupes de six équipes et un groupe de 7).

À l'issue de la 1ère phase prévue en aller-retour, les quatre premiers de chaque groupe, soit 16 équipes, composeront la Division nationale

excellence (quatre groupes de quatre équipes) et en décourront pour se qualifier à la deuxième phase de la compétition "Play-off". Cette deuxième phase se jouera en aller simple sous forme de tournois regroupant les deux premiers de chaque poule, soit huit équipes, dont le premier au classement sera sacré champion d'Algérie 2021-2022.

Les autres équipes disputeront les Play-down pour désigner celles qui formeront la saison prochaine la Division nationale excellence "B"

et celles qui resteront parmi l'élite. L'Excellence dames, qui est composée de 14 clubs répartis en deux poules de sept, se jouera également en deux phases. Les trois premiers à l'issue de la 1ère phase se qualifieront aux Play-offs, alors que les autres équipes disputeront les Play-down pour le maintien.

Pour rappel le directeur de la FAHB avait décidé en décembre dernier de lever toutes les suspensions prises à l'encontre des dirigeants, techniciens et athlètes, en vue de ré-



tablir un "climat favorable" pour la relance des compétitions.

La saison nationale de handball a repris en décembre 2021 avec la poursuite l'édition de 2020 de la Coupe d'Algérie, qui a vu le sacre du HBC El-Biar chez les dames et la

JSE Skikda chez les messieurs. Les Skikdis sacrés pour la 1ère fois de leur histoire représenteront l'Algérie au Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes prévu en mars à Arzew, en compagnie de l'ES Arzew, club organisateur.

CROSS-COUNTRY - CHAMPIONNATS ARABES 2022

La liste des représentants algériens sera arrêtée le 29 janvier

Le Challenge National de Cross-country «Abdou Seghouani», prévu le 29 janvier prochain à Alger, sera l'occasion pour la Direction technique nationale d'arrêter la liste des athlètes qui représenteront l'Algérie aux prochains Championnats arabes de la discipline, prévus le 22 février à Bahreïn, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération d'athlétisme (FAA).

«Les six premiers athlètes seront retenus, aussi bien chez les moins de 18 ans que chez les moins de 20 ans, en messieurs et en dames» a indiqué la FAA dans un bref communiqué, en annonçant au passage qu'elle «n'a pas encore décidé concernant les seniors» s'ils seront engagés dans cette 24e édition des Championnats arabes de Cross, «ou non». Selon la même source, «cette question sera tranchée après le Cross Abdou Seghouani», en tenant compte des performances qui ont été préalablement réalisées, notamment, «lors du Cross Ahmed Klouche», disputé le 8 janvier à Chlef.

VOILE

Les élites nationales en stage du 14 au 18 janvier à Alger-Plage

Les élites algériennes des séries Optimist, ILCA 6 et ILCA 7, seront en regroupement du 14 au 18 janvier à l'École Nationale de Voile (Alger-Plage), pour poursuivre leur préparation en vue des importantes échéances internationales à venir, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération de voile (FAV).

Douze (12) athlètes de la série Optimist sont concernés par ce stage, alors que les véliplanchistes des séries ILCA 6 et ILCA 7 seront au nombre de quinze : 10 messieurs et cinq dames, a précisé la même source. Parmi les importantes échéances internationales que préparent les élites nationales, les prochains Jeux méditerranéens, prévus cet été, à Oran.

HAND - CAN JUNIORS ET CADETTES

Tirage au sort le 15 janvier à Abidjan

Le tirage au sort des coupes d'Afrique des nations (cadettes et juniors filles), prévues respectivement du 17 au 27 février et du 26 février au 7 mars 2022, aura lieu samedi 15 janvier à 16h00, au siège de la Confédération africaine de handball (CAHB), à Abidjan

(Côte d'Ivoire). Les pays ayant confirmé leur participation à la CAN juniors filles sont : la Guinée, l'Égypte, la Tunisie, l'Angola, le Nigeria, l'Algérie, la Zambie et le Burkina Faso. Les pays qui sont engagés à la CAN cadettes sont : la Guinée, la Tunisie, l'Égypte et

l'Algérie. La coupe d'Afrique des nations juniors est qualificative pour le Championnat du monde de la catégorie prévu du 21 juin au 7 juillet 2022, tandis que la CAN cadettes est qualificative pour le Mondial-2022 en Géorgie, du 2 au 14 août.

SOUK AHRAS

Intégration de 461 jeunes contractuels de pré-emploi dans le secteur de la Jeunesse et des Sports

Pas moins de 461 jeunes bénéficiaires de contrats de pré-emploi ont bénéficié mardi à Souk Ahras de décisions de titularisation pour intégrer le secteur de la Jeunesse et des Sports. Organisée au niveau de la salle de conférences Miloud Tahri de Souk Ahras par les autorités de la wilaya, la cérémonie de remise de décisions de titularisation a été présidée par le wali Lounès Bouzegza, en présence du secrétaire général de la wilaya, du président de l'assemblée populaire de wilaya, de directeurs et acteurs concernés par ce dossier ainsi que des bénéficiaires de cette opé-

ration qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du décret 19-336 du 8 décembre 2019. Pour sa part, le directeur de la Jeunesse et des Sports, Abdelbasset Aoun a souligné que cette opération a nécessité de grands efforts de la part de la tutelle, saluant le rôle de la commission de wilaya présidée par le wali, l'inspecteur de la fonction publique, le contrôleur financier et la direction de l'emploi. Ces affectations sont réparties entre la direction de la Jeunesse et des Sports (129 postes), l'Office des établissements de jeunes (266) et l'Office du complexe omnisports (66), a-t-on in-

diqué. Le directeur de la Jeunesse et des Sports a affirmé que l'intégration de ce nombre de jeunes permettra de promouvoir davantage le secteur et prendre en charge les préoccupations des jeunes en termes d'animation sportive.

Le wali de Souk Ahras a souligné, à l'occasion, que la titularisation concerne au total 7.482 jeunes dans la wilaya dont 3.789 ont été à ce jour titularisés, soit un taux de plus de 50 % dépassant la moyenne nationale de 37 %.

Il a également fait état de la prochaine titularisation de 650 autres jeunes dans le sec-

teur de l'Éducation, notant que Souk Ahras figure parmi les premières wilayas en termes d'insertion dans les secteurs de la santé, de l'habitat et de la formation professionnelle.

Dans le cadre de la relance du sport scolaire dans la wilaya, il a été également procédé à la distribution de 780 articles de sports (dos-sards, tenues sportives et ballons) à 10 écoles pilotes.

La cérémonie a également donné lieu à la distinction de plusieurs cadres pour leurs efforts dans le succès de l'opération de titularisation qui a constitué une source de joie pour les jeunes bénéficiaires.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE LA PÉTANQUE INTER-SERVICES DE POLICE

L'équipe de la sûreté de la wilaya de Tlemcen sacrée

L'équipe de la sûreté de wilaya de Tlemcen a remporté le championnat régional du sport de pétanque inter-services de police de la région ouest, clôturé mardi, à Saïda. La cérémonie de clôture de cette manifestation sportive s'est déroulée dans la salle «Hamada Ahmed», en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, en récompensant les 3 premiers gagnants. La première

place est revenue à l'équipe de la sûreté de la wilaya de Tlemcen, suivie respectivement des équipes de sûreté des wilayas d'Oran et de Tissemsilt. Les équipes lauréates à ce championnat, organisé par la sûreté de wilaya de Saïda en coordination avec le service régional de la santé, de l'action sociale et de l'activité sportive d'Oran, prendront part au championnat na-

tional des sports de pétanque inter-services de police. Le championnat régional ouest de pétanque des services inter-police de deux jours a enregistré la participation de 72 sportifs représentant 12 sûretés de wilayas, dans une ambiance marquée par une parfaite organisation et dans le respect total du protocole sanitaire de prévention contre Covid-19.

LIGUE ORANAISE D'ATHLÉTISME

Championnat de wilaya de cross-country samedi

Un championnat de wilaya en cross-country sera organisé samedi prochain au niveau de l'hippodrome d'Es-Essenja par la Ligue oranaise d'athlétisme, a-t-on appris mercredi de cette dernière. Cette compétition est ouverte à six catégories des deux sexes, a indiqué cette instance que préside l'ancien coureur international, Brahim Amour, pour le deuxième mandat de suite. Les catégories d'âge concernées par cette épreuve sont : les Ecoles, les Benjamins, les Minimes, les moins de 18 ans, les moins de 20 ans, et les Seniors, a-t-on précisé. Il s'agit de la quatrième épreuve organisée par la Ligue oranaise d'athlétisme depuis le début de cette saison, en dépit des difficultés rencontrées par les clubs d'athlétisme locaux en raison de la fermeture du seul stade dédié à cette discipline, à savoir le stade des "Castors" pour des travaux de réhabilitation en prévision des jeux méditerranéens "Oran-2022".

RALLEY/DAKAR-2022

Le Français Peterhansel gagne la dixième étape

Le Français Stéphane Peterhansel (Audi) a remporté mercredi la dixième étape du rallye Dakar, son premier succès lors de cette édition, que le Qatarien Nasser al-Attiyah (Toyota) est bien parti pour remporter en auto. A deux jours de l'arrivée, Al-Attiyah, triple vainqueur de l'épreuve, compte encore plus d'une demi-heure d'avance sur son dauphin Sébastien Loeb (Prodrive), à l'issue de cette spéciale de 384 km entre Wadi ad-Dawasir et Bisha,

en Arabie saoudite. Audi, épargné ce mercredi par les ennuis mécaniques qui ont gâché sa quinzaine saoudienne, a réussi le doublé lors de cette étape, puisque Peterhansel a terminé devant son équipier espagnol Carlos Sainz. Lors de cette étape, Loeb a repris 1 min 25 sec à Al-Attiyah (Toyota), qui a également écopé mardi d'une pénalité de 5 minutes, mais le Qatarien possède toujours 32 min 40 d'avance sur l'ancien champion du monde des rallyes

WRC et 55 minutes sur le troisième, le Saoudien Yazeed al-Rajhi (Toyota). "C'est des spéciales où on est tout le temps à fond (...) même en étant vraiment +dégoupillés+ on a du mal à faire un écart", a regretté Loeb à l'arrivée. "On fera ce qu'on peut on n'a pas le choix, le but est de rouler jusqu'au bout et on verra bien où ça nous mène à l'arrivée", a ajouté l'Alsacien, dont le meilleur classement sur le Dakar reste une 2e place en 2017.



COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CAN-2021

ALGÉRIE - SIERRA-LEONE 0-0 (GR. E) Les "Verts" démarrent du mauvais pied

Transparente et manquant d'inspiration et de fraîcheur physique, l'équipe nationale de football a complètement raté ses débuts à la 33e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun, en se contentant du match nul, mardi face à une accrocheuse équipe sierra-léonaise (0-0), au stade de Japoma à Douala.

Alors qu'ils portaient largement favoris pour entamer la défense de leur titre, par une victoire face au 108e au classement de la Fifa, les Algériens se sont cassés les dents devant une équipe qui a failli créer l'exploit de ce début de tournoi.

En l'absence de Ben-nacer, suspendu, et Zerrouki, blessé, la machine algérienne était à l'arrêt pour son entrée en lice dans la compétition, alors que personne ne s'attendait à ce début compliqué pour le champion d'Afrique, désormais dos au mur.

Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez qui voulaient impressionner d'entrée et se mettre en confiance dès le début, devront revoir leur copie et se remettre en question, pour éviter la grande désillusion.

Sur une pelouse à la limite du praticable, rien n'a m'arché ou presque face aux "Leone Stars", mais c'est plutôt le secteur offensif, qui a été pointé du doigt, puisqu'en dépit des nombreuses occasions procurées, notamment en seconde période, les "Verts" se sont montrés incapables d'en transformer l'une d'elles.

Un constat amer pour une équipe nationale, dont l'attaque constitue le maillon fort.



C'est la première fois que les "Verts" échouent à marquer un but depuis 19 matches.

Une seule consolation: l'Algérie a aligné un 35e match sans défaite, et se rapproche du record mondial d'invincibilité détenu par l'Italie (37 matches).

"Nous avons manqué de lucidité, d'instinct de tueur. On n'a pas su marquer ce but qui aurait pu nous permettre de dérouler et marquer deux ou trois autres par la suite.

Il y'a beaucoup de frustration chez les joueurs. Le résultat d'aujourd'hui nous met dans une situation un peu plus compliquée, mais on joue tous les matches pour gagner", a regretté Belmadi, à l'issue de la partie.

La Guinée équatoriale en ligne de mire

Loin de baisser les bras, les Algériens vont certainement repartir

de l'avant pour essayer de rectifier le tir, dès la prochaine sortie, prévue samedi face à la Guinée équatoriale au stade de Japoma (20h00).

Même si les joueurs ont leur part de responsabilité dans le semi-échec concédé face à la Sierra-Leone, les choix du onze aligné par Belmadi, ont été largement contestés par les observateurs.

Tout porte à croire ainsi, que Belmadi finira par apporter des changements à sa composition, une manière de présenter un onze cohérent et conquérant, capable de signer la première victoire dans cette compétition, et se relancer dans ce groupe.

Titularisés face à la Sierra-Leone, Yacine Brahimi et Haris Belkebla, devraient être relégués sur le banc de la touche.

La nécessité de tour-

ner le page du match décevant de la Sierra-Leone, est nécessaire pour essayer repartir du bon pied, dans une compétition ouverte à tous les pronostics.

"Ce n'est que le premier match. C'est un mauvais résultat.

Maintenant, nous allons bien récupérer et se concentrer sur notre prochain match, et la nécessité de revenir forts dans ce tournoi", a assuré le défenseur Ramy Bensebaini.

En attendant une bonne réaction samedi face au "Nzaland Nacional", les "Verts" vont commencer à se corriger dès ce mercredi, à l'occasion de la séance d'entraînement prévue à l'annexe Sud du stade de Japoma à partir de 15h00.

Pour rappel, l'autre match du groupe E oppose à Douala, ce mercredi (20h00), la Guinée équatoriale à la Côte d'Ivoire.

PANDÉMIE Covid-19, la hantise d'une CAN pas comme les autres

Port de bavettes, gel antibactérien, tests PCR, confinement. La Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier - 6 février), se déroule dans un contexte particulier sur le plan sanitaire, marqué par la pandémie du Covid-19.

La plupart des sélections participantes à cette 33e édition, qui devait se jouer initialement en 2021, mais reportée d'un an en raison de la pandémie, ont été impactés par le virus, dont l'Algérie, championne en titre.

Autorités camerounaises, centres de santé, et même au sein des délégations, tout le monde est sur le qui-vive pour essayer de faire face à cet "ennemi invisible", qui s'est invité à la compétition, et dont les conséquences sont déjà perceptibles. Ainsi, plusieurs équipes ont été touchées par l'absence de certains de leurs joueurs, testés positifs au Covid-19.

Le Burkina Faso, battu en match d'ouverture du tournoi, dimanche à Yaoundé face au Cameroun (2-1), était la première équipe à le payer cher, en se voyant privée de pas moins de quatre joueurs, en plus du sélectionneur Kamou Ma Ilo, contraints au confinement.

Le Sénégal, vice-champion d'Afrique, s'est imposé lundi sur le fil face au Zimbabwe (1-0), en l'absence de plusieurs de ses cadres, à l'image du gardien de Chelsea FC Edouard Mendy, ou encore le défenseur central de Naples Kalidou Koulibaly, testés positifs.

Face à la multiplication des cas, au sein des équipes, la Confédération africaine (CAF), a dévoilé, à la veille du début de l'épreuve, le nombre minimum de joueurs dans le cas d'une équipe touchée par la Covid-19.

Ainsi, toute sélection qui ne peut aligner un minimum de onze joueurs disponibles sur le terrain sera considérée comme ayant perdu le match 2-0.

Toute équipe pouvant aligner 11 joueurs testés négatifs sera

tenue de jouer le match, même si elle ne dispose pas de remplaçants sur le banc.

En cas d'absence d'un gardien de but, un autre joueur de l'équipe devra remplacer le gardien de but, à condition que le nombre total de joueurs disponibles soit d'au moins onze.

La hantise de perdre tel ou tel élément, est grande chez l'ensemble des 24 pays participants, puisque le Covid-19, est devenu la troisième cause principale d'une éventuelle défection chez les joueurs, après les blessures et les suspensions.

Chez la délégation médiatique venue couvrir le tournoi, tout le monde est soumis à un protocole sanitaire strict, pour pouvoir accéder au stade le jour du match. Des tests de dépistage de type PCR, pris en charge par la CAF, sont effectués à 48 heures avant chaque matchs aux journalistes présents au Cameroun.

L'entrée à chacun des six stades retenus pour la compétition est conditionnée par la présentation d'un test négatif, accompagné d'un code QR, scanné par un agent à l'entrée du centre des médias.

"Nous avons pris le challenge d'organiser cette CAN en pleine période de Covid-19, mais je suis sûr que le pari sera relevé aussi bien par les autorités camerounaises, que par la CAF, dans l'objectif d'avoir la compétition la plus saine possible.

Nous devons respecter les mesures sanitaires et les gestes barrières, pour permettre le déroulement de la compétition sans risque d'être infectés", a indiqué le 1er vice-président de la CAF le Sénégalais Augustin Senghor.

Pour rappel, cette 33e édition de la CAN a failli être reportée, sur pression de la Fédération internationale (Fifa), suite à l'opposition affichée par l'ECA (association des clubs européens, ndlr) de libérer internationaux africains évaluant dans le Vieux continent, en raison de la montée en flèche des cas liés au variant Omicron du Covid-19.

CAN2021 (GR:A, 2E J)

Le Cameroun pour confirmer, l'Ethiopie pour se lancer

Le Cameroun affronte ce jeudi l'Ethiopie à Yaoundé pour le compte de la deuxième journée du groupe A de la CAN 2021, avec l'objectif de valider son billet pour les 8es de finale contre un adversaire condamné à réagir.

Les coéquipiers du buteur Vincent Aboubacar, vainqueurs lors de la première journée face au Burkina Faso (2-1) auront à coeur joie de continuer sur leur lancée ce jeudi pour s'assurer une place en huitièmes de finale.

Antonio Conceição, sélectionneur des Lions Indomptables pourra compter sur un effectif déjà rodé pour un match qui s'annonce à sa portée face à une équipe éthiopienne qui revient à la CAN après avoir raté les trois dernières éditions (2015-2017 et 2019). "Nous avons préparé notre match dans les meilleures condi-

tions et avec la même détermination que le premier match joué et gagné face au Burkina Faso.

Tous les joueurs sont prêts pour la rencontre de ce jeudi" indique le sélectionneur du Cameroun, Antonio Conceição en conférence de presse.

Côté éthiopien, les coéquipiers de Tamene ne pensent qu'à oublier la cuisante défaite dimanche dernier face au Cap Vert (1-0) pour espérer revenir dans la course à la qualification pour une place au prochain tour du tournoi.

Vainqueurs de l'édition 1962, les Walya joueront leur va-tout ce jeudi face au Cameroun avec un schéma tactique offensif pour ouvrir le jeu dès l'entame. Pour le sélectionneur éthiopien, Wubetu Abate, le match de ce jeudi

sera déterminant. "Nous allons jouer nos chances jusqu'au bout, surtout que nous allons affronter une grande équipe du Cameroun.

Nous sommes fiers de représenter notre pays dans ce tournoi et cela nous booste encore plus.

Nous allons jouer face au pays hôte, devant leur public.

C'est un adversaire de taille mais nous allons faire le maximum pour réaliser un bon match" affirme Abate.

Dans le deuxième match du groupe A, les Requins Bleus du Cap-Vert et les Etalons du Burkina Faso s'affronteront.

Le Cap-Vert a remporté sa première rencontre contre l'Ethiopie tandis que le Burkina Faso s'est incliné face au Cameroun. Il s'agit de la 1ère rencontre entre les deux sélections en



Coupe d'Afrique des Nations.

Après sa victoire 1-0 lors de son 1er match, le Cap-Vert peut rester invaincu lors de ses 2 premiers matches de Coupe d'Afrique des Nations, après l'avoir également fait lors de ses

2 précédentes participations (2 nuls en 2013 et en 2015). Côte des Etalons, 1e capitaine Bertrand Traoré sera le grand absent après avoir été contrôlé positif au Covid-19.



COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CAN-2021

Le coup de sifflet final de Mali-Tunisie donné avant la fin des 90 minutes

Le coup de sifflet final du match Mali-Tunisie (1-0) a retenti alors qu'il restait quelques secondes à jouer, provoquant la colère des Aigles de Carthage qui espéraient encore égaliser, mercredi à Limbé lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Le pourtant expérimenté arbitre zambien Janny Sikazwe avait déjà une première fois arrêté le match à la 85e minute, rendant déjà fou de rage le banc tunisien.

Après avoir visiblement transformat ce coup de sifflet trop précoce en pause fraîcheur, l'arbitre a fait reprendre le match.

Mais il l'a arrêté pour de bon à quelques secondes de la fin de la 90e minute, avant même le début d'un hypothétique temps additionnel.

Cette fois c'est toute la délégation tunisienne qui est devenue furieuse, le sélectionneur Monther Kebaier agitant frénétiquement sa montre sous le nez des officiels.

Le quatuor arbitral a dû sortir sous escorte de la sécurité face à la colère des Aigles de Carthage.

Janny Sikazwe arbitre sa cinquième CAN, il a également par-



ticipé à la Coupe du monde 2018 et arbitré des finales de coupes africaines des clubs. Ce t arbitre

s'était déjà distingué en 2009 en refusant un but valable pour l'Algérie contre le Rwanda, lors d'un

match disputé au stade Mustapha Tchaker de Blida, en qualification du mondial 2010.

ALGÉRIE

Les Verts s'entraînent sans Bennacer et Oukidja



L'équipe nationale de football, s'est entraînée mercredi après-midi avec un effectif réduit, au lendemain de la contre-performance concédée face à la Sierra-Leone (0-0), au stade de Japoma de Douala, pour son entrée en lice à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

Deux joueurs manquaient à l'appel, il s'agit du milieu défensif Ismaël Bennacer et le gardien de but Alexandre Oukidja. Suspendu pour cumul de cartons, Bennacer a dû faire l'impasse sur la première sortie des champions d'Afrique.

En revanche, les deux milieux de terrain : Ramiz Zerrouki et Adam Ounas, qui souf-

raient de blessures respectivement au niveau du talon et la cheville, ont pris part à cette séance, eux qui ont déclaré forfait face aux "Leone Stars".

Les deux joueurs en question ont rejoint le terrain d'entraînement ensemble en voiture, après avoir été soumis à un travail musculaire au niveau de l'hôtel, ratant l'occasion de faire le trajet vers le stade en bus avec leurs coéquipiers. Sorti sur blessure à la mi-temps face à la Sierra-Leone, le défenseur central Abdelkader Bedrane s'est entraîné normalement, et sera prêt à tenir sa place, à l'occasion de la deuxième sortie des Verts, dimanche face à la Guinée équatoriale (20h00).

Avant le début de la séance, le sélectionneur national Djamel Belmadi a réuni ses joueurs pour leur parler pendant plus de dix minutes, et surtout revenir sur les erreurs commises la veille contre la Sierra-Leone, tout en leur prodiguant des conseils. Pour rappel, l'autre match du groupe E oppose ce mercredi soir la Guinée équatoriale à la Côte d'Ivoire, à Douala (20h00).

Drogba est à Douala pour soutenir les Eléphants contre la Guinée équatoriale

L'ancien capitaine des Eléphants de la Côte d'Ivoire, Didier Drogba est arrivé à Douala pour assister à l'entrée en lice de son pays face à la Guinée-équatoriale mercredi soir (20h00) au stade

de Japoma, pour le compte de la première journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des Nations CAN qui se déroule au Cameroun.

L'ancien attaquant de Chelsea est allé salué ses compatriotes et

les a encouragé à mouiller le maillot pour les couleurs nationales. Après les débuts manqués de grandes nations du foot africain, celui de la Côte d'Ivoire sera scruté de très près par les obser-

vateurs sportifs. Pour rappel, dans le même groupe, la sélection algérienne (championne d'Afrique en titre) avait été tenue en échec par la Sierra-Leone (0-0) mardi au stade Japoma de Douala.

BURKINA FASO

Bertrand Traoré positif au Covid

Le capitaine du Burkina Faso Bertrand Traoré a été contrôlé positif au Covid-19 et manquera le match décisif contre le Cap-Vert jeudi soir à Yaoundé, pour le compte de la deuxième journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule au Cameroun, a annoncé le sélectionneur Kamou Malou mercredi. "Malheureusement, il y a

notre capitaine Bertrand Traoré qui a eu un test positif hier. Il y a lui, Soumaïla Ouattara, Dango Ouattara et Saïdou Simporé qui sont toujours en confinement", a indiqué le sélectionneur des Etalons Kamou Malou en conférence de presse d'avant match.

Plusieurs rumeurs circulaient sur les réseaux sociaux concernant une possible conta-

mination de Bertrand Traoré au Covid-19.

C'est un nouveau coup dur pour les Etalons du Burkina Faso à la veille d'affronter l'équipe du Cap-Vert pour la deuxième journée de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021.

Lors de la première sortie, les Etalons se sont inclinés 2-1 contre les Lions indomptables du Cameroun.

ETHIOPIE

Blessé, Semeles Bekele forfait pour la suite du tournoi

L'international éthiopien Semeles Bekele s'est blessé aux ischios-jambiers pendant la séance d'entraînement de mardi, et sera forfait "probablement pour toute la suite de la Coupe d'Afrique" des nations (CAN), qui se déroule actuellement au Ca-

meroun, a annoncé mercredi le sélectionneur Wubetu Abate. "Il est forfait pour le match de demain contre le Cameroun, mais probablement pour toute la suite du tournoi, car il souffre d'une blessure aux ischios-jambiers", a indiqué l'entraîneur en confé-

rence de presse. Un vrai coup dur pour l'Ethiopie, car Semeles Bekele compte parmi les meilleurs joueurs de cette sélection. Il est d'ailleurs le deuxième professionnel à évoluer à l'étranger, après Mujib Kassim, qui porte les couleurs du club algérien, JS Kabylie.

Bekele, lui, évolue à El Gouna, en Egypte, contrairement aux 26 autres joueurs de la sélection, qui évoluent tous en Ethiopie. "C'est vraiment dommage, car à cause de cette blessure, nous perdons son expérience" a encore regretté Wubetu Abate.

LIGUE 2 AMATEUR JS Bordj Ménaïl- USM Annaba à l'affiche de la 14^e journée

Le choc entre le leader du groupe Centre-Est, la JS Bordj Ménaïl et son dauphin l'USM Annaba, constituera l'affiche de la 14^e journée Championnat de Ligue 2 amateur de football, prévu vendredi, alors que le RC Kouba en tête du groupe Centre-Ouest, aura l'occasion de se racheter après sa défaite face au MC Saïda, en accueillant la JSM Tiaret.

Dans une rencontre qui s'annonce indécise et ouverte aux pronostics, la JS Bordj Ménaïl (1^{er} - 31 pts) accueillera son poursuivant direct avec l'ambition de creuser l'écart en tête du classement, en décrochant un quatrième succès de rang qui lui permettrait de s'adjuger le titre honorifique de champion d'hiver à une journée de la fin de la phase aller.

De son côté, l'USM Annaba (2^e - 25 pts) qui reste sur un match nul à domicile face à la JSM Skikda (1-1), tentera de renouer avec la victoire pour réduire son retard sur les Coquelicots.

Logée au 3^e rang du groupe Centre-Est, l'USM Khenchela (24 pts) effectuera un périlleux déplacement du côté de la vallée de la Soummam pour y affronter le MO Béjaïa (10^e - 16 pts), alors que le NRB Telegghma et le CA Ba tna qui occupent conjointement la 4^e place avec 22 points, évolueront sur tel velours en accueillant, respectivement, CA Bordj Bou Arréridj (16^e - 6 pts) et l'IRB Ouargla (12^e - 13 pts).

Cette avant dernière journée de la phase aller sera également marquée par une belle opposition dans le bas du classement entre le MC El Eulma (14^e - 9 pts) et l'IB Lakhadria (15^e - 8 pts).

Dans le groupe Centre-Ouest, le RC Kouba (1^{er} - 31 pts) défait pour le 2^e fois de la saison lors de la précédente journée face au MC Saïda (1-0), aura l'occasion de se racheter en accueillant la JSM Tiaret (11^e - 15 pts).

Face à un adversaire à priori à sa portée, le Raed aura à cœur de renouer avec le succès devant ses supporters et assurer le titre de champion d'hiver.

Les dauphins du RCK, le CR Témouchent et le MC El Bayadh (26 pts), respectivement, opposés à l'ASM Oran (12^e - 14 pts) et l'ES Ben Aknoun (7^e - 19 pts), tenteront pour leur part de décrocher les trois de la victoire pour rester aux contacts du leader.

Cette 14^e journée sera, également, marquée par le duel entre le MCB Oued Sly et le MC Saïda, qui occupent conjointement la 4^e place avec 23 points.

Les Saïdis invaincus depuis cinq journées vont essayer de renverser le MCB Oued Sly, qui reste sur une victoire du côté de la Mitidja devant le WA Boufarik (2-1).

Le derby de l'Ouest entre l'USM Bel Abbès et le GC Mascara sera, également, à suivre tant les deux équipes alternent le bon et le mauvais depuis le début de saison.

Toutes les rencontres de la 14^e journée de Ligue 2 se tiendront à partir de 15h00, selon le programme publié de Ligue nationale de football amateur (LNFA).

FERRAN TORRES EST ENFIN INSCRIT EN LIGA

Ferran Torres, arrivé cet hiver au Barça en provenance de Manchester City, est officiellement inscrit en Liga. Officiellement un joueur du FC Barcelone depuis le 28 décembre dernier, Ferran Torres n'était pas encore inscrit en Liga. Mais c'est désormais chose faite grâce au départ en prêt de Philippe Coutinho à Aston Villa et à la prolongation de Samuel Umtiti. L'ailier droit espagnol, qui portera le numéro 19 chez les Blaugrana, est donc autorisé à jouer ce mercredi face au Real Madrid en demi-finale de la Supercoupe d'Espagne. Ferran Torres, arrivé cet hiver au FC Barcelone en provenance de Manchester City, est officiellement inscrit en Liga. L'ailier droit espagnol est donc autorisé à jouer ce mercredi face au Real Madrid en demi-finale de la Supercoupe d'Espagne.



RÜDIGER ENFIN CONVAINCU ?

Mauvaise nouvelle pour le Real Madrid. Plus qu'optimiste concernant l'arrivée d'Antonio Rüdiger (28 ans, 20 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) l'été prochain (voir ici), une fois son contrat avec Chelsea achevé, le club espagnol va sans doute devoir se rabattre sur un autre joueur. En effet, le défenseur central aurait finalement décidé de prolonger avec les Blues, selon les informations de Bild ! Il faut dire que Rüdiger n'a jamais été contre l'idée d'étendre son bail avec la formation londonienne, mais il attendait une proposition de contrat à la hauteur de ses prestations. Et après une première offre jugée décevante par l'entourage du joueur, Chelsea a surenchéri de manière on ne peut plus conséquente. Les négociations ont donc repris, et l'optimisme règne désormais pour une issue positive. Pour rappel, le Paris Saint-Germain et le Bayern Munich se trouvaient également à l'affût pour récupérer le roc allemand.

GRIEZMANN EST HEUREUX À MADRID

Interrogé par le site Transfermarkt, l'attaquant français a une nouvelle fois déclaré son amour pour l'Atlético Madrid.

Après un passage délicat à Barcelone, Antoine Griezmann est revenu chez lui à Madrid. Sous les ordres de Diego Simeone et dans un environnement qui lui a bien réussi par le passé, le Français s'est retrouvé. Il a notamment inscrit quatre buts et délivré une passe décisive en cinq matchs de Ligue des champions cette saison. Le joueur de 30 ans a le sourire et déclare sa flamme aux Colchoneros. « La vérité c'est que j'ai bien joué à la Real Sociedad, mais j'ai grandi à l'Atleti de manière sportive et privée, avec ma femme et mes enfants, ça m'a aidés à me détendre et à profiter. Ensuite, je suis allé à Barcelone, au vu des circonstances, ça ne s'est pas passé comme je l'espérais. C'est pourquoi je voulais revenir jouer pour Cholo (Diego Simeone) et Atletico. C'est ce que je voulais le plus, et la vérité est que j'aime vraiment cet endroit, et j'espère pouvoir continuer comme ça », a déclaré Griezmann au site Transfermarkt.



PROLONGATION IMMINENTE POUR BROZOVIC

Considéré comme une référence à son poste en Serie A, Marcelo Brozovic (29 ans, 26 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) s'apprête à jurer fidélité à l'Inter Milan. Selon La Gazzetta dello Sport, le milieu de terrain croate a trouvé un accord avec les dirigeants du club lombard pour une prolongation de son contrat de quatre années, soit jusqu'en juin 2026. Le finaliste malheureux de la dernière Coupe du monde devrait désormais toucher un salaire annuel net de 6 millions d'euros, plus un million d'euros de bonus éventuels. Une belle affaire en perspective pour toutes les parties.

Arsenal veut Arthur dès maintenant

L'avenir d'Arthur Melo à la Juventus est en plein doutes. Il y a des rumeurs de départ depuis maintenant plusieurs semaines. Arsenal serait prêt à le recruter dès cet hiver. Retrouvez plus de détails dans cet article.

Comme la Juventus, Arsenal aime le profil de Bruno Guimarães. Cependant, les londoniens ont une nouvelle priorité et il s'agit d'Arthur Melo. Le milieu de terrain brésilien est visé par les anglais et ils aimeraient le recruter en prêt sec. Selon les informations de RMC Sport, les négociations sont à un stade avancé entre les deux équipes.

Selon les informations du journaliste italien Romeo Agresti, Arsenal veut recruter le brésilien jusqu'en juin en payant l'intégralité de son salaire. La Juventus doit tout d'abord chercher un remplaçant. Bruno Guimarães ? A suivre...



Rashford proche du PSG pour remplacer Mbappé

Kylian Mbappé voulait partir du PSG l'été dernier, et Mauricio Pochettino lui avait trouvé un remplaçant : Marcus Rashford.

Marcus Rashford aurait pu débarquer au PSG l'été dernier. Alors que Kylian Mbappé réclamait son départ, The Times assure que Mauricio Pochettino poussait à l'époque pour le recrutement de l'attaquant de Manchester United.

Poché voulait associer son profil à celui de Neymar et à Lionel Messi. Le PSG serait-il toujours intéressé par Marcus Rashford, l'été prochain ?

L'attaquant sera sur le marché car en fin de contrat un an plus tard. Mais tout dépendra de l'avenir de Pochettino, qui devrait lui, sauf surprise ou faute de remplaçant, quitter le club lors du prochain mercato.



DÉVELOPPEMENTS AU MALI

L'Algérie exprime sa « pleine disponibilité » à accompagner le Mali et la CEDEAO

L'Algérie a exprimé sa « pleine disponibilité » à accompagner activement le Mali et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) « dans la voie salutaire de la compréhension mutuelle autour d'une vision solidaire » qui sauvegarderait les intérêts supérieurs du peuple malien, indique mardi un communiqué de la Présidence de la République.

« En sa double qualité de chef de file de la Médiation internationale et Président du Comité de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, et à titre également de pays voisin partageant une longue frontière terrestre ainsi qu'une longue histoire de bon voisinage et fraternité avec le Mali, et à l'occasion de ses interactions récentes avec les autorités maliennes, tout en mettant en garde contre les conséquences politiques, sécuritaires et économiques que peut avoir toute transition longue telle que celle envisagée par la partie malienne, l'Algérie a plaidé pour un dialogue serein et réaliste avec la CEDEAO en vue de parvenir à un plan de sortie de crise qui tienne compte de ses exigences internationales et des aspirations légitimes du peuple malien, ainsi que des facteurs endogènes liés aux dynamiques nationales maliennes », indique le communiqué de la Présidence.



« Le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a, dans l'audience qu'il a accordée le 6 janvier courant à une délégation malienne de haut niveau, insisté sur la nécessité pour les autorités de la transition du Mali de s'engager à faire de l'année 2022 celle de l'instauration d'un ordre constitutionnel malien rassembleur et consensuel ayant pour objectif de consacrer les acquis et les préconisations de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger », souligne le communiqué.

« Le Président Abdelmadjid Tebboune qui a fait valoir l'exigence d'une

approche inclusive répondant à la complexité des problèmes structurels et conjoncturels et aux défis que le Mali doit relever, y compris dans la lutte contre le terrorisme, a estimé raisonnable et justifiable une période de transition d'une durée ferme de douze (12) à seize (16) mois », ajoute la même source. « Le Président de la République a réitéré l'attachement indéfectible de l'Algérie à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République du Mali, et a encouragé les dirigeants de la transition à l'adoption d'une attitude responsable et constructive », poursuit le communiqué.

« Devant les risques graves et les épreuves que portent en elle la panoplie de sanctions massives annoncées par le sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CEDEAO ce 9 janvier à Accra, ainsi que les contre-mesures annoncées par le gouvernement de la République du Mali, l'Algérie appelle toutes les parties à la retenue et au réengagement dans le dialogue en vue d'éviter à la région un engrenage de la tension et une exacerbation de la crise », précise la même source.

« Dans la fidélité au principe de la promotion de solutions africaines aux problèmes de l'Afrique qui fonde les contributions qualitatives au sein de l'Union africaine, l'Algérie exprime sa pleine disponibilité à accompagner activement la République du Mali et la CEDEAO dans la voie salutaire de la compréhension mutuelle autour d'une vision solidaire qui sauvegarderait les intérêts supérieurs du Peuple malien frère », conclut le communiqué.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

M. Lamamra s'entretient avec son homologue saoudien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec son homologue saoudien, le prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saud, lors de sa visite de travail au Royaume d'Arabie saoudite, dans le cadre du mécanisme de concertation et de coordination bilatéral au niveau ministériel, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

« A cette occasion, M. Lamamra a remis à son homologue saoudien un lettre manuscrite du Président de la République, M Abdelmadjid Tebboune, à son frère, le serviteur des Lieux saints, le Roi Salman bin

Abdulaziz al-Saud », précise le communiqué. Selon la même source « Les discussions entre les deux ministres ont porté sur les relations de fraternité et de coopération, ainsi que sur la conjoncture délicate que traverse le monde arabe, les moyens de relever les défis qui lui sont imposés, et les perspectives de l'action arabe commune ». Les deux chefs de la diplomatie ont salué « la profondeur des relations entre les deux pays et les deux peuples frères, et les perspectives prometteuses de leur renfort ciment en application des orientations des dirigeants des deux pays, dans le cadre des attentes et des aspirations des deux

parties. La situation au niveau régional et international notamment dans le monde arabe et les préparatifs du sommet arabe en Algérie », ont été également abordés par les deux responsables. « Les deux ministres ont examiné les étapes les plus importantes des préparatifs dans le but d'assurer le succès de ce sommet dont la date sera fixée dans le cadre de larges consultations. Les deux parties ont convenu de « poursuivre la concertation et la coordination sur toutes les questions soulevées lors de la prochaine visite du ministre saoudien des Affaires étrangères en Algérie prévue en février prochain », conclut le communiqué.

NOUVEL AN AMAZIGH 2972

Le Président Tebboune présente ses vœux au peuple algérien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mardi, ses vœux au peuple algérien à l'occasion du Nouvel An amazigh 2972, souhaitant santé et bien-être aux Algériennes et aux Algériens. « A l'occasion

du nouvel An amazigh 2972, je souhaite prospérité et progrès pour notre chère Algérie, et santé et bien-être à tous les Algériennes et Algériens. Asssegwas Amegaz », a écrit le Président Tebboune sur sa page Twitter.

Le Premier ministre présente ses vœux au peuple algérien

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a présenté, mercredi, au peuple algérien ses vœux à l'occasion du Nouvel An Amazigh 2972, souhaitant que cette année soit une année de prospérité et de bien être pour tous les Algériens. « Nous célébrons le Nouvel An Amazigh Yennayer 2972 sur les traces de nos aïeux et de nos ancêtres, et à travers cette journée nous célébrons notre patri-

moine authentique afin qu'il s'enracine davantage dans notre société en tant que composante de la personnalité algérienne et expression de la diversité culturelle de notre pays », a écrit M. Abderrahmane sur sa page Facebook. « Asssegwas Amegaz, Asssegwas Amarvoh à tous les Algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, que cette année nous apporte à tous prospérité et bien être », a ajouté le Premier ministre.

FOOTBALL/CAN-2021

Tebboune réitère son appui et ses encouragements à la sélection nationale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé mardi un message d'encouragement à l'équipe nationale de football après son match nul face à la sélection du Sierra Leone en match comptant pour la 1ère journée de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2021) qui se tient au Cameroun. « Vous resterez grands en dépit de cette égalisation lors du premier match en coupe d'Afrique. Nous vous soutiendrons à jamais... Que Dieu vous prête assistance », a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter. La sélection algérienne de football avait fait match nul face à son homologue de la Sierra Leone (0-0), en match comptant pour la 1ère journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2021), disputée mardi au stade de Japama à Douala (Cameroun).

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP Said Chenegriha réitère son soutien à l'équipe nationale

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée, Said Chenegriha, (ANP), a réitéré ses encouragements et son soutien à l'équipe nationale algérienne de football et à son entraîneur, Djamel Belmadi, dans un message qu'il leur a adressé, après le match nul réalisé mardi face à la Sierra Leone au titre de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun. « Après le match nul réalisé à la première rencontre de l'équipe nationale, le Chef d'Etat-Major de l'ANP Said Chenegriha, exprime ses encouragements aux Fennecs, leur souhaitant de remporter les prochaines rencontres et de conserver le titre africain », a écrit le ministre de la Défense sur sa page Facebook. L'équipe algérienne avait réalisé un score nul 0-0 face à la Sierra Léon en match comptant pour la 1re journée du Groupe E, de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2021).

ANP

26 éléments de soutien au terrorisme et 59 narcotrafiquants arrêtés du 1er au 11 janvier

Vingt-six (26) éléments de soutien aux groupes terroristes et 59 narcotrafiquants ont été arrêtés et des tentatives d'introduction de plus de 23 quintaux de kif traité, à travers les frontières avec le Maroc, ont été déjouées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national du 1er au 11 janvier, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 26 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit 13 casemates pour terroristes et 3 bombes de confection artisanale lors d'opérations de recherche et de fouille à

Aïn Defla et Bouira », précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays », des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 19 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'énormes quantités de drogue à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 23 quintaux et 31 kilogrammes de kif traité, tandis que 40 autres narcotrafiquants ont été arrêtés et quatre (04) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions, ainsi que 136 kilogrammes de kif traité de 88.002 comprimés psychotropes ont été saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires ».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, 376 individus et saisi 45 véhicules, 359 groupes électrogènes, 192 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, 102 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que 105 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, alors que vingt (20) fusils de chasse, deux (02) pistolets automatique, une quantité de cartouches, 80 quintaux de tabacs et 14.680 unités de différentes boissons ont été saisis à Adrar, Ouargla, Dja net, El-Oued, Biskra, Laghouat, Batna, Tébessa, Khenchla et Sétif ».

En outre, les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 43.276 li-

tres à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras ». Dans un autre contexte, les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 474 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 96 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, El-Oued, Souk Ahras, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf ». Ces opérations, s'inscrivant dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme », ont abouti à des « résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », souligne le communiqué.